

Chapitre 1

Jeunes sans emploi et sortis du système éducatif : quelles mesures adopter ?

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Introduction

Les jeunes d'aujourd'hui rencontrent des difficultés sur le marché du travail, bien qu'ils appartiennent à la génération la plus instruite de tous les temps. Le chômage est généralement plus élevé chez les jeunes que chez les adultes d'âge très actif, et ceux qui travaillent occupent généralement des emplois de moindre qualité et sont beaucoup plus susceptibles d'être titulaires de contrats temporaires ou de toucher une rémunération inférieure à celle des travailleurs plus âgés.

La récession a frappé les jeunes particulièrement durement et, comme la reprise n'a pas été créatrice d'emploi dans la plupart des pays, nombre d'entre eux n'ont pas vu leur situation s'améliorer depuis lors. Le présent chapitre s'appuie sur une définition large de la jeunesse, qui inclut l'ensemble des 15-29 ans, afin de tenir compte du fait que les jeunes restent plus longtemps dans le système éducatif, et d'intégrer le moment auquel ils fondent une famille. Le nombre de 15-29 ans sans emploi et sortis du système éducatif, soit 40 millions de jeunes en 2015, reste supérieur à son niveau antérieur à la crise dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE¹. Les plus vulnérables – à savoir les jeunes peu instruits, en mauvaise santé ou victimes de problèmes sociaux, et/ou issus de l'immigration – sont les plus susceptibles de se retrouver sans emploi ni possibilité de suivre des études ou une formation de qualité. Plus des deux tiers de l'ensemble des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif, soit 28 millions de personnes à travers la zone OCDE, sont *inactifs*, ce qui signifie qu'ils ne cherchent même pas d'emploi.

Cette situation a de lourdes conséquences sur les plans social, politique et économique. En l'absence d'aide publique adaptée, la baisse des revenus des ménages accroît le risque de pauvreté. Elle risque d'obliger les jeunes et leurs familles à réduire leurs dépenses de première nécessité comme l'alimentation, le logement et les soins, ce qui nuit à leur bien-être et à leur santé. Il a également été démontré que les périodes d'inactivité et de chômage au début de l'âge adulte ont des effets négatifs durables sur les perspectives d'emploi et de revenu (OCDE, 2015a). L'incertitude croissante à laquelle les jeunes sont en proie au début de leur carrière peut également les empêcher d'atteindre d'autres repères traditionnels de l'entrée dans l'âge adulte – l'obtention d'un emploi stable est souvent suivie de la décision de quitter le foyer parental et est généralement l'une des conditions requises pour fonder une famille. À long terme, l'inactivité et le chômage peuvent engendrer de l'isolement et une rupture vis-à-vis de la société, ce qui risque d'avoir de graves répercussions à long terme sur les résultats d'ordre social comme la santé, la fécondité et la confiance, et engendrer à terme de la criminalité (Carcillo et al., 2015).

L'insertion des jeunes dans la société et sur le marché du travail est donc une priorité pour l'ensemble des gouvernements de l'OCDE. Le présent chapitre dresse le bilan de la situation actuelle des jeunes sur le marché du travail, établit le profil des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif, et examine les approches et les mesures adoptées par les pays de l'OCDE pour améliorer l'emploi des jeunes et leurs résultats scolaires. Il tente de répondre aux questions suivantes :

- **Comment les jeunes s'en sont-ils sortis pendant la récession, et quels sont ceux qui ont été le plus touchés par les destructions d'emploi à grande échelle ?** Pour répondre à ces questions, la première section du présent chapitre examine l'évolution du taux de chômage des jeunes au sein de la zone OCDE et le niveau d'instruction de ceux qui ont perdu leur emploi. Beaucoup de jeunes vont à l'école ou étudient et ne participent pas au marché du travail, les taux d'emploi et de chômage étant ainsi des mesures incomplètes de la situation des jeunes sur le marché du travail. L'analyse se concentre donc spécifiquement sur les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif et sur l'évolution de leur nombre tout au long de la crise économique.
- **Qui sont les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif, et combien de temps restent-ils généralement dans cette situation ?** Les jeunes sans emploi ou inactifs présentent des profils très variables en termes de caractéristiques personnelles, de milieu familial et d'obstacles à la poursuite d'études ou à l'obtention d'un emploi. Il est important de les identifier afin de déterminer le type d'aide dont ils auront besoin pour (re)devenir autonomes. La deuxième section établit le profil des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif pays par pays afin de déterminer les principaux facteurs de risque et les obstacles à la réintégration :
 - ❖ Quelle part de ces jeunes est sortie prématurément du système éducatif, et quelle part ne possède pas les compétences en lecture, écriture et calcul requises pour travailler ou suivre une formation ?
 - ❖ Existe-t-il un écart important entre les hommes et les femmes en termes de chômage ou d'inactivité, et quelles en sont les causes probables ?
 - ❖ Et dans quelle mesure les jeunes issus de familles plus défavorisées ont-ils davantage de risques de se retrouver sans emploi ou de sortir du système éducatif ?
- Ce sont les jeunes qui restent sans emploi et à l'écart du système éducatif pendant de *longues périodes* qui sont susceptibles d'être le plus touché par les conséquences négatives à long terme du chômage. La troisième section examine donc la durée pendant laquelle les jeunes restent sans emploi ou en dehors du système éducatif, et cherche à identifier les facteurs les exposant au risque de subir cette situation à long terme.
- **À quelles formes d'aide au revenu les jeunes à faible revenu peuvent-ils prétendre, et sont-elles efficaces pour lutter contre la pauvreté de la jeunesse ?** La situation difficile des jeunes sur le marché du travail a une conséquence : une part croissante d'entre eux a des difficultés à devenir autonome. Bien que les aides au revenu puissent contribuer à absorber les pertes de revenu importantes et à garantir un niveau de vie décent, elles sont souvent moins généreuses et plus difficiles d'accès pour les jeunes. La troisième section examine les aides au revenu à disposition des jeunes :
 - ❖ Quelle proportion de jeunes bénéficie de prestations de chômage ou d'invalidité, d'une aide sociale, ou d'autres types de prestations en espèces, et comment leur nombre a-t-il évolué pendant la crise et après ?
 - ❖ Quelle part des jeunes *chômeurs* bénéficie d'une forme quelconque d'aide au revenu ?
 - ❖ Quelles sont les répercussions de ces aides sur les revenus des jeunes – et sur la pauvreté des jeunes ?
- **Quels actions et programmes peuvent être mis en œuvre pour lutter contre le problème des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif ?** Une analyse pays par pays met en évidence différents obstacles aux études ou à l'emploi. Puisqu'un faible

niveau d'instruction constitue un facteur de risque majeur, la dernière section examine les solutions qui s'offrent aux gouvernements pour s'assurer que les jeunes terminent le deuxième cycle de l'enseignement secondaire :

- ❖ Quelles mesures accroissent les chances de repérer les élèves risquant d'abandonner leurs études et leur apportent l'aide dont ils ont besoin ?
- ❖ Dans quelle mesure les filières de formation professionnelle attractives – notamment les apprentissages de qualité – permettent-elles aux jeunes d'acquérir les compétences et l'expérience professionnelle nécessaires sur le marché du travail ?
- ❖ Quelles interventions peuvent aider les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif à reprendre des études ou à trouver un emploi ? Lesquelles fonctionnent le mieux, et pour qui ? Quelles sont les difficultés de mise en œuvre ? Dans quelles conditions les garanties pour la jeunesse font-elles une différence ?

1. L'emploi des jeunes au sortir de la récession

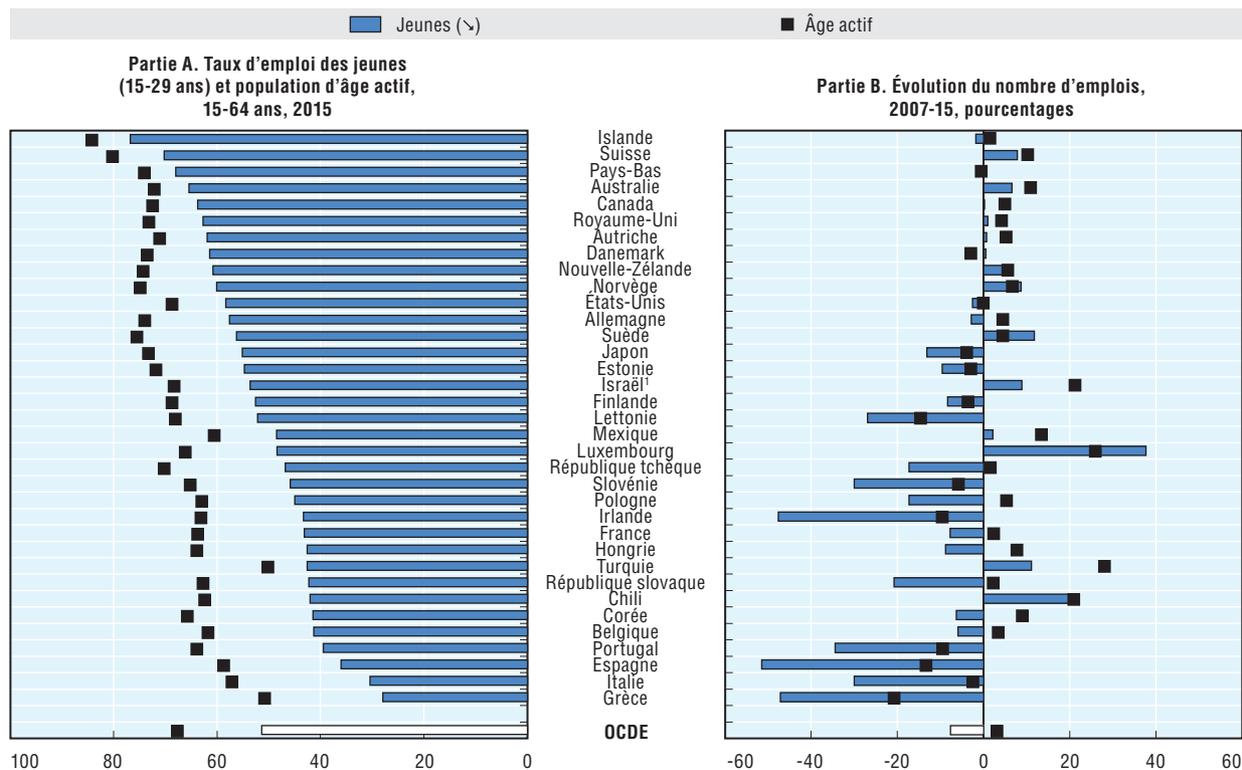
L'emploi des jeunes est un important facteur de cohésion sociale. D'un point de vue macro-économique, des taux de chômage ou d'inactivité constamment élevés représentent une perte considérable en termes de débouchés économiques et de revenu. Ils sapent la confiance à l'égard des institutions politiques et des actions mises en œuvre alors que sur le plan personnel, le sous-emploi des jeunes peut laisser des stigmates qui mettront des années à s'effacer. En effet, de nombreux éléments indiquent que même de courtes périodes d'inactivité et de chômage en début de carrière peuvent avoir des conséquences à long terme. Les jeunes qui ont subi une période de chômage précoce sont plus susceptibles de se retrouver au chômage plus tard au cours de leur carrière (Schmillen et Umkehrer, 2013 ; Möller et Umkehrer, 2014) et il a été démontré qu'ils gagnaient moins (Umkehrer, 2015)².

Cette section examine dans quelle mesure la situation des jeunes sur le marché du travail varie d'un pays à l'autre, et quelle a été son évolution depuis le début de la récession (voir également l'indicateur 4 sur « l'entrée sur le marché du travail »).

La jeunesse a été durement touchée par la crise économique

Les pertes d'emploi considérables qui ont suivi la crise de 2007-08 ont frappé les jeunes de plein fouet. Ils sont davantage susceptibles d'être titulaires de contrats temporaires ou atypiques, plus faciles à interrompre – en d'autres termes, ce sont des « travailleurs marginaux » en vertu du concept de dualisme du marché du travail. En outre, lorsque la demande de main-d'œuvre est faible, les jeunes avec peu ou pas d'expérience professionnelle ont des difficultés à trouver un emploi. La lente reprise constatée dans de nombreux pays depuis la crise n'est pas parvenue à inverser la tendance, et à rétablir l'emploi des jeunes à son niveau antérieur à la crise. À l'échelle de l'OCDE, le nombre de 15-29 ans occupant un emploi a diminué de 8 % entre 2007 et 2015, alors que l'emploi global a légèrement augmenté (graphique 1.1). Les pertes d'emploi les plus catastrophiques au cours de cette période ont été enregistrées dans les pays les plus durement frappés par la récession : en Espagne, en Irlande et en Grèce, l'emploi des jeunes a été divisé par deux. Au Portugal, en Slovaquie, en Italie et en Lettonie, un quart à un tiers de l'ensemble des emplois occupés par des jeunes ont été détruits.

Dans certains pays, comme la France et les États-Unis, l'emploi des jeunes a enregistré une baisse plus modeste, alors qu'une minorité de pays a non seulement réussi à éviter des pertes d'emploi importantes, mais a également enregistré une hausse de l'emploi des

Graphique 1.1. **Près d'un emploi sur dix occupé par un jeune a été détruit depuis le début de la crise**

1. Données de 2011.

Source : Base de données de l'OCDE sur l'emploi, www.oecd.org/emploi/basededonnees.StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933412185>

jeunes – en particulier le Luxembourg (+38 %) et le Chili (+20 %) (graphique 1.1). En réalité, dans ces deux pays, le taux d'emploi des jeunes, notamment des jeunes femmes, était bas au début de la crise, et sa hausse est principalement imputable à la hausse du taux d'activité des femmes.

La reprise est trop faible pour permettre aux jeunes de retrouver un emploi

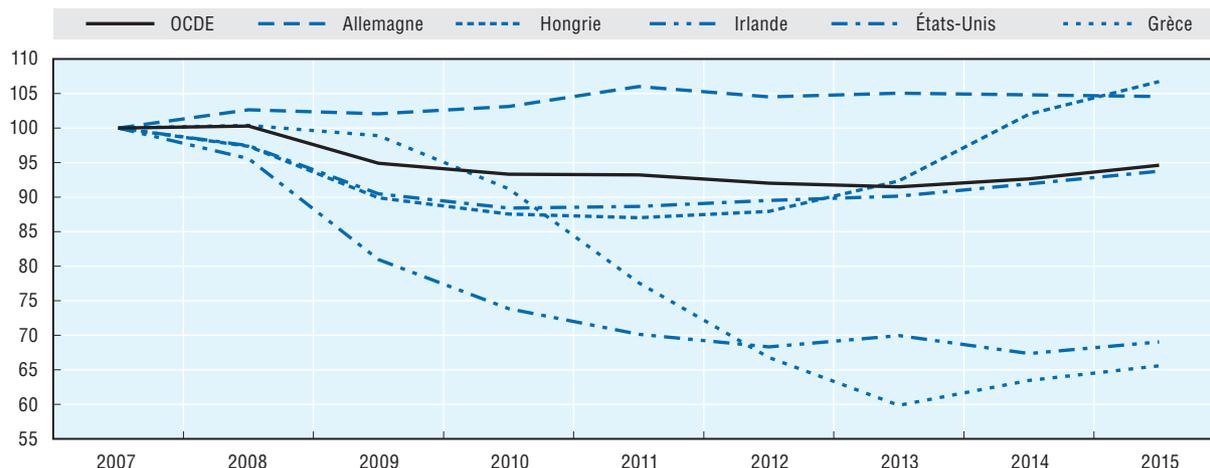
Bien que de nombreux pays connaissent des périodes de reprise, elles sont généralement trop faibles pour faire véritablement repartir l'emploi des jeunes. En effet, les pays d'Europe du Sud durement touchés par la crise – comme l'Espagne, l'Italie et la Grèce – ont enregistré une seconde récession en 2011-12, et la part des jeunes occupant un emploi commence tout juste à se stabiliser. Dans d'autres pays – comme l'Estonie, la Hongrie et l'Islande – l'emploi des jeunes est déjà revenu à son niveau antérieur à la crise, ou est en bonne voie. Dans la zone OCDE, la part moyenne des jeunes occupant un emploi stagne depuis 2010 (graphique 1.2).

Les jeunes peu instruits sont particulièrement vulnérables face aux pertes d'emploi

Les jeunes possédant un faible niveau d'instruction (inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire) étaient les plus vulnérables pendant la crise économique, et le restent durant la lente reprise. Ils sont également les plus exposés aux risques de stigmatisation à long terme. Le nombre de jeunes occupant un emploi et dont le niveau

Graphique 1.2. Le taux d'emploi des jeunes met du temps à repartir à la hausse

Évolution du taux d'emploi des jeunes dans certains pays de l'OCDE (en %), 2007 à 2015, où 2007 = 100 %

Source : Base de données de l'OCDE sur l'emploi, www.oecd.org/emploi/basededonnees.StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933412192>

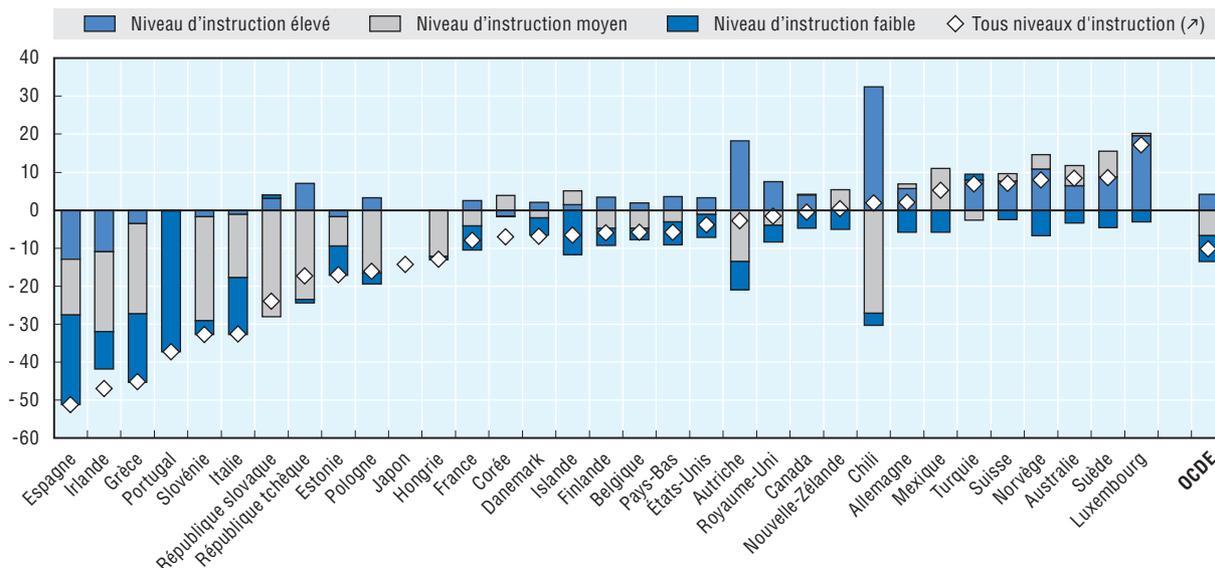
d'instruction ne dépasse pas le premier cycle de l'enseignement secondaire a diminué dans la quasi-totalité des pays entre 2007 et 2014 – y compris dans ceux où l'emploi des jeunes a augmenté au cours de cette même période, comme le Mexique, l'Australie et la Norvège. En effet, au cours de ces sept années, les jeunes qui ont fait les frais des pertes d'emploi dans la zone OCDE étaient ceux faiblement ou moyennement instruits (voir note explicative du graphique 1.3 sur les niveaux d'instruction). À l'inverse, l'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur a augmenté dans la zone OCDE, sauf dans les pays les plus durement touchés par la crise. En République tchèque par exemple, l'emploi global des jeunes a diminué de 17 %, alors qu'il a augmenté de 7 % parmi les jeunes diplômés du supérieur.

Ce fort contraste entre les jeunes qualifiés et non qualifiés reflète certainement la hausse des niveaux d'instruction – les jeunes d'aujourd'hui sont généralement plus instruits qu'ils ne l'étaient en 2007 – et également, dans certains pays, un déclin de la population de jeunes³. Il est également révélateur de la demande croissante de compétences. De nombreux emplois détruits pendant la crise sont définitivement perdus. Il est donc essentiel de s'assurer que tous les jeunes qui entrent sur le marché du travail sont bien qualifiés. Du fait de la faiblesse relative de la demande de main-d'œuvre actuellement, c'est le bon moment pour investir dans les compétences des jeunes les plus vulnérables. (La section 5 évoque les mesures et les programmes susceptibles d'améliorer les compétences des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif peu qualifiés, afin qu'ils soient prêts lorsque la demande de main-d'œuvre repartira à la hausse.)

L'emploi des jeunes tend à être plus élevé lorsque les jeunes sont nombreux à cumuler travail et études

Du fait des effets divergents de la récession, les inégalités se sont accentuées entre les pays de l'OCDE en termes d'emploi des jeunes. En 2015, plus des deux tiers des jeunes occupaient un emploi dans les pays les plus performants, comme l'Islande, la Suisse, les Pays-Bas et l'Australie. À l'inverse, dans les pays d'Europe du Sud les plus durement touchés par la crise, seul un quart à un tiers de l'ensemble des jeunes occupait un emploi (graphique 1.1).

Graphique 1.3. Les jeunes peu instruits ont été les plus durement touchés par la récession
Évolution en pourcentage du nombre de 15-29 ans occupant un emploi entre 2007 et 2014, par niveau d'instruction



Note : Le graphique montre le changement absolu des individus occupant un emploi selon le niveau d'éducation en pourcentage du changement total des personnes employées. Tranche d'âge des 15-24 ans pour le Japon. Données de 2006-13 pour le Chili, 2008-13 pour la Corée, et 2007-13 pour l'Allemagne, le Japon, la Nouvelle-Zélande et la Turquie.

Les niveaux d'instruction sont définis comme suit : « niveau d'instruction faible » correspond à un niveau inférieur ou égal au premier cycle de l'enseignement secondaire [jusqu'au niveau 3C court de la Classification internationale type de l'éducation (CITE)], « niveau d'instruction moyen » correspond au deuxième cycle de l'enseignement secondaire et à l'enseignement postsecondaire non supérieur (niveaux 3C long à 4), « niveau d'instruction élevé » correspond à l'enseignement supérieur (niveaux 4 et 5).

Au Mexique et en Nouvelle-Zélande, il n'est pas possible de faire la distinction entre les niveaux d'instruction moyen et élevé, et il n'existe pas d'informations sur le niveau d'instruction des jeunes occupant un emploi au Japon et en Corée, si bien que la moyenne de l'OCDE n'a pas été ventilée par niveau. Du fait d'une interruption de la série chronologique d'Israël en 2011, les comparaisons entre 2007 et 2014 n'ont pas pu être faites pour ce pays.

Du fait de l'absence d'informations sur le niveau d'instruction de certaines personnes, il existe des disparités entre l'évolution totale du nombre de jeunes occupant un emploi (losanges) et la variation agrégée entre les différents niveaux d'éducation pour le Danemark, l'Irlande, la Corée et la Suède.

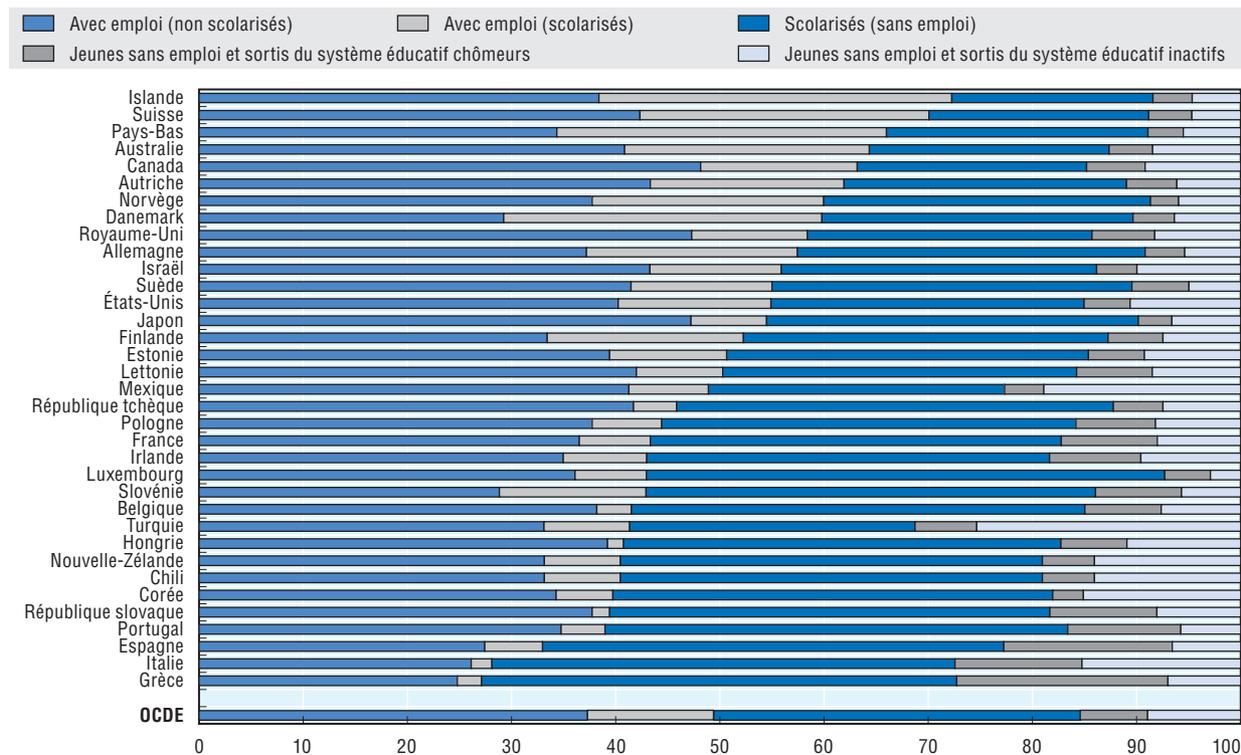
Source : Calculs de l'OCDE à partir des enquêtes nationales sur la main-d'œuvre et de la Base de données de l'OCDE sur l'éducation (Australie, Allemagne, Japon et Corée).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933412206>

Ces disparités entre les taux d'emploi des jeunes sont également liées à un facteur plus structurel – la part des jeunes qui cumulent travail et études (graphique 1.4). En Islande, en Suisse et aux Pays-Bas, plus de la moitié de l'ensemble des étudiants occupent également un emploi, alors qu'en Espagne, en Grèce, en Italie, en Hongrie, au Portugal ou en République slovaque, seul un jeune sur vingt en occupe un. Il a été démontré que les jeunes qui travaillent modérément (moins de 15 heures par semaine) ont moins de risque de sortir prématurément du système éducatif, peut-être parce que l'emploi leur permet d'acquérir des compétences utiles dans la vie courante, comme le caractère consciencieux et la motivation, et peut participer à leur orientation professionnelle. Il existe également des avantages pour les étudiants de l'enseignement supérieur, notamment s'ils travaillent modérément – c'est-à-dire moins qu'un mi-temps – dans un emploi en lien avec leur domaine d'études. Ainsi, certains pays encouragent l'emploi des étudiants en mettant en place ou en renforçant les volets pratiques au sein des cursus scolaires et universitaires (Quintini et Martin, 2014).

Graphique 1.4. Dans les pays les plus performants, de nombreux jeunes cumulent travail et études

Situation des jeunes sur le marché du travail, pourcentages, 2014



Note : Les pays sont classés de haut en bas par ordre décroissant du taux d'emploi des jeunes. Données de 2013 pour le Chili, la Corée, la Nouvelle-Zélande et la Turquie.

Source : Calculs de l'OCDE à partir des enquêtes nationales sur la main-d'œuvre et de la Base de données de l'OCDE sur l'éducation (Australie, Allemagne, Israël et Nouvelle-Zélande).

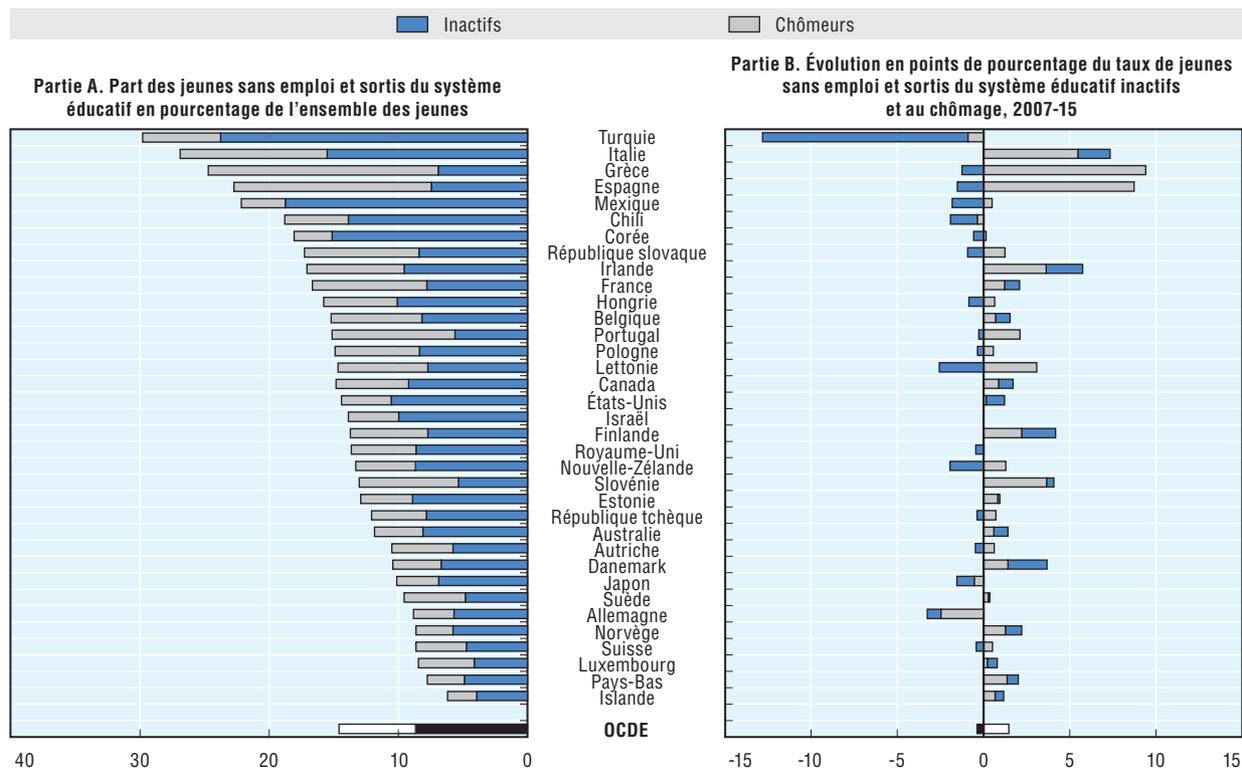
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933412211>

De nombreux jeunes sans emploi et sortis du système éducatif ne cherchent pas de travail

Le nombre de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif a augmenté dans la plupart des pays de l'OCDE en raison des pertes d'emplois considérables qui ont suivi la crise économique. En 2015, on en comptait 40 millions à l'échelle de l'OCDE, dont plus des deux tiers ne cherchaient pas activement du travail – d'où l'appellation « jeunes sans emploi et sortis du système éducatif inactifs ». En moyenne, 14,6 % des jeunes étaient sans emploi et sortis du système éducatif en 2015 dans les pays de l'OCDE ; lorsqu'il est pondéré en fonction du nombre de jeunes peuplant les pays, ce taux passe 17 %⁴. Cette part était remarquablement élevée dans les pays les plus durement frappés par la récession – entre un quart et un cinquième de l'ensemble des jeunes étaient dans cette situation en Grèce, Italie et Espagne⁵.

Si l'on distingue les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif qui cherchent activement un emploi – chômeurs – de ceux qui n'en cherchent pas – inactifs – on s'aperçoit que dans la plupart des pays, la majorité de ces jeunes ne cherche même pas d'emploi. C'est en Turquie et au Mexique que la part de ces jeunes inactifs est la plus élevée, mais elle est également importante en Italie, en Corée et au Chili (graphique 1.5, partie A). La section intitulée « Qui sont les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif ? Portrait d'une jeunesse désœuvrée » montre qu'ils ne cherchent pas d'emploi pour diverses raisons – par

Graphique 1.5. La hausse des taux de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif est principalement due à la hausse du chômage des jeunes



Note : Les pays sont classés de haut en bas par ordre décroissant du taux global de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif. Les données sur Israël ne sont pas comparables avant et après 2011, c'est pourquoi l'évolution en points de pourcentage n'est pas présentée pour Israël. Données de 2006-13 pour le Chili, 2008-13 pour la Corée, et 2014 pour Israël.

Source : Calculs de l'OCDE à partir des enquêtes nationales sur la main-d'œuvre et de la Base de données 2015 National Educational Attainment Classification (NEAC) de l'OCDE, https://stats.oecd.org/Index.aspx?datasetcode=EAG_NEAC# (Australie, Israël, Corée et Nouvelle-Zélande).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933412221>

exemple obligations familiales, problèmes de santé, problèmes d'addiction ou impression qu'une éventuelle recherche d'emploi resterait infructueuse. Dans certains pays – comme la Turquie, le Mexique et le Chili – le taux élevé de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif inactifs est imputable au faible taux d'activité des femmes. Toutefois, puisque ces jeunes inactifs ne sont pas nécessairement inscrits auprès des services publics de l'emploi ou des services sociaux, ils peuvent être particulièrement difficiles à recenser. La section 5, « Politiques en faveur de l'autonomie des jeunes » présente les programmes conçus pour attirer et motiver ces jeunes inactifs.

La part des jeunes au chômage est importante dans certains pays, notamment ceux durement frappés par la crise – 18 % en Grèce et 15 % en Espagne. En revanche, seuls 2 % de l'ensemble des jeunes sont au chômage et cherchent du travail en Islande, et 3 % en Norvège, aux Pays-Bas, en Corée, en Allemagne, au Japon et au Mexique.

La hausse des taux de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif et de formation depuis le début de la crise est entièrement due à une hausse de la part des chômeurs parmi ces jeunes, alors que la part des inactifs est restée stable, voire a diminué (graphique 1.5, partie B). En Grèce, par exemple, la hausse des taux de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif était uniquement due à la hausse du nombre de chômeurs dans cette catégorie, alors que la part d'inactifs a diminué.

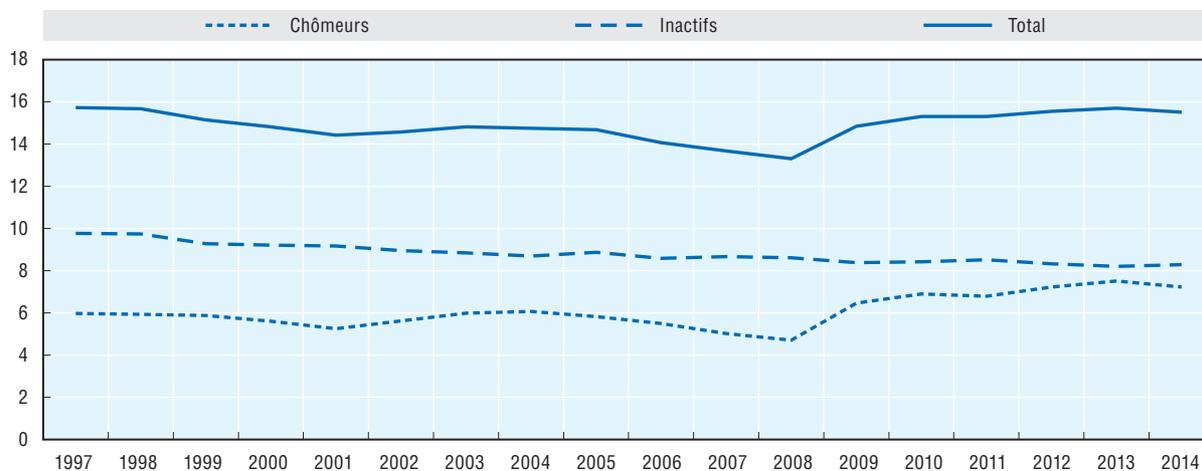
La hausse des taux de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif ne correspond pas exactement à la baisse des taux d'emploi. En effet, la part des jeunes qui ne travaillent pas mais suivent des études a également augmenté pendant la crise dans la plupart des pays – en moyenne, elle a augmenté de 3 points de pourcentage entre 2007 et 2014 dans la zone OCDE (non présenté). Cette hausse était importante dans certains pays ayant enregistré des pertes d'emplois considérables, comme l'Espagne (+15 points de pourcentage) ou l'Irlande (+12 points de pourcentage), mais également la Turquie (+9 points de pourcentage) et le Danemark (+8 points de pourcentage).

Le problème des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif et de formation est structurel, mais il a été exacerbé par la crise

Dans quelle mesure le problème des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif est-il directement causé par la baisse de la demande de main-d'œuvre pendant et après la récession, et dans quelle mesure est-il *structurel* ? En d'autres termes, peut-on s'attendre à ce que les taux de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif diminuent lorsque la demande de main-d'œuvre repartira à la hausse, ou existe-t-il des obstacles à l'emploi de ces jeunes en dehors de toute influence des cycles économiques – par exemple en raison d'une inadéquation entre les compétences des jeunes et les besoins des employeurs ? Le graphique 1.6 présente les taux moyens de ces jeunes – inactifs et chômeurs – dans la zone OCDE depuis la fin des années 90. La part d'inactifs affiche une tendance à la baisse légère mais continue, qui s'est poursuivie pendant la crise – au cours des 17 dernières années, il a diminué de 2 points de pourcentage. La part de chômeurs, en revanche, suit clairement la conjoncture. Pendant la récession, elle a beaucoup plus augmenté qu'au cours des récessions précédentes, culminant à 7.5 % en 2013. Elle était alors bien supérieure à n'importe quelle valeur observée durant cette période.

Graphique 1.6. L'inactivité des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif n'a pas été influencée par la crise

Jeunes sans emploi et sortis du système éducatif chômeurs, inactifs, et total, moyenne de l'OCDE, 1997-2014



Note : La moyenne de l'OCDE est fondée sur 25 pays pour lesquels on dispose de données pendant un nombre suffisant d'années.

Source : Base de données de l'OCDE sur l'éducation.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933412239>

Cela suggère que bien que les jeunes aient subi de sévères pertes d'emplois pendant la crise, le taux moyen de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif à travers la zone

Encadré 1.1. Mesurer le chômage des jeunes

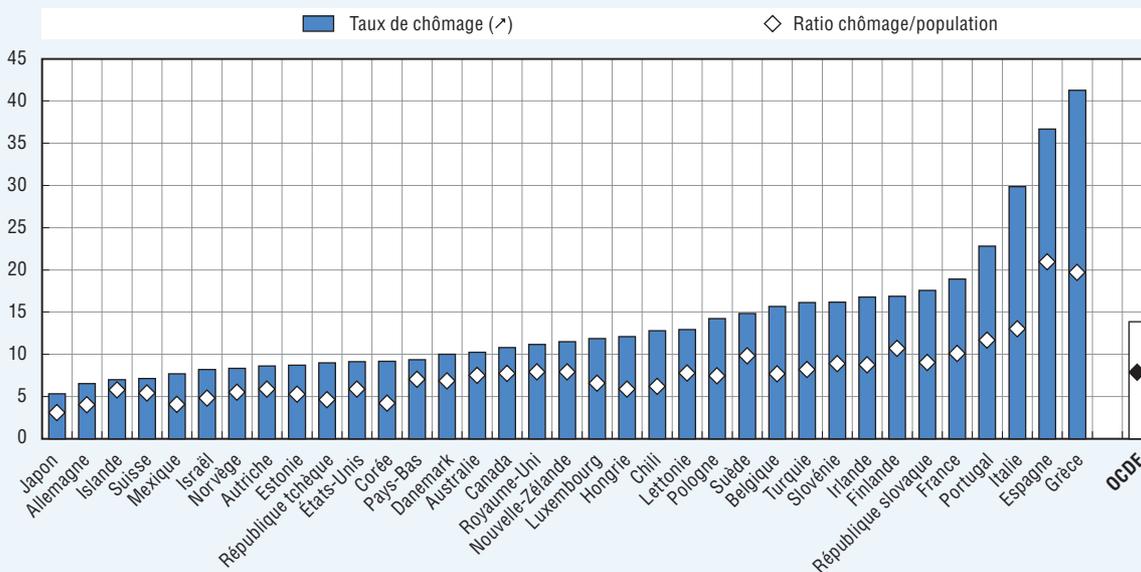
L'un des indicateurs les plus largement utilisés pour évaluer la situation sur le marché du travail est le *taux de chômage* – le nombre de chômeurs rapporté au nombre des personnes actives (qu'elles soient au chômage ou qu'elles travaillent). Cette mesure peut être trompeuse lorsqu'elle est appliquée aux jeunes, puisque nombre d'entre eux ne sont pas présents sur le marché du travail, soit parce qu'ils sont étudiants, soit parce qu'ils appartiennent à la catégorie des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif inactifs.

La part des jeunes actifs varie considérablement d'un pays à l'autre – de 43 % en Italie à 83 % en Islande (graphique 1.4). Ces disparités ne sont pas seulement liées aux différences de climat économique entre les pays, elles sont également influencées par la structure du système éducatif d'un pays : l'attachement des jeunes au marché du travail tend à être plus important dans les pays dotés de systèmes d'apprentissage – les filières professionnelles du deuxième cycle de l'enseignement secondaire qui associent une formation en entreprise et une formation théorique. Même si la part des jeunes au chômage est la même dans deux pays, celui affichant le taux d'activité le plus élevé enregistrera un taux de chômage plus faible, puisque le dénominateur comprend davantage de jeunes.

L'une des mesures du chômage des jeunes qui n'est pas influencée par le nombre d'étudiants ne travaillant pas est le *ratio chômage/population* – le nombre de chômeurs exprimé en part de l'ensemble de la population de jeunes. Si tous les jeunes travaillent ou cherchent un emploi (soit un taux d'activité de 100 %), le taux de chômage et le ratio chômage/population coïncident. Si le taux d'activité des jeunes est d'environ 50 %, comme en Grèce et en Espagne, le taux de chômage sera deux fois plus élevé que le ratio chômage/population correspondant (graphique 1.7).

Graphique 1.7. Les taux de chômage sont toujours supérieurs aux ratios chômage/population

Taux de chômage et ratios chômage/population en pourcentage, 2015



Source : Base de données de l'OCDE sur l'emploi, www.oecd.org/emploi/basededonnees.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933412242>

Cette question conceptuelle a un impact direct sur le taux de chômage des jeunes dans les pays les plus touchés par la crise, souvent qualifié de dramatique. Le taux de chômage des jeunes de 45 % en Grèce correspond à un ratio de 22 %, et le taux de chômage de 40 % en Espagne à un ratio de 23 % (graphique 1.7).

OCDE ne devrait pas diminuer de plus de 2 à 3 points de pourcentage durant la reprise. Le composante structurelle de la problématique des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif nécessite donc des politiques ciblées pour aider ces jeunes à surmonter les obstacles à l'emploi qu'ils rencontrent. Certaines d'entre elles sont présentées dans la section 5.

Le nombre élevé de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif pèse lourdement sur les économies de l'OCDE

Le nombre élevé de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif engendre des coûts d'opportunité importants pour les économies de l'OCDE, dans la mesure où le temps et les compétences de ces jeunes ne sont pas mis à profit. Le fait que le problème des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif soit en partie structurel et qu'il ne risque pas de se résoudre de lui-même une fois que les économies de l'OCDE seront totalement rétablies alourdit encore ce coût récurrent. La présente section donne une estimation approximative de ces coûts pour les pays de l'OCDE.

Le coût des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif est défini comme le revenu professionnel brut que ces jeunes pourraient demander s'ils avaient un emploi, mesuré comme le coût brut du travail (incluant les cotisations de sécurité sociale)⁶. Ce coût peut être considéré comme une mesure indirecte du manque à gagner en termes de productivité de ces jeunes. Cette section présente trois estimations : les estimations haute et basse, ainsi qu'une estimation ponctuelle. L'estimation ponctuelle tient compte du fait que les jeunes sans emploi sont susceptibles d'avoir un potentiel de revenu inférieur à celui des jeunes occupant un emploi – par exemple le bagage éducatif des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif est généralement inférieur à celui des autres jeunes, et ces jeunes sont plus susceptibles d'avoir des obligations familiales (voir chapitre 3)⁷. L'estimation haute s'appuie l'hypothèse que si les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif avaient un emploi, ils toucheraient en moyenne les mêmes salaires et choisiraient de travailler autant que les jeunes du même sexe et du même âge occupant un emploi. L'estimation basse s'appuie sur l'hypothèse que les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif ne pourraient prétendre qu'à un « bas salaire », défini comme les deux tiers du salaire médian des jeunes du même sexe et du même groupe d'âge⁸. Ainsi, l'hypothèse haute comme l'hypothèse basse ignorent les différences portant sur d'autres caractéristiques, comme le niveau d'instruction.

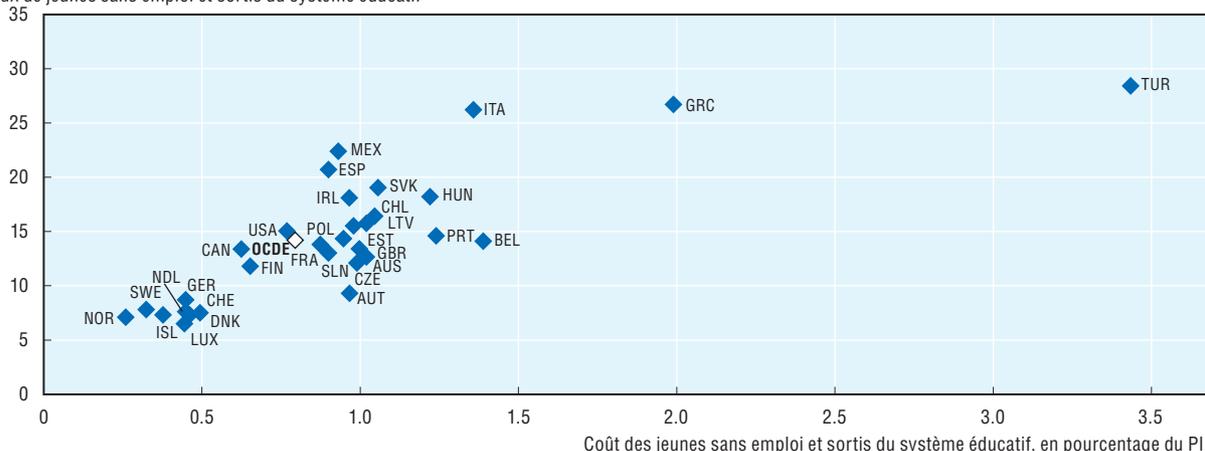
Cet exercice estime les coûts salariaux bruts qu'auraient pu engendrer les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif dans l'OCDE en 2014 entre 360 et 605 milliards USD, avec une estimation ponctuelle à 560 milliards USD, soit entre 0.9 et 1.5 % du PIB de l'OCDE. Le graphique 1.8 présente l'estimation basse pour chaque pays en part du PIB⁹.

Le coût total des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif est fonction du taux de ces jeunes et des niveaux de salaire. Les pays affichant les taux de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif les plus élevés supportent les coûts les plus importants : 3.4 % du PIB en Turquie et 2 % en Grèce. Toutefois, des niveaux de salaires relativement hauts peuvent faire peser des coûts considérables sur les pays affichant des taux modérés de jeunes dans cette catégorie : la Belgique, qui se trouve en milieu de tableau en termes de taux (voir graphique 1.5), affiche un coût relatif similaire à celui de l'Italie, où ce taux est deux fois plus élevé. Les pays où le coût relatif des jeunes sans emploi et sortis du système

Graphique 1.8. Les coûts des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif sont importants dans de nombreux pays de l'OCDE

Taux annuel des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif et estimation de leur coût en pourcentage du PIB, 2014

Taux de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif



Source : Calculs de l'OCDE fondés sur l'EU-SILC, l'enquête HILDA (Australie), l'EDTR (Canada), l'étude CASEN (Chili), le SOEP (Allemagne), l'enquête ENIGH (Mexique), le SILC (Turquie) et la CPS (États-Unis). Données de 2014 sauf pour le Chili et la Suisse (2013), la Turquie (2012) et le Canada (2011). Données sur le PIB tirées de OECD.Stat, <http://stats.oecd.org>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933412259>

éducatif est le plus bas sont les pays d'Europe du Nord affichant des faibles taux de ces jeunes, comme la Norvège, la Suède ou le Danemark.

Ces estimations donnent seulement une mesure approximative du coût social net réel de ce phénomène, puisqu'elles ne tiennent pas compte du fait que certains jeunes sans emploi et sortis du système éducatif préfèrent ne pas travailler, et que leur famille et la collectivité à plus grande échelle sont également susceptibles de tirer profit de leur inactivité. D'autre part, des taux élevés de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif peuvent affecter négativement les individus et la société, par exemple par une dégradation de l'état de santé ou une hausse de la criminalité. Les estimations ignorent également les prestations sociales versées à certains de ces jeunes. Autre complication : les salaires et les prix pourraient évoluer si tous ces jeunes se mettaient soudainement à travailler, surtout dans les pays où ils représentent une part importante de la jeunesse.

2. Qui sont les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif ? Portrait d'une jeunesse désœuvrée

Les politiques visant à prévenir et à réduire le chômage et l'inactivité des jeunes nécessitent de comprendre les obstacles qui maintiennent ces jeunes en dehors de l'emploi ou des études. Ce n'est qu'à cette condition qu'elles pourront être efficacement conçues et adaptées aux besoins. Les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif forment un groupe diversifié, à l'instar des difficultés qu'ils rencontrent au sein des pays et entre eux. Certains jeunes ont du mal à trouver un emploi parce qu'ils ont quitté l'école prématurément, tandis que d'autres – les femmes notamment – ont des obligations familiales. Ceux atteints d'une maladie ou d'un handicap peuvent se heurter à des difficultés pratiques pour entreprendre des études ou travailler, tandis que les immigrants peuvent être confrontés à la barrière de la langue.

La présente section tente de dresser un portrait approfondi de cette catégorie de jeunes, examine la durée pendant laquelle ils restent inactifs ou sans emploi, et identifie les facteurs les exposant au risque de subir cette situation à long terme.

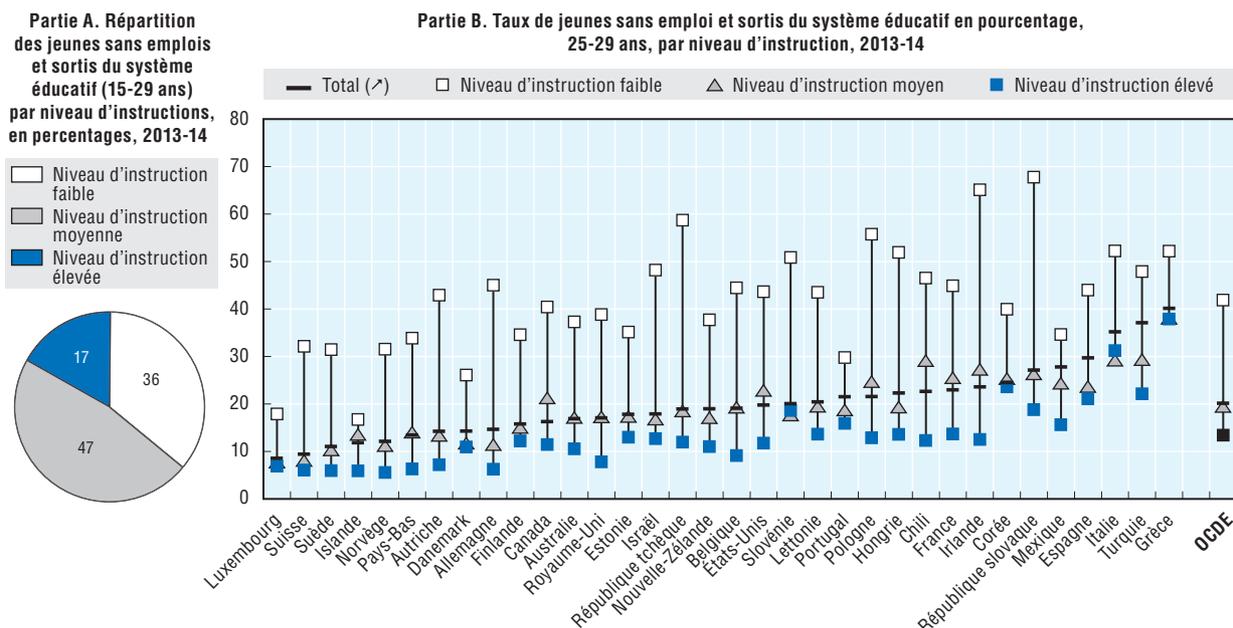
De faibles niveaux d'instruction et de compétences augmentent le risque de se retrouver sans emploi et de sortir du système éducatif

Alors que le marché du travail exige un niveau d'instruction et des compétences toujours plus élevés, un faible niveau d'instruction joue un rôle décisif dans le fait de se retrouver sans emploi et de sortir du système éducatif. En moyenne, les taux de jeunes dans cette situation au sein de l'OCDE sont trois fois plus élevés chez les jeunes dont le niveau d'instruction est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire, et 1.5 fois plus élevés chez ceux qui ont un niveau d'instruction moyen (deuxième cycle de l'enseignement secondaire) que chez ceux titulaires de diplômes universitaires (ou de l'enseignement supérieur). Puisque les jeunes sont bien trop nombreux à ne pas terminer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire – 17 % des jeunes adultes (25-34 ans) avaient au maximum un niveau de premier cycle de l'enseignement secondaire en 2014 – on peut en conclure qu'une part importante des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif n'ont pas terminé leurs études. De fait, un peu plus d'un tiers de l'ensemble des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif ont atteint seulement le premier cycle de l'enseignement secondaire (graphique 1.9, partie A), alors que 47 % ne sont pas allés plus loin que le deuxième cycle. Moins d'un cinquième des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif sont diplômés de l'enseignement supérieur.

Ce fossé éducatif varie considérablement d'un pays à l'autre. Alors que le niveau d'instruction des jeunes s'améliore au fil du temps, l'absence de qualifications fait de plus en plus obstacle à l'emploi. En Allemagne, les jeunes peu instruits, par exemple, ont 7 fois plus de risques de se retrouver sans emploi ou de sortir du système éducatif (graphique 1.9, partie B). Et au Chili, les taux de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif sont 2.4 fois plus élevés chez les jeunes possédant un niveau d'instruction moyen que chez les plus instruits. En bref, une bonne formation contribue à protéger les jeunes, alors qu'un arrêt prématuré des études leur fait courir un risque considérable, notamment lorsque la plupart des autres jeunes atteignent le deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou l'enseignement supérieur.

Les compétences de base sont également un déterminant important du fait de se retrouver sans emploi et en dehors du système éducatif. Le Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA) fait aussi état d'un lien étroit entre fréquentation de l'éducation pré-primaire et de meilleures performances en lecture, écriture et mathématiques plus tard dans l'existence. L'école permet d'acquérir des compétences, et les compétences déterminent le niveau d'instruction. Il s'ensuit donc qu'un abandon prématuré de la scolarité peut se traduire par un faible niveau en lecture, écriture et calcul, tandis que les jeunes qui ont rencontré des difficultés avec ces compétences élémentaires dès leur plus jeune âge sont également plus susceptibles d'abandonner, puisqu'ils prennent du retard par rapport à leurs pairs. Et avec de mauvaises compétences à l'écrit et en calcul, il est plus difficile de trouver un emploi. Les politiques doivent aider les jeunes à maîtriser ces compétences de base afin de réduire les risques qu'ils se retrouvent sans emploi et sortent du système éducatif. Au sein de l'OCDE, les jeunes ayant un niveau faible ou moyen en lecture, écriture et calcul ont quatre fois plus de risques de se retrouver dans cette situation que leurs pairs hautement qualifiés (graphique 1.10, parties A et B).

Graphique 1.9. **Les taux de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif sont considérablement plus élevés chez les jeunes peu instruits**



Note : Les données de la partie B correspondent à 2014, sauf pour l'Allemagne, l'Australie, le Chili, la Corée, Israël, le Mexique, la Nouvelle-Zélande et la Turquie (2013). Pas de donnée disponible pour le Japon.

« Niveau d'instruction faible » correspond à un niveau inférieur ou égal au premier cycle de l'enseignement secondaire (niveaux 0 à 2 de la Classification internationale type de l'éducation [CITE]), « niveau d'instruction moyen » correspond au deuxième cycle de l'enseignement secondaire et à l'enseignement postsecondaire (niveaux 3-4), et « niveau d'instruction élevé » correspond à l'enseignement supérieur (niveaux 5-6).

Source : Calculs de de l'OCDE à partir de l'Enquête sur les forces de travail de l'UE et des enquêtes nationales sur la main-d'œuvre de l'Allemagne, de l'Australie, de la Corée, d'Israël, du Mexique, de la Nouvelle-Zélande et de la Turquie ; Base de données de l'éducation de l'OCDE, https://stats.oecd.org/Index.aspx?datasetcode=EAG_TRANS.

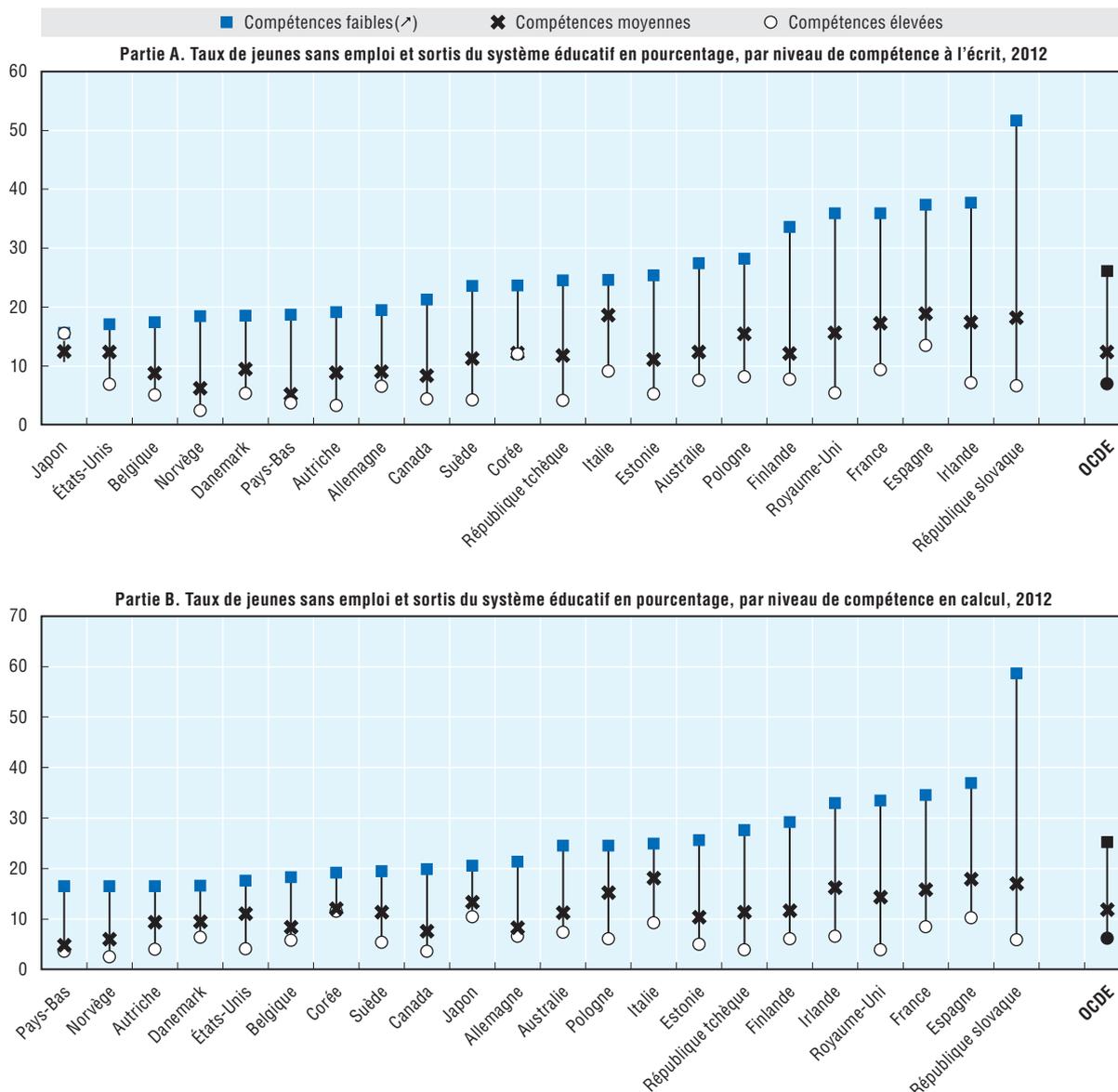
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933412263>

On sait également que les compétences non cognitives sont fortement prédictives du devenir éducatif et professionnel (Heckman et al., 2006). Des caractéristiques comme le caractère consciencieux, la stabilité émotionnelle ou l'ouverture à l'expérience sont des facteurs qui peuvent être aussi importants que le QI pour terminer ses études, trouver un emploi et toucher un revenu (voir encadré 1.2). Elles ont également un impact important sur la santé, le comportement vis-à-vis de la loi et d'autres résultats d'ordre social. De même, il a été démontré que les compétences non cognitives étaient plus malléables que les compétences cognitives à l'adolescence, et de nombreux programmes efficaces en faveur des jeunes les développent. Aux États-Unis, l'apprentissage de l'autodiscipline, la capacité à travailler en groupe et l'autorégulation des émotions sont par exemple au cœur de nombreuses approches, dont deux programmes nationaux majeurs : *Head Start* pour les enfants de maternelle, et *Jobs Corps*, un programme visant à donner une deuxième chance aux adolescents et aux adultes (voir encadré 1.6).

On compte davantage de femmes parmi les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif, principalement en raison des obligations familiales

Bien que le manque de formation soit le principal facteur conduisant au non-emploi des jeunes, le fait d'être une femme accroît également les risques. Les femmes sont en effet plus susceptibles de se retrouver sans emploi et de sortir du système éducatif que les

Graphique 1.10. **Des mauvaises compétences à l'écrit ou en calcul accroissent également considérablement le risque de se retrouver sans emploi et de sortir du système éducatif pour les jeunes**



Note : Les compétences à l'écrit et en calcul sont notées en fonction du niveau de compétence obtenu dans le *Programme international pour l'évaluation des compétences des adultes (PIAAC)* : « Compétences faibles » – niveau 1 ou inférieur, « Compétences moyennes » – niveaux 2 et 3 ; et « Compétences élevées » – niveaux 4 et 5. De faibles compétences à l'écrit, telles que mesurées par le PIAAC, indiquent que la personne concernée ne peut effectuer que des tâches peu complexes, et est moins en mesure d'intégrer des informations provenant de sources multiples ; de faibles compétences en calcul indiquent que la personne concernée est moins en mesure d'effectuer des tâches mathématiques complexes et a moins recours aux stratégies de résolution des problèmes.

Source : OCDE (2015), *Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2015 – Les jeunes, les compétences et l'employabilité*, Éditions OCDE, Paris (d'après l'Enquête sur les compétences des adultes, PIAAC 2012).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933412278>

hommes – 1.4 fois plus de risques à l'échelle de l'OCDE (graphique 1.11). Au-delà de cette moyenne, on constate des variations d'un pays à l'autre. Dans certains, comme les pays nordiques en particulier, l'écart entre hommes et femmes est négligeable. À l'inverse, au Mexique ou en Turquie, par exemple, les femmes ont trois à quatre fois plus de risques de

Encadré 1.2. Compétences non cognitives, études et devenir professionnel

Bien que l'effet des années de scolarité et des compétences cognitives (comme l'attention, la mémoire et la résolution des problèmes mesurées par le QI et les autres tests de compétences) sur le revenu et la santé soit connu depuis de nombreuses années, le rôle des traits de personnalité, ou compétences non cognitives, l'est moins.

Des recherches de plus en plus nombreuses montrent que les compétences non cognitives sont associées au niveau d'instruction et à des résultats comme la sortie prématurée du système éducatif. Sur cinq grands traits de personnalité – caractère consciencieux, ouverture à l'expérience, extraversion, agréabilité et névrosisme (qui renvoie également à la stabilité émotionnelle) – ce sont les deux premiers qui prédisent le mieux les résultats scolaires généraux (Goldberg et al., 1998 pour les États-Unis ; Báron et Cobb-Clark, 2010 pour l'Australie ; et Van Eijck et De Graaf, 2004 ; Almlund et al., 2011 ; et Brunello et Schlotter, 2011 pour les pays européens). Heckman, Stixrud et Urzua (2006) montrent qu'au-delà de leur influence sur les études, les traits de personnalité comme le caractère consciencieux affectent les revenus, notamment des personnes occupant des emplois peu qualifiés. Le caractère consciencieux est également étroitement associé aux bons résultats scolaires, à l'instar de l'intelligence (Poropat, 2009), tandis qu'un certain nombre d'études ont montré que la stabilité émotionnelle était souvent un bon facteur prédictif d'un niveau d'instruction élevé.

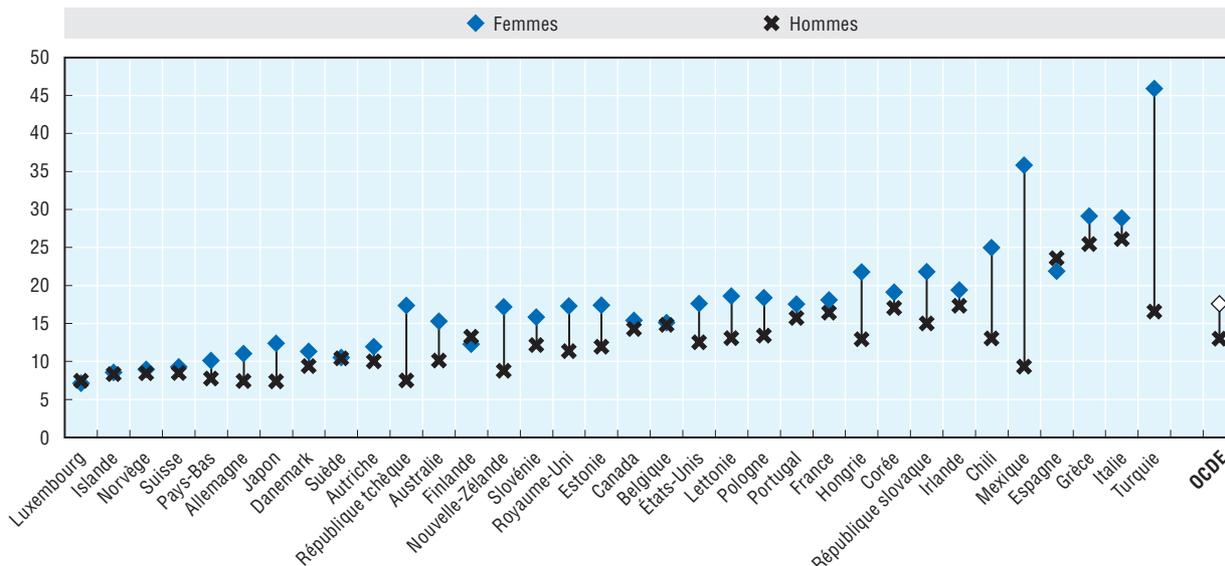
Les compétences non cognitives peuvent être considérées comme des « ressources internes » qui améliorent à terme les résultats scolaires, familiaux, sociaux et professionnels (Almlund et al., 2011 ; Cunha et Heckman, 2007). Les performances professionnelles et scolaires partagent un certain nombre de déterminants. Par exemple, les deux nécessitent de rendre un travail dans un délai donné et font intervenir l'intelligence à divers degrés. Il n'est donc pas surprenant que les compétences non cognitives soient également associées aux résultats professionnels. L'importance de l'intelligence croît avec la complexité d'une profession, tandis qu'un caractère consciencieux peut être exigé dans les emplois qualifiés à semi-qualifiés, voire non qualifiés. Le principal résultat qui ressort des études publiées est que les compétences non cognitives sont tout aussi prédictives des résultats scolaires, professionnels et des autres résultats d'ordre social que les capacités cognitives, même lorsque l'on tient compte du milieu familial et de la cognition.

Des études montrent qu'au moins la moitié des compétences non cognitives sont déterminées par l'environnement familial et scolaire de l'enfant, alors que les autres sont imputables à des facteurs héréditaires. Les traits de personnalité peuvent donc être modifiés par l'expérience et les interventions spécialisées, tandis que les compétences cognitives apparaissent tôt au cours de la vie et sont plus difficiles à façonner. De nombreuses interventions efficaces visant les élèves désavantagés cherchent à améliorer les traits non cognitifs, souvent associés à des mesures visant à améliorer les compétences cognitives. Ces approches ouvrent de nouvelles voies pour la politique sociale, de l'emploi et de l'éducation (Carcillo et al., 2015). Les programmes scolaires innovants, le soutien scolaire, le mentorat, les programmes d'apprentissage, l'expérience professionnelle et les programmes de la deuxième chance peuvent ainsi contribuer à influencer sur les compétences non cognitives.

se retrouver sans emploi et sorties du système éducatif que les hommes. Cela peut être dû à la répartition traditionnelle des rôles entre hommes et femmes, ces dernières accomplissant le gros des tâches domestiques et s'occupant des enfants. Toutefois, certains pays à revenu plus élevé comme la Nouvelle-Zélande et la République tchèque affichent des écarts plus importants entre les sexes, les femmes sans emploi et sorties du système éducatif étant deux fois plus nombreuses que les hommes.

Graphique 1.11. Les jeunes femmes sont plus susceptibles de se retrouver sans emploi et de sortir du système éducatif que les jeunes hommes

Taux de femmes et d'hommes sans emploi et sortis du système éducatif en pourcentage des 15-29 ans, 2014



Note : 15-24 ans pour le Japon et 16-29 ans pour les États-Unis. Données de 2013 pour le Chili et la Turquie. Données de 2014 pour tous les autres pays.

Pays classés de gauche à droite par ordre croissant du taux global de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif.

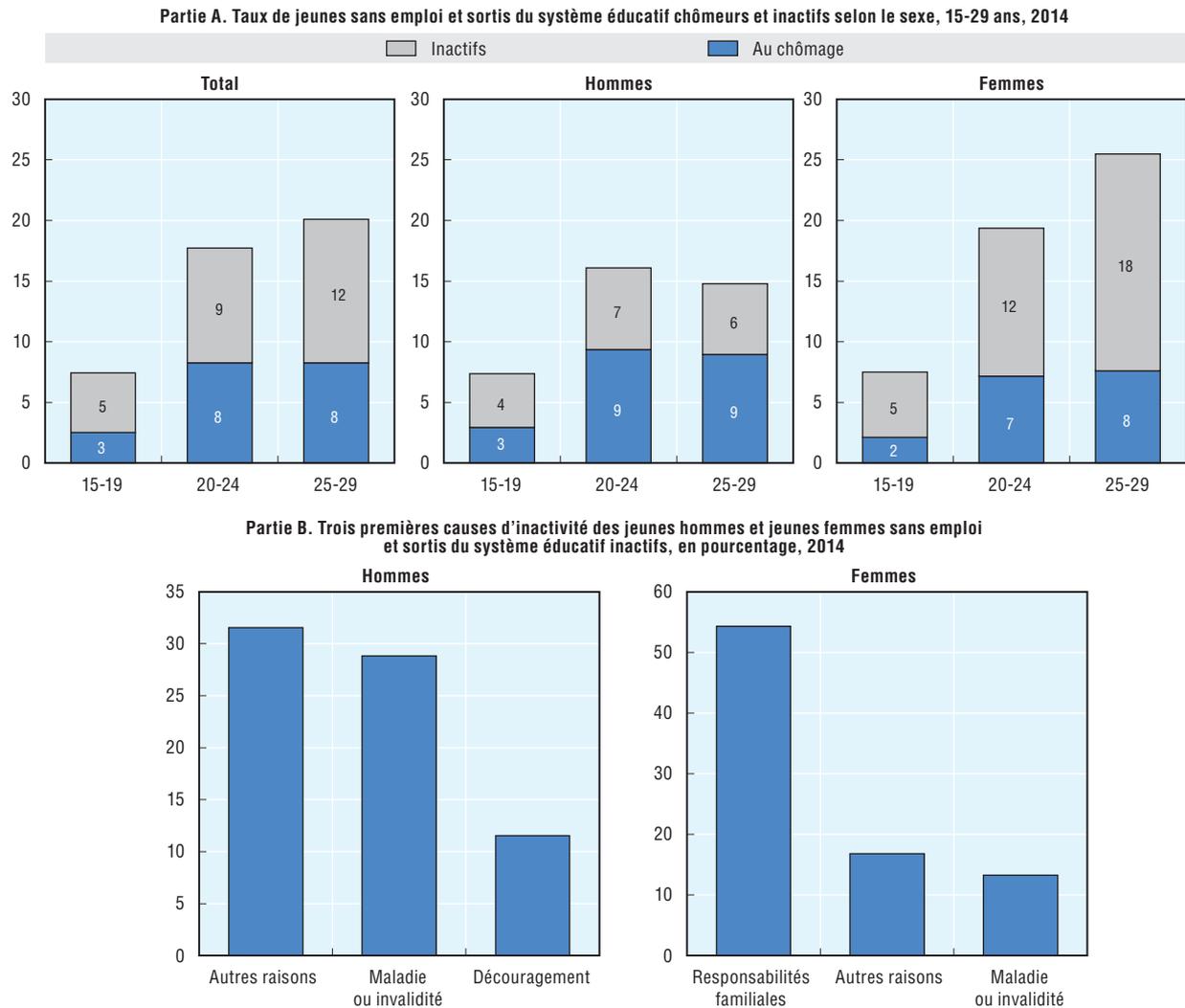
Source : Calculs de l'OCDE fondés sur l'Enquête sur les forces de travail de l'UE (EFT UE), l'Enquête sur la population active du Canada (EPA), l'enquête CASEN du Chili, l'enquête ENOE du Mexique, l'enquête sur la population des États-Unis (CPS), l'Enquête sur la population active du Japon et la Base de données de l'OCDE sur l'éducation (pour l'Allemagne, l'Australie, la Corée, le Japon et la Nouvelle-Zélande, https://stats.oecd.org/Index.aspx?datasetcode=EAG_TRANS).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933412284>

Différences culturelles mises à part, la principale cause de l'inactivité des femmes est souvent liée à leurs obligations familiales, tandis qu'un mauvais état de santé est la cause la plus répandue chez les hommes. Plus de la moitié des femmes attribuent leur inactivité à leurs responsabilités familiales (graphique 1.12, partie B), c'est-à-dire probablement aux soins des enfants en bas âges, les taux d'emploi étant généralement bas chez les mères de très jeunes enfants – seule la moitié environ des femmes ayant des enfants de moins de 3 ans occupent un emploi dans les pays de l'OCDE (graphique 1.13). Seule une petite minorité de femmes inactives attribuent le fait de ne pas avoir d'emploi à une mauvaise santé ou à d'autres raisons, contrairement aux hommes. Certaines peuvent tout simplement préférer s'occuper de leurs enfants à la maison tant qu'ils sont jeunes – les mères sont plus nombreuses à reprendre un emploi lorsque les enfants grandissent (graphique 1.13). D'autres, toutefois, n'ont pas le choix parce qu'elles n'ont pas accès à des services de garde ou n'en ont pas les moyens. Il existe généralement une offre plus importante et plus abordable pour les enfants plus âgés. Des services de garde abordables et des modalités d'emploi compatibles avec la vie familiale sont essentiels pour accroître le taux d'activité des jeunes mères (encadré 1.3).

Parce que les jeunes des tranches d'âge supérieures sont plus susceptibles d'avoir des enfants, l'écart entre les hommes et les femmes en termes de taux de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif est plus visible ici. Les taux de jeunes hommes et de jeunes femmes dans cette catégorie sont identiques dans le groupe d'âge le plus jeune des 15-19 ans, lorsque la plupart des jeunes vont encore à l'école (graphique 1.12, partie A).

Graphique 1.12. Les taux de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif sont particulièrement élevés chez les femmes à la fin de la vingtaine, souvent en raison de leurs obligations familiales



Source : Calculs de l'OCDE fondés sur l'Enquête sur les forces de travail de l'UE (EFT UE), l'Enquête sur la population active du Canada (EPA), l'enquête CASEN du Chili, l'enquête ENOE du Mexique, l'enquête sur la population des États-Unis (CPS), l'Enquête sur la population active du Japon et la Base de données de l'OCDE sur l'éducation (pour l'Australie, l'Allemagne, la Corée et la Nouvelle-Zélande, https://stats.oecd.org/Index.aspx?datasetcode=EAG_TRANS). L'Australie, l'Allemagne, Israël, la Corée, le Japon, le Mexique et la Nouvelle-Zélande sont exclus de la partie B en raison d'informations manquantes.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933412295>

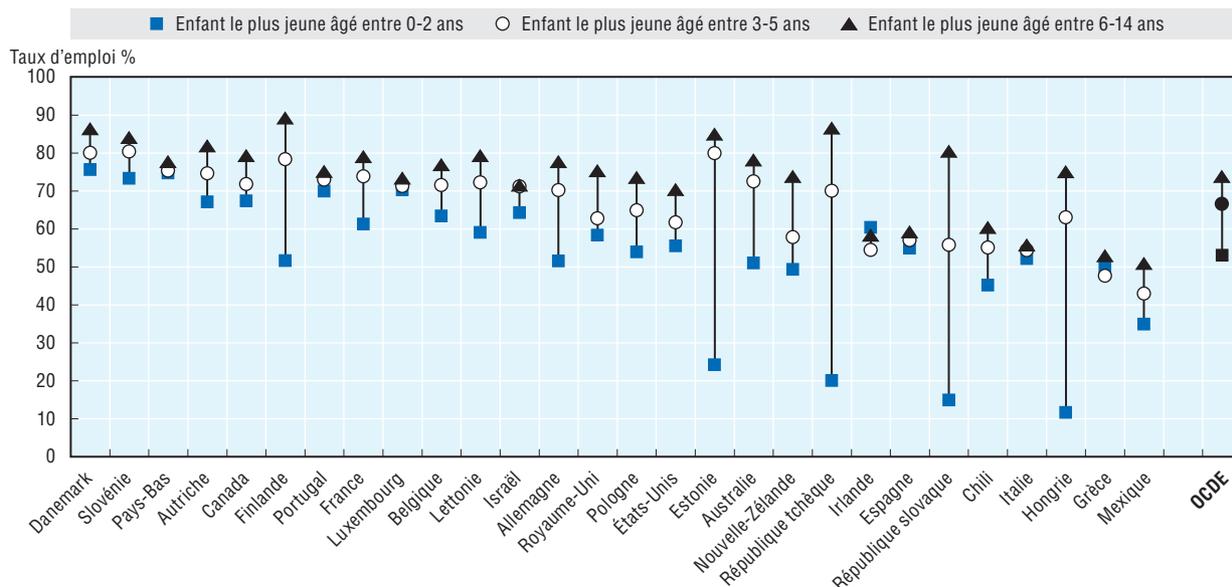
Plus tard toutefois, en raison du taux d'inactivité des femmes qui est presque deux fois supérieur à celui des hommes, un écart de 3 points de pourcentage apparaît chez les 20-24 ans. En ce qui concerne le groupe des 25-29 ans, le taux de femmes sans emploi et sorties du système éducatif s'établit à 26 % ; soit 11 points de plus que les hommes. Et parmi ces femmes, la part des inactives est plus de trois fois supérieure à celle des hommes.

Les jeunes en mauvaise santé ont quatre fois plus de risques de se retrouver sans emploi et de sortir du système éducatif

Une part relativement restreinte des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif – 7 % en moyenne à travers l'OCDE – déclare être en mauvaise santé, tandis qu'une part

Graphique 1.13. **Les taux d'emploi sont bas chez les mères de jeunes enfants**

Taux d'emploi maternel en fonction de l'âge du plus jeune enfant, 2013



Note : Données de 2011 pour l'Australie et de 2012 pour le Danemark et la Finlande.

Aucune donnée disponible sur la Suède, l'Islande, le Japon, la Corée, la Norvège, la Suisse ou la Turquie.

Les pays sont classés de gauche à droite par ordre décroissant du taux d'emploi des mères dont le plus jeune enfant est âgé de 0 à 14 ans.

Source : Base de données de l'OCDE sur la famille, www.oecd.org/fr/social/famille/basededonnees.htm.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933412309>

Encadré 1.3. **Les coûts élevés des services de garde font obstacle au travail rémunéré des mères**

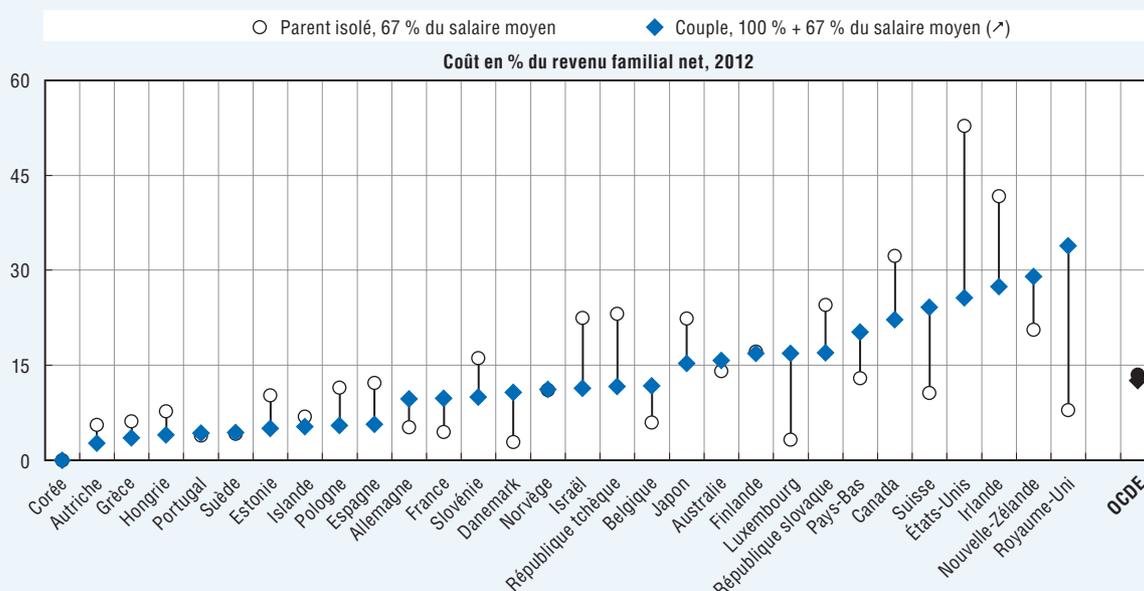
À l'échelle de l'OCDE, le coût des services de garde représente environ 15 % du revenu familial net d'un parent isolé occupant un emploi ou d'un couple dont les deux parents travaillent (graphique 1.14). Les coûts varient toutefois à travers l'OCDE, notamment pour les parents célibataires. Aux États-Unis, les frais de garde représentent environ la moitié du salaire net d'un parent isolé, contre 42 % en Irlande. En Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni, les couples consacrent environ un tiers de leur revenu à la garde des enfants. Ces coûts élevés dissuadent fortement de travailler. Il n'est pas forcément intéressant financièrement que les deux parents travaillent, notamment dans les familles comptant plusieurs enfants, et ce sont généralement les mères qui restent à la maison. Il est difficile de retrouver un travail après quelques années d'inactivité, et les femmes sont souvent pénalisées sur le plan salarial lorsqu'elles retrouvent un emploi (Budig et England, 2001).

Afin d'aider les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif qui ont des enfants, et notamment les femmes, à retrouver un emploi, ou de faciliter leur retour dans le système éducatif, il est donc essentiel que les frais de garde restent à un niveau raisonnable, et que les services d'accueil des enfants, y compris périscolaires, soient faciles d'accès. L'offre de services de garde peut également jouer un rôle en termes d'égalité des sexes – il a été démontré que des services de garde structurés de qualité (des très jeunes enfants notamment) ont un effet positif sur le développement social et la cognition de l'enfant, et que ces effets sont plus importants chez les enfants de milieu défavorisé (Heckman, 2008). Comme on le voit dans ce chapitre, les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif sont non seulement susceptibles d'avoir un niveau d'instruction et des compétences inférieurs, mais sont également plus susceptibles d'avoir eux-mêmes des parents peu qualifiés ou ne travaillant pas. Le fait de garantir l'accès à des services de garde de haute qualité peut donc contribuer à briser le cercle vicieux du handicap social d'une génération à l'autre.

Encadré 1.3. Les coûts élevés des services de garde font obstacle au travail rémunéré des mères (suite)

Plusieurs pays de l'OCDE donnent l'exemple : dans le système danois, les communes ont l'obligation de mettre à disposition de tous les enfants de plus de six mois une place dans les services de garde subventionnés par les pouvoirs publics. En Suède, les communes doivent garantir au moins 15 heures d'accueil par semaine aux enfants de plus d'un an. Cette obligation passe à du temps complet lorsque les deux parents travaillent ou suivent des études. D'autres pays proposent une aide supplémentaire aux parents isolés. L'Islande par exemple (en particulier Reykjavik), propose des frais de garde réduits et la Belgique (Flandre) offre un accès prioritaire aux services de garde pour les parents isolés.

Graphique 1.14. Les frais de garde représentent environ 15 % du revenu familial net dans la zone OCDE



Note : Données relatives i) aux frais de garde directement à la charge des familles pour une garde à temps plein dans un centre d'accueil typique pour un parent célibataire dont le salaire à temps plein est égal à 67 % du salaire moyen et ii) pour un couple avec un salaire à temps plein de 100+67 % du salaire moyen.

La moyenne de l'OCDE est non pondérée.

Source : Systèmes impôts-prestations : Les indicateurs de l'OCDE, www.oecd.org/fr/social/prestations-et-salaires.htm.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933412318>

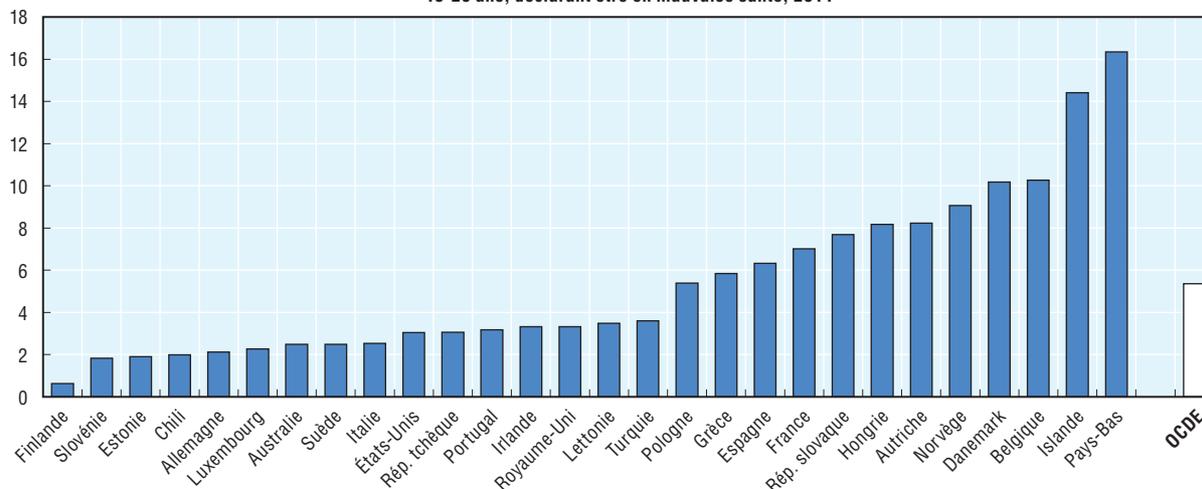
Source : Commission européenne/EACEA/Eurydice/Eurostat (2014), *Chiffres clés de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants en Europe. Édition 2014* (en anglais), Eurydice and Eurostat Report, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg; Eurydice (2016), *Description of National Education Systems*, Eurydice, Bruxelles, <https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/mwikis/eurydice/index.php/Countries>; OCDE (2016), *Systèmes impôts-prestations : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, www.oecd.org/fr/social/prestations-et-salaires.htm.

plus importante, un peu plus d'un cinquième, déclare que son activité quotidienne est limitée pour des raisons de santé. Mais même si une minorité de ces jeunes se dit en mauvaise santé, sur le plan individuel, la maladie ou le handicap est un facteur prédictif déterminant de la situation de chômage ou d'exclusion du système éducatif, notamment chez les hommes. Des problèmes physiques ou psychologiques empêchent souvent de trouver un emploi et d'acquérir de l'expérience professionnelle. Les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif ont souvent cinq fois plus de risques en moyenne de se plaindre

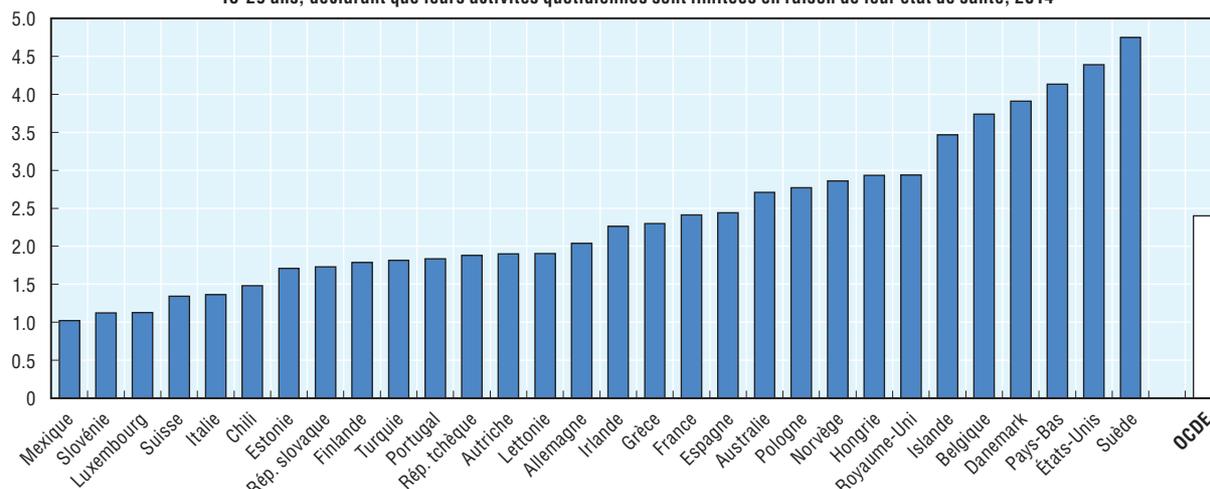
d'un mauvais état de santé que leurs homologues qui travaillent ou suivent des études (graphique 1.15, partie A) et plus de deux fois plus de risques de signaler une restriction de leur activité quotidienne en raison de leur état de santé (partie B, graphique 1.15). En effet, une part considérable des hommes, et dans une moindre mesure, des femmes inactifs de cette catégorie déclarent qu'une mauvaise santé ou un handicap est la principale raison pour laquelle ils ne travaillent pas (graphique 1.12, partie B).

Graphique 1.15. Les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif ont plus de risques de souffrir de problèmes de santé

Partie A. Rapport jeunes sans emploi et sortis du système éducatif/jeunes qui ne sont pas dans cette situation, 15-29 ans, déclarant être en mauvaise santé, 2014



Partie B. Rapport jeunes sans emploi et sortis du système éducatif/jeunes qui ne sont pas dans cette situation, 15-29 ans, déclarant que leurs activités quotidiennes sont limitées en raison de leur état de santé, 2014



Note : Données de 2014, sauf pour le Chili (2013) et la Turquie (2012).

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur les Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC), le Panel socio-économique allemand (SOEP), l'enquête Household, Income and Labour Dynamics in Australia (HILDA), l'enquête CASEN du Chili, et l'enquête sur la population des États-Unis (CPS).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933412320>

Certains jeunes sans emploi et sortis du système éducatif peuvent être dans l'incapacité permanente de travailler, n'être capables d'exercer que certains types d'emploi ou de travailler qu'un nombre d'heures restreint, alors que d'autres peuvent nécessiter des aménagements

spéciaux de leur lieu de travail. Ils peuvent également faire face à des difficultés pratiques, comme des restrictions physiques ou des modes d'organisation du travail non flexibles. La maladie et le handicap peuvent également compliquer la fréquentation de l'école ou de l'université s'ils ont un impact sur l'assiduité et les performances.

En ce qui concerne les troubles mentaux, ils sont répandus chez les jeunes – environ un quart des 15-24 ans sont touchés (OCDE, 2012a). Ils apparaissent souvent avant le passage à la vie active – et même avant 14 ans dans la moitié des cas. Les jeunes atteints de troubles mentaux sont plus susceptibles d'abandonner leurs études (OCDE, 2015c). Un cinquième de ceux souffrant de troubles mentaux modérés – et un quart de ceux atteints de troubles graves quittent l'école, contre seulement 14 % des élèves et étudiants qui n'ont pas ces problèmes. Étant donné le lien identifié ci-dessus entre l'abandon prématuré de la scolarité et l'entrée dans le chômage et l'inactivité, il est essentiel de mettre en œuvre des mesures afin de soutenir ces jeunes et leur permettre de poursuivre leurs études (section 5).

Les jeunes immigrés risquent davantage de se retrouver sans emploi et de sortir du système éducatif...

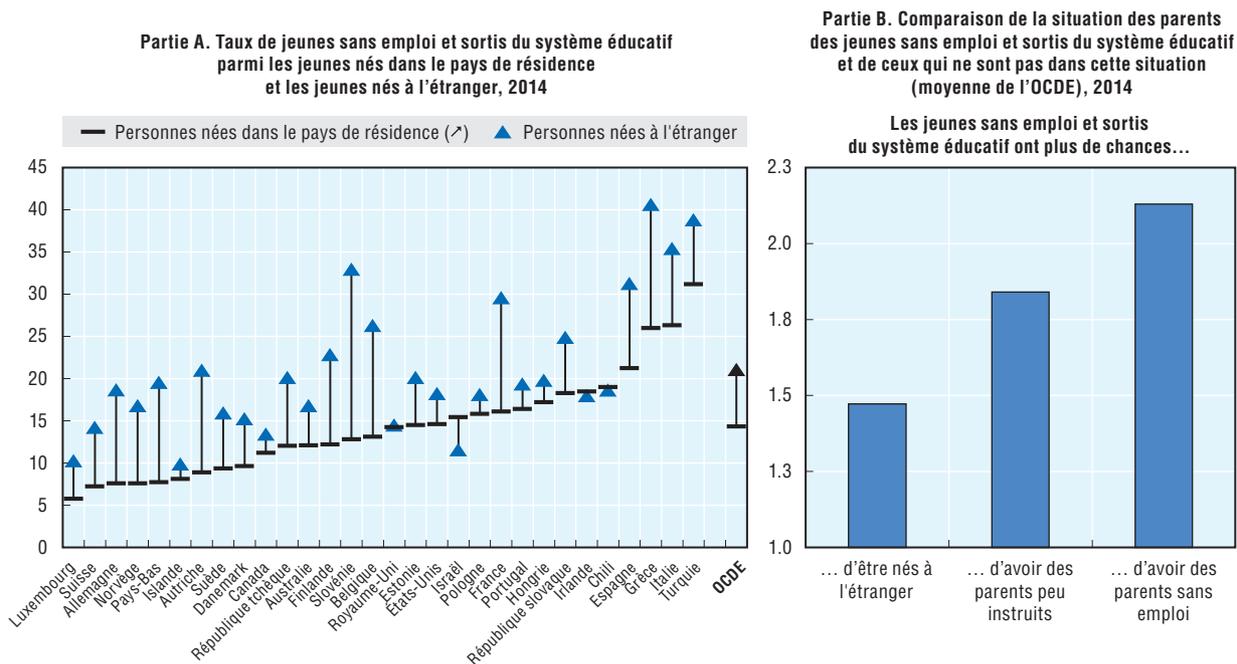
De même, une part relativement restreinte des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif – 13 % en moyenne dans la zone OCDE – sont nés à l'étranger. Néanmoins, sur le plan individuel, les jeunes nés à l'étranger sont beaucoup plus exposés au risque de se retrouver sans emploi et de sortir du système éducatif que les autochtones. Dans la plupart des pays de l'OCDE, les jeunes nés en dehors de leur pays de résidence ont 1.5 fois plus de risques de se retrouver dans cette situation que les jeunes autochtones. Les risques sont plus élevés pour eux parce qu'il est possible qu'ils ne maîtrisent pas suffisamment la langue de leur pays d'accueil, qu'ils aient un niveau d'instruction inférieur, ou qu'ils soient victimes de discrimination. En effet, une mauvaise maîtrise de la langue peut conduire à un faible niveau d'instruction et nourrir le cercle vicieux du handicap social.

Le risque relatif de se retrouver sans emploi et de sortir du système éducatif est plus important dans un certain nombre de pays affichant un faible taux de jeunes dans cette situation, comme l'Allemagne, l'Autriche, la Norvège et les Pays-Bas, où les jeunes nés à l'étranger ont 2 à 2.5 fois plus de risques de se retrouver dans cette situation que leurs homologues autochtones (graphique 1.16, partie A). Dans des pays comme la Pologne ou le Royaume-Uni, il n'existe quasiment aucun écart, tandis qu'en Israël, en Irlande et au Chili, les jeunes nés à l'étranger ont moins de risques de se retrouver dans cette situation. Cette disparité dépend vraisemblablement du pays d'origine et du motif de la migration. Les jeunes partis à l'étranger pour poursuivre des études ou trouver un travail sont forcément moins susceptibles de se retrouver sans emploi et de sortir du système scolaire que les réfugiés. Et ceux originaires de pays affichant de hauts niveaux d'instruction sont plus susceptibles de posséder les compétences nécessaires pour trouver un emploi. Le fait de parler la langue du pays d'accueil est également un avantage.

... que les jeunes dont les parents sont peu instruits ou au chômage

La plupart des handicaps conduisant au chômage ou à l'inactivité examinés jusqu'à présent – p. ex faible niveau d'instruction, faibles compétences, problèmes de santé tels que troubles mentaux ou grossesse précoce – sont souvent transmis des parents aux enfants. La situation socio-économique des parents est donc un facteur prédictif puissant de celle de leurs enfants (Clark, 2014). Les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif ont 80 % de risques en plus que les autres d'avoir des parents qui n'ont pas suivi le deuxième

Graphique 1.16. Les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif sont plus susceptibles d'être nés à l'étranger et de venir d'un milieu défavorisé



Note : Dans la partie A, les pays sont classés de gauche à droite par ordre croissant du taux global de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif. La moyenne de l'OCDE est non pondérée.

La partie B indique, pour chaque caractéristique, le ratio de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif par rapport à l'ensemble des jeunes partageant cette caractéristique. Les informations sur le niveau d'instruction des parents et leur situation dans l'emploi sont disponibles uniquement pour les jeunes qui vivent chez leurs parents.

Aucune information sur le pays de naissance n'est disponible en Corée, au Japon, au Mexique et en Nouvelle-Zélande. Les informations sur le milieu familial ne sont pas disponibles au Canada, en Corée, en Israël, au Japon, au Mexique, en Suisse et en Turquie.

Source : Calculs de l'OCDE à partir des enquêtes nationales sur la main-d'œuvre (partie A) ; calculs de l'OCDE à partir des enquêtes nationales auprès des ménages (partie B).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933412332>

cycle de l'enseignement secondaire, et deux fois plus de risques d'avoir des parents qui ne travaillent pas (graphique 1.16, partie B)¹⁰.

C'est la raison pour laquelle, au niveau agrégé, une part importante des jeunes au chômage ou inactifs sont issus d'un milieu défavorisé. Environ un tiers des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif ont des parents qui n'ont pas dépassé le premier cycle de l'enseignement secondaire ou sont chômeurs (deux fois plus que les jeunes qui travaillent et suivent des études)¹¹.

Un certain nombre de facteurs influence la reproduction du handicap socio-économique. Le faible niveau d'instruction des parents peut avoir une influence directe sur le niveau d'instruction des enfants, par exemple si les parents sont moins enclins à encourager la poursuite d'études supérieures ou moins capables de les aider à faire leurs devoirs. De même, les parents sans emploi ne possèdent pas forcément les relations professionnelles (ou autres) permettant d'élargir les opportunités de carrière de leurs enfants, ce qui peut accroître le risque que ces derniers se retrouvent sans emploi et sortent du système éducatif.

En outre, les parents n'ont pas forcément transmis à leurs enfants les compétences sociales nécessaires. Des recherches récentes montrent que ces compétences sont essentielles pour mettre en relation les travailleurs et les entreprises, et que les jeunes et les personnes peu instruites sont particulièrement désavantagés (Pellizzari, 2010 ; Kramarz et

Skans, 2013). Des programmes intensifs, étroitement ciblés, appliquant des méthodes très spécifiques dès le plus jeune âge sont souvent nécessaires pour surmonter ce désavantage. Par exemple, on sait que certaines interventions menées pendant la petite enfance chez les enfants pauvres aux États-Unis — comme le projet *Perry School*¹² et plus récemment, *Head Start* — ont des effets importants et durables sur les traits de personnalité et les résultats d'ordre social (Lee, 2008 ; Heckman et al., 2009). Comme l'avance la section 5, il a également été démontré que les interventions spécialisées visant les adolescents originaires de milieux défavorisés pouvaient améliorer les compétences et les résultats socio-économiques (voir également Kautz et al., 2015).

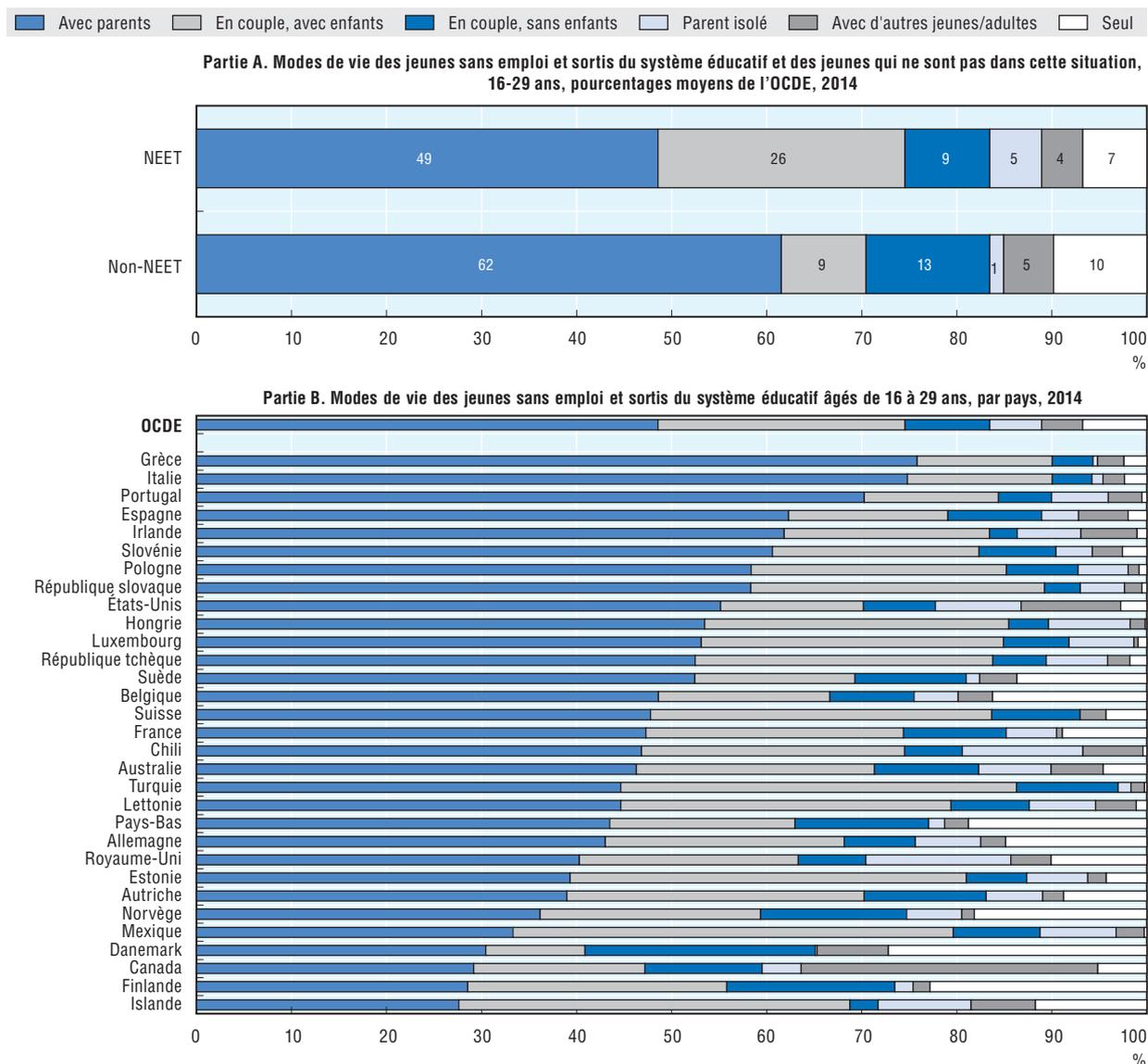
Les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif sont généralement moins susceptibles de vivre chez leurs parents

Au-delà des facteurs de risque examinés jusqu'à présent, les modes de vie sont importants pour comprendre la situation des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif. Le fait de vivre avec leurs parents peut les soulager des éventuelles contraintes financières, mais peut également les dispenser de travailler. Le fait de ne pas avoir d'emploi et d'être sorti du système éducatif peut, bien entendu, influencer la formation des ménages, puisque des bas revenus rendent plus difficile un départ du domicile familial. Par ailleurs, dans les pays où une part importante des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif ne vivent pas chez leurs parents, ils risquent davantage de souffrir de la pauvreté, notamment s'ils vivent seuls ou dans un ménage où personne n'a de revenu.

En moyenne toutefois, les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif chômeurs et inactifs sont moins susceptibles de vivre chez leurs parents que les jeunes qui ne sont pas dans cette situation (graphique 1.17, partie A). Environ la moitié de ces jeunes vivent avec leurs parents, contre près de deux tiers pour ceux qui travaillent ou suivent des études. Toutefois, ces derniers incluent des étudiants, qui sont plus susceptibles de vivre chez leurs parents. Une part considérable des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif, 26 %, vivent avec un partenaire et au moins un enfant, contre seulement 9 % des jeunes qui ne sont pas dans cette situation. Cela peut fortement contribuer au fait de ne pas avoir d'emploi et de ne pas suivre d'études. Le lien entre le statut de jeune sans emploi et sorti du système éducatif et la parentalité a été mis en évidence plus haut – si un partenaire travaille, l'autre, généralement la mère, est plus susceptible de rester à la maison avec l'enfant, surtout si les frais de garde sont élevés.

Certains jeunes célibataires vivant avec des enfants risquent de ne pas avoir d'autre choix que l'inactivité. Chez les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif, les parents isolés sont cinq fois plus nombreux que chez les jeunes qui travaillent ou suivent des études – 5 % contre 1 %. C'est au Royaume-Uni que le taux de parents isolés chez les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif est le plus élevé, soit 15 %. Ils peuvent choisir de rester à la maison pour prendre soin de leurs enfants plutôt que de chercher un emploi. Ils peuvent avoir plus de difficultés à organiser la garde des enfants que des couples qui peuvent coordonner leurs horaires de travail et ont plus de famille pour les aider. Et bien sûr, ils peuvent avoir des difficultés à payer les frais de garde. En outre, de nombreux pays mettent en œuvre des programmes de revenu minimum garanti pour les parents isolés de très jeunes enfants touchant de très bas revenus. Ces dispositifs exigent peu ou pas d'activité. Citons par exemple l'*Income Support Benefit* au Royaume-Uni, qui est versé aux parents isolés d'un enfant de moins de cinq ans et n'est soumis à aucune condition d'activité.

Graphique 1.17. Les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif sont moins susceptibles de vivre chez leurs parents, bien que la situation varie d'un pays à l'autre



Note : Dans la partie B, les pays sont classés de haut en bas par ordre décroissant de la part des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif vivant chez leurs parents.

Dans la partie B, « seul » fait référence à un jeune vivant seul ; « avec d'autres jeunes/adultes » fait référence à un jeune vivant avec au moins un autre jeune ou un adulte de plus de 30 ans avec lequel il n'est pas en couple (et éventuellement des enfants) ; « parent isolé » signifie que le jeune vit avec au moins un enfant à charge et sans conjoint ; « en couple, pas d'enfants » indique que le jeune vit avec un conjoint mais sans enfants ; « en couple, avec enfants » signifie que le jeune vit avec un conjoint et au moins un enfant ; « avec parents » signifie que le jeune vit chez ses parents.

Au Canada, il n'a été possible d'identifier les parents isolés ou les couples avec enfants que s'ils ne vivaient pas avec d'autres personnes, par exemple leurs propres parents, ou d'autres adultes. Le taux de parents isolés et le taux de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif vivant avec un conjoint et des enfants pourrait donc être sous-estimé.

Données de 2013 pour le Chili et la Suisse, données de 2012 pour la Turquie et de 2011 pour le Canada.

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur les Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC), le Panel socio-économique allemand (SOEP), l'enquête Household, Income and Labour Dynamics in Australia (HILDA), l'enquête CASEN du Chili et l'enquête sur la population des États-Unis (CPS).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933412346>

La plupart des gens ne se retrouvent pas sans emploi et en dehors du système éducatif dans leur jeunesse, mais 20% des jeunes connaissent cette situation pendant une longue période

Jusqu'à présent, ce chapitre a cherché à établir le profil des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif et ce qui les caractérise sans tenir compte de la durée pendant laquelle ils sont susceptibles de rester dans cette situation. Le fait d'être sans emploi et en dehors du système éducatif n'est pas forcément négatif en soi – un jeune peut prendre du temps pour s'occuper de ses enfants ou pour voyager, par exemple. En outre, de nombreux jeunes connaissent de courtes périodes d'inactivité ou de chômage à la fin de leurs études, car il faut du temps pour trouver du travail et les emplois tendent à être plus instables en début de carrière. De longues périodes de chômage ou d'arrêt des études sont toutefois plus problématiques et peuvent même avoir des effets stigmatisants qui nuisent aux perspectives de carrière et de revenu. La présente section examine la durée des périodes sans emploi et en dehors du système éducatif dans 16 pays pour lesquels les informations nécessaires sont disponibles¹³.

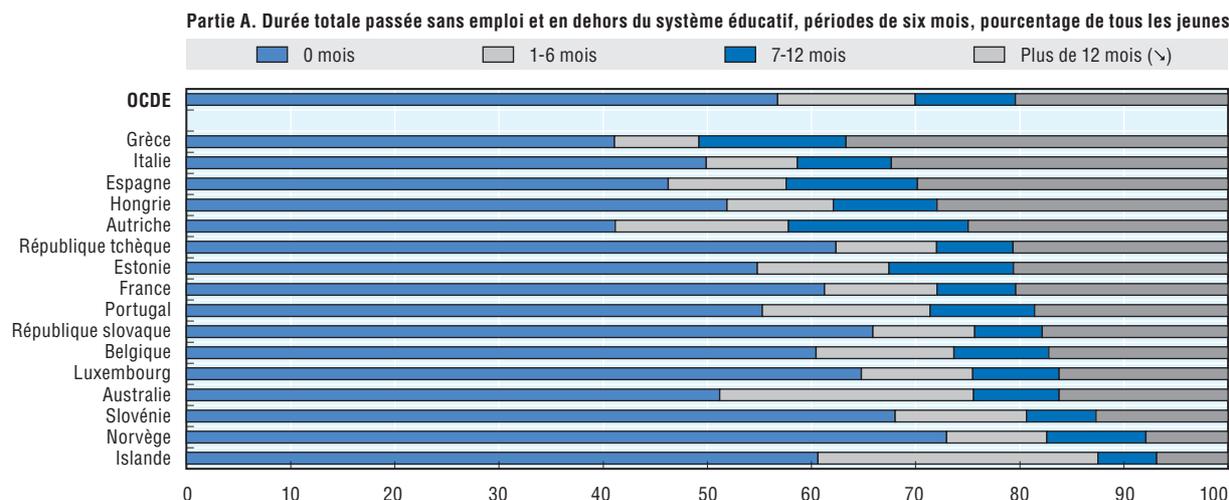
En moyenne, sur quatre ans, près de la moitié des jeunes connaissent des périodes – plus ou moins longues – pendant lesquelles ils ne travaillent pas et ne suivent pas d'études ou de formations (graphique 1.18, partie A). Toutefois, le tableau est très variable – de la Norvège, où près des trois quarts (73 %) des jeunes ne se sont jamais retrouvés sans emploi et ne sont jamais sortis du système éducatif entre 2009 et 2012, à la Grèce, où seule une minorité des jeunes ne s'est jamais retrouvée dans cette situation.

Parmi les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif, nombreux sont ceux qui restent dans cette situation pendant longtemps. Environ un tiers (31 %) de tous les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif dans les pays de l'OCDE sont au chômage ou inactifs pendant au maximum six mois sur quatre ans et près de la moitié (47 %) n'ont pas de travail ou ne suivent pas d'études pendant plus d'un an, soit un cinquième de tous les jeunes. Les jeunes sont plus vulnérables dans les pays les plus durement touchés par la crise : plus de 30 % des jeunes en Espagne, en Grèce et en Italie restent plus d'un an sans travailler ni suivre d'études.

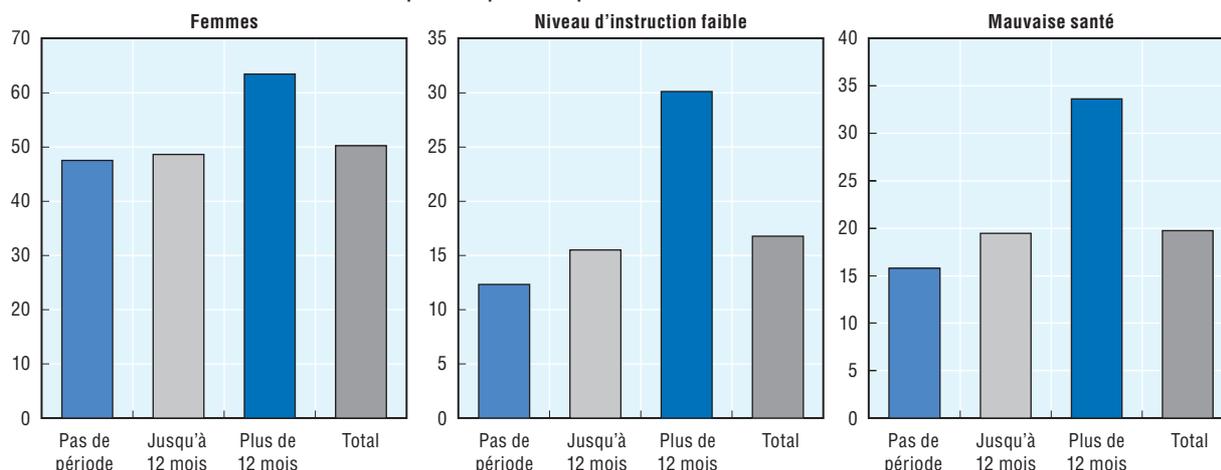
Dans la plupart des cas, les périodes de chômage ou d'inactivité des jeunes sont uniques et ininterrompues. Seule une toute petite part des jeunes (5 %) connaissent une situation variable, se retrouvant sans emploi et sortant du système éducatif pour un temps, puis reprenant un travail ou des études, avant de se retrouver une nouvelle fois dans la situation précédente (non présenté).

Les jeunes femmes sont particulièrement vulnérables (graphique 1.18, partie B). On peut en déduire que dans certains pays de l'OCDE du moins, les femmes peuvent être plus enclines à rester dans cette situation pendant de longues périodes lorsqu'elles ont des enfants et peu de possibilités de reprendre le travail ultérieurement. Les jeunes possédant un faible niveau d'instruction (qui n'ont pas terminé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire) sont également plus susceptibles de rester dans cette situation à long terme. Les jeunes peu instruits représentent 17 % de l'ensemble des jeunes, mais 30 % de ceux qui ont passé plus de 12 mois sans emploi et en dehors du système éducatif. Les jeunes en mauvaise santé sont également surreprésentés.

Graphique 1.18. La moitié des jeunes se retrouvent à un moment ou à un autre sans emploi et sortis du système éducatif, et une minorité significative reste dans cette situation pendant au moins un an



Partie B. Représentation des trois groupes vulnérables parmi les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif en pourcentage, par durée pendant laquelle ils restent dans cette situation



Note : Les données nécessaires pour mesurer la situation des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif à long terme ne sont pas disponibles pour tous les pays de l'OCDE. Dans la partie A, les pays sont classés de haut en bas par ordre décroissant du pourcentage de jeunes ayant été dans cette situation pendant plus de 12 mois sur une période de quatre ans.

Les périodes recensées sont incluses dans les calculs avec leur durée observée. La moyenne de l'OCDE est fondée sur les pays pour lesquels des données sont disponibles et n'est pas pondérée.

Les échantillons représentent des groupes de jeunes âgés de 15 à 29 ans en janvier 2009. Ils ont été observés pendant 48 mois consécutifs jusqu'en décembre 2012. En Estonie, la période d'observation s'étend de janvier 2008 à décembre 2011.

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur les Statistiques longitudinales de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) de 2012 et sur l'enquête Household, Income and Labour Dynamics in Australia (HILDA), 2009-12.

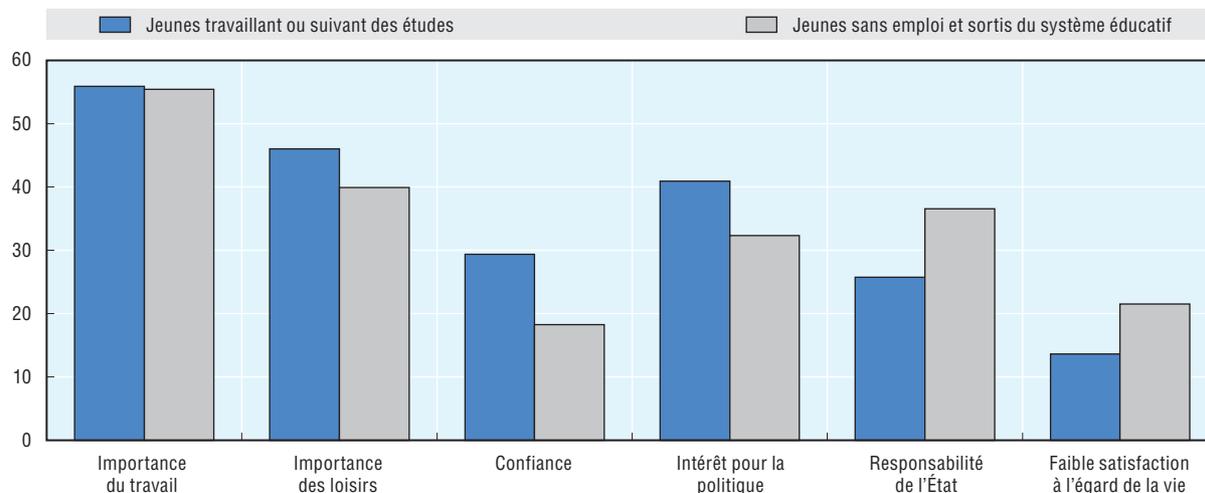
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933412353>

Les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif sont moins heureux et confiants et moins intéressés par la politique

Les valeurs et l'opinion des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif sur la société peuvent différer de celle des autres jeunes, ce qui peut avoir des conséquences à long terme sur la cohésion sociale. À noter que même s'ils n'ont pas d'emploi, ces jeunes accordent autant de valeur au travail que les autres. Ils sont tout aussi susceptibles de penser que le travail est très important dans leur vie (graphique 1.19). En outre, ces jeunes sont

Graphique 1.19. Les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif ont moins confiance en autrui, sont moins satisfaits de leur vie, moins intéressés par la politique et plus susceptibles de penser qu'il incombe à l'État de subvenir aux besoins des citoyens

Moyenne des réponses positives dans 18 pays



Note : Le graphique présente les différences d'opinion entre les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif et ceux qui ne sont pas dans cette situation dans 18 pays de l'OCDE. Tout pays comptant moins de 30 jeunes sans emploi et sortis du système éducatif dans les valeurs de l'étude a été exclu de l'analyse. Les pays exclus sont l'Australie, l'Autriche, le Chili, la Corée, le Danemark, la Finlande, l'Islande, le Japon, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, la République slovaque, la Slovénie, la Suède et la Suisse. Les différences entre les jeunes dans cette situation et les autres en ce qui concerne « l'importance des loisirs », « la confiance » « l'intérêt pour la politique » « la responsabilité de l'État » et « la faible satisfaction à l'égard de la vie » sont statistiquement significatives au niveau de 95 %.

Toutes les mesures présentées sont binaires – l'importance du travail et des loisirs correspond à la part déclarant qu'ils sont « très importants » ; la mesure de la confiance correspond à la part déclarant qu'on peut faire confiance à la plupart des gens ; l'intérêt pour la politique correspond à la part déclarant être un peu ou très intéressée par la politique ; la responsabilité des gouvernants est mesurée sur une échelle de 1 (les individus devraient prendre plus de responsabilité) à 10 (le gouvernement devrait prendre plus de responsabilités) – dans la présente analyse la mesure correspond à ceux qui ont répondu à l'extrémité de l'échelle, c'est-à-dire aux 25 % qui ont donné une note de 8 à 10 ; la mesure de la faible satisfaction à l'égard de la vie correspond à la part déclarant que sa satisfaction est inférieure ou égale à 5 sur une échelle de 1 (non satisfait) à 10 (satisfait).

Source : Vague 6 (2010-13) de la *World Values Survey* pour l'Allemagne, l'Australie, le Chili, la Corée, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, le Japon, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, la Slovaquie, la Suède, la Turquie ; vague 5 (2005-09) pour le Canada ; vague 4 (1999-04) pour Israël. Vague 4 de l'*European Values Survey* (2008-10) pour l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, la Lettonie, le Luxembourg, la Norvège, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni et la Suisse.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933412362>

moins susceptibles de penser que les loisirs sont très importants, vraisemblablement parce que les jeunes qui travaillent ou suivent des études ont moins de temps disponible pour leurs loisirs. Ainsi, le chômage peut avoir un impact sur la satisfaction à l'égard de l'existence. Les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif sont en effet plus susceptibles de se déclarer insatisfaits de leur vie – 22 % d'entre eux se déclarent peu satisfaits, contre à peine 14 % des autres jeunes. Cela suggère que pour une majorité des jeunes, le chômage ou l'inactivité n'est pas un choix et qu'ils souhaiteraient travailler si c'était possible.

De longues périodes d'inactivité ou de chômage involontaire ont non seulement des conséquences sur le plan personnel, mais ils mettent en danger la cohésion sociale. Au fil du temps, cette situation peut conduire à l'isolement, à un manque d'intérêt envers la société et à un sentiment de méfiance. En effet, seuls 18 % des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif déclarent avoir confiance en autrui, contre 29 % des jeunes qui ne sont pas dans cette situation. Ces jeunes sont également moins susceptibles de se montrer intéressés par

la politique, un peu moins d'un tiers d'entre deux se déclarant un peu ou très intéressés par la politique, contre 40 % des jeunes qui ne sont pas dans cette situation. Malgré cet intérêt moindre pour la politique, les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif sont plus susceptibles de penser qu'il relève de la responsabilité du gouvernement de subvenir aux besoins des citoyens d'un pays, et non de la responsabilité des individus eux-mêmes – seuls 26 % des jeunes qui ne sont pas dans cette situation pensent que cette responsabilité incombe à l'État, contre 37 % des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif. Cette différence d'opinion est vraisemblablement influencée par le fait que les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif sont plus dépendants du système de prestations pour obtenir une aide financière que les jeunes qui travaillent ou suivent des études.

3. Filets de sécurité pour les jeunes à bas revenu

Bien que l'objectif à long terme des politiques publiques soit d'accompagner les jeunes sur la voie de l'autonomie, ceux qui ont de faibles revenus, notamment les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif, peuvent avoir besoin d'aide pour échapper à la pauvreté. L'une des solutions pour remplir ces deux objectifs consiste à soumettre les prestations d'aide au revenu aux efforts des jeunes pour trouver un emploi ou améliorer leurs compétences. Les prestations doivent permettre aux jeunes de répondre à leurs besoins fondamentaux afin qu'ils restent en bonne santé et ne se mettent pas en marge de la société. À cet égard, les programmes d'aide au revenu ont grandement contribué à protéger les groupes les plus vulnérables au cours et à la suite de la récente crise.

La présente section s'intéresse aux principaux types de prestations à disposition des jeunes dans les pays de l'OCDE, et examine l'évolution de la part des jeunes bénéficiant de ces prestations depuis le début de la crise. Elle analyse également l'efficacité des aides au revenu.

Les prestations hors emploi peuvent être moins accessibles pour les jeunes

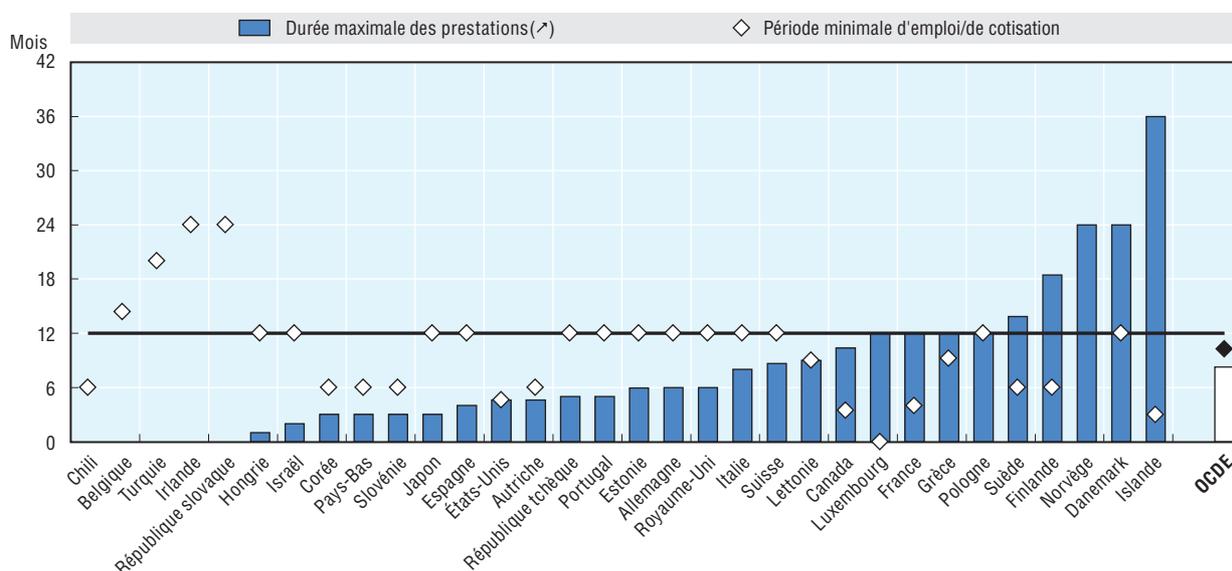
Seuls quelques pays de l'OCDE disposent de prestations d'aide à l'emploi ciblant exclusivement les jeunes. Sinon, les jeunes dans la plupart des pays de l'OCDE ont accès aux principaux programmes d'aide au revenu destinés aux individus d'âge actif¹⁴ :

- Les jeunes chômeurs ayant déjà travaillé et cotisé ont généralement droit à des prestations de chômage, principal filet de sécurité des chômeurs¹⁵. Puisque l'accès à ces prestations est en général soumis à une période de cotisation minimale – souvent 12 mois, parfois plus (graphique 1.20) – les jeunes sortis du système éducatif et ceux ayant travaillé de manière ponctuelle y ont rarement droit. En outre, les prestations de chômage pour les jeunes sont généralement disponibles pour des périodes plus courtes, parce que la durée de versement des prestations dépend souvent de la durée de cotisation.
- Les jeunes chômeurs qui n'ont pas suffisamment d'expérience professionnelle, ceux qui ont épuisé leurs droits, et ceux qui vivent dans des ménages à bas revenu ont souvent droit à une aide sociale ou à des aides au logement. Ces prestations sont généralement liées aux revenus du ménage, c'est pourquoi les revenus des parents du jeune ou de son conjoint/partenaire sont pris en compte. L'aide sociale et les aides au logement tendent à être moins généreuses que les prestations de chômage, mais sont versées pendant une durée illimitée dans la plupart des pays. Dans huit pays, les jeunes qui n'ont jamais travaillé peuvent également avoir droit à des prestations de chômage (tableau 1.2A.1 en annexe).

- Les jeunes vivant avec leurs parents ont souvent droit à des prestations familiales, versées jusqu'à leurs 16 ans en moyenne dans les pays de l'OCDE. Dans la plupart des pays, les prestations familiales sont versées plus longtemps si le jeune suit des études (graphique 1.A2.1 en annexe). Les jeunes qui ont des enfants peuvent également avoir droit à des allocations familiales ou à des prestations de maternité/paternité.
- Les jeunes dont la capacité à travailler est restreinte de façon permanente peuvent généralement toucher des pensions d'invalidité. Dans un certain nombre de pays, comme l'Autriche, le Canada et la Suède, les pensions d'invalidité nécessitent toutefois une période de cotisation minimale – les jeunes à capacité limitée qui ne satisfont pas ce critère peuvent recevoir une pension d'invalidité soumise à conditions de ressources.

Graphique 1.20. Douze mois d'expérience professionnelle donnent presque toujours droit à des prestations d'assurance chômage, mais la durée de versement est généralement courte

Période minimale d'emploi/de cotisation en mois, et durée maximale de versement des prestations d'assurance chômage pour un jeune de 20 ans avec un an d'expérience professionnelle, 2014



Note : Les jeunes de 20 ans qui ont cotisé pendant un an n'ont pas droit à des prestations d'assurance chômage en Belgique, Irlande, République slovaque et Turquie. La Norvège impose un niveau de revenu minimum au lieu d'une durée de cotisation minimale. Au Luxembourg, des prestations réduites sont versées aux diplômés sans emploi à l'issue d'une période de carence. Aucune durée maximale de versement des prestations ne s'applique au Chili.

Il n'existe aucun programme de prestations d'assurance chômage en Australie et en Nouvelle-Zélande.

Aux États-Unis, les résultats sont ceux de l'État du Michigan.

Source : Modèles impôts-prestations de l'OCDE, www.oecd.org/fr/social/prestations-et-salaires.htm.

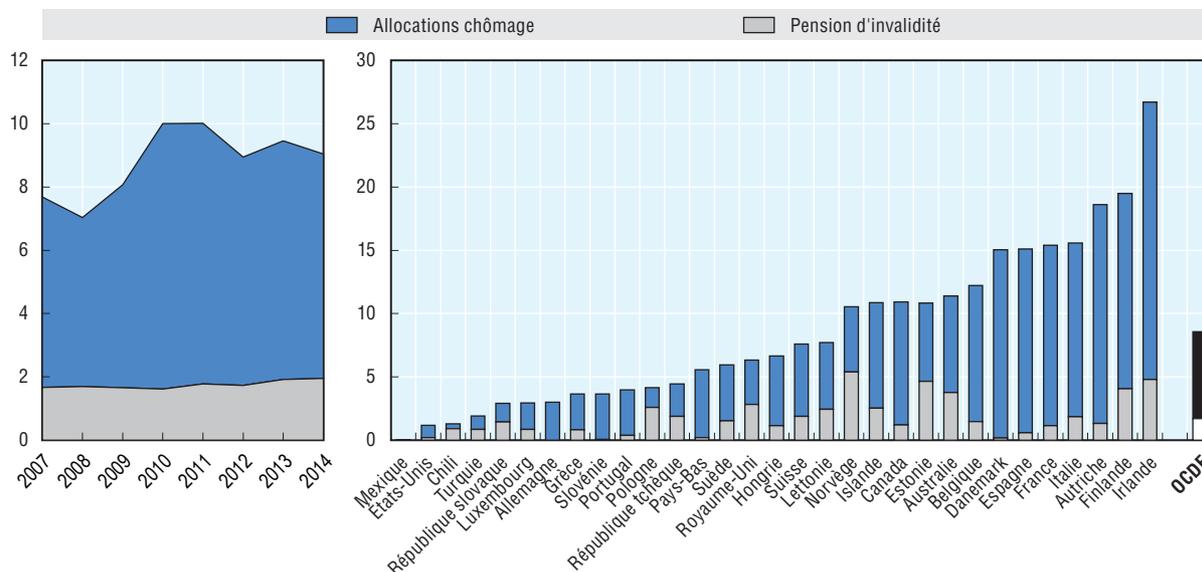
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933412373>

Peu de jeunes touchent effectivement des prestations d'aide au revenu

Les prestations de chômage ont fortement contribué à amortir le coup porté aux jeunes par la crise. En réponse à la hausse des taux de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif, la part des jeunes touchant des prestations de chômage a augmenté de 60 % entre 2008 et 2010 à travers la zone OCDE (graphique 1.21, partie A), reflétant les hausses des taux de perception enregistrées dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE. En outre, en raison de la faiblesse de la reprise, dans un grand nombre de pays européens notamment, les taux de perception qui avaient culminé pendant la crise n'ont diminué que légèrement depuis, et semblent s'être stabilisés à un niveau élevé depuis 2012.

Graphique 1.21. La part des jeunes (16-29 ans) touchant des prestations de chômage et d'invalidité est généralement faible

Partie A. Part des jeunes touchant des prestations de chômage ou d'invalidité en pourcentage de la population jeune totale, moyennes de l'OCDE, 2007-2014



Note : Les jeunes sont considérés comme bénéficiaires de prestations de chômage ou de handicap s'ils ont perçu ces prestations à n'importe quel moment au cours de l'année précédente. Résultats des 16-29 ans sauf pour l'Allemagne (17-29 ans) et les États-Unis (16-24 ans).

Partie B : Résultats de 2014 sauf pour le Chili et la Suisse (2013), le Danemark et la Turquie (2012) et le Canada (2011).

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur les Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC), le Panel socio-économique allemand (SOEP), l'enquête Household, Income and Labour Dynamics in Australia (HILDA), l'enquête CASEN du Chili et l'enquête sur la population des États-Unis (CPS).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933412385>

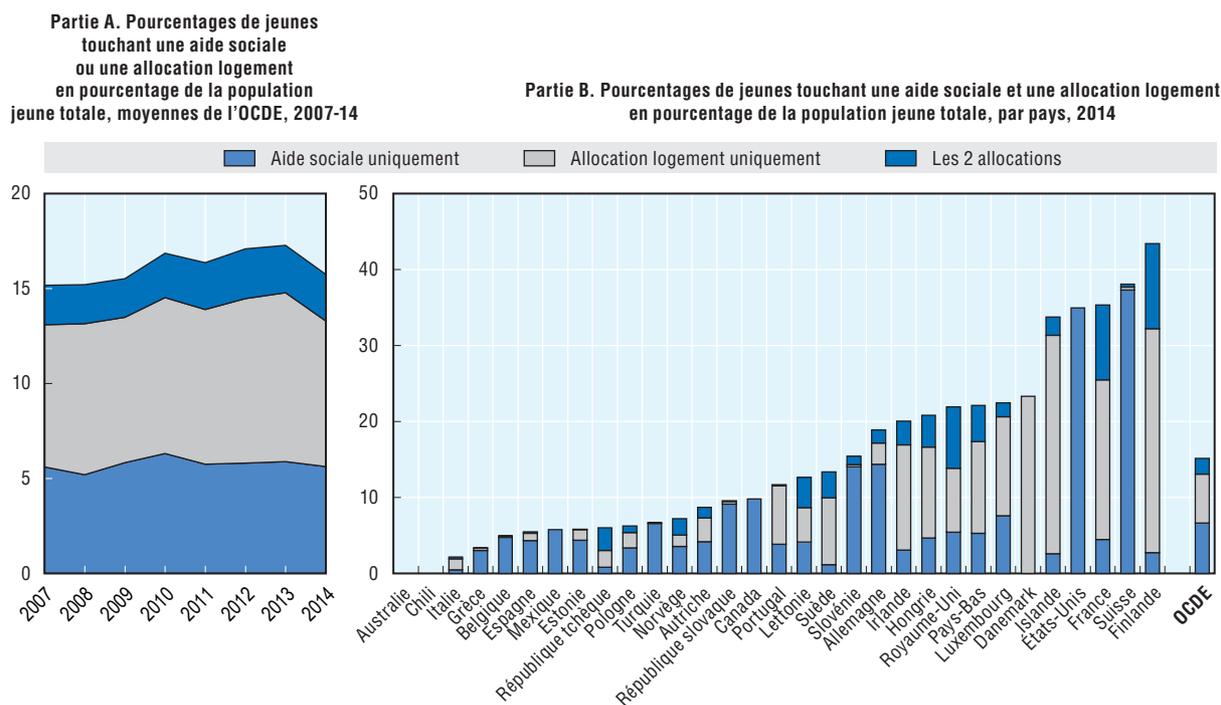
En revanche, la destruction massive de l'emploi des jeunes n'a pas entraîné de hausse quelconque du versement des pensions d'invalidité, contrairement à ce qui s'était passé lors des crises précédentes, lorsque les jeunes chômeurs de longue durée avaient été déplacés en masse vers les pensions d'invalidité une fois leurs droits aux prestations de chômage expirés. Les demandeurs d'emploi découragés pourraient accueillir favorablement une telle transition puisque les programmes de pension d'invalidité sont généralement soumis à des conditions moins strictes en termes d'activité, et les versements sont plus généreux que les prestations d'aide sociale soumises à conditions de ressources. Les services publics de l'emploi, qui sont susceptibles de manquer de moyens et d'options convenables en période de fort chômage, peuvent également souhaiter voir les jeunes chômeurs de longue durée sortir de leurs registres. Cette approche est toutefois dangereuse, puisque l'expérience montre qu'il est extrêmement difficile de faire revenir les jeunes sur le marché du travail lorsqu'ils ont touché des prestations d'assurance-maladie pendant une longue période (OCDE, 2010, 2012a). Des taux de perception stables depuis le début de la crise indiquent une amélioration des mécanismes de filtrage dans les pays de l'OCDE, qui ont fait des progrès pour réserver l'accès aux pensions d'invalidité aux demandeurs qui ne sont effectivement pas aptes au travail.

La part des jeunes touchant des prestations de chômage et d'invalidité est relativement faible dans la plupart des pays de l'OCDE malgré la récente hausse des taux de perception des prestations de chômage (graphique 1.21, partie B) :

- En moyenne, moins d'un jeune sur dix touchait des prestations de chômage ou d'invalidité en 2013 dans la zone OCDE. Cette part était inférieure de 33 % à celle observée dans la population générale d'âge actif (15-64 ans), et la tendance était la même dans tous les pays (non présenté dans le graphique 1.21).
- La plupart des jeunes bénéficiaires perçoivent des prestations de chômage. Les taux de perception sont plus élevés dans les pays où les jeunes ont été le plus durement frappés par la crise – comme l'Italie, l'Irlande et l'Espagne. Toutefois, ils ont également augmenté en Finlande, où l'emploi des jeunes s'est détérioré plus récemment, et en Autriche et en France, où des conditions de cotisation moins strictes rendent les prestations plus accessibles. C'est sur le continent américain – au Chili, au Mexique et aux États-Unis, mais pas au Canada – que les bénéficiaires sont les moins nombreux, ainsi qu'en Turquie.
- Peu de jeunes perçoivent des pensions d'invalidité. Toutefois, les taux de perception élevés dans certains pays d'Europe du Nord (comme l'Estonie, la Finlande et la Norvège) et en Irlande, pourraient être préoccupants.

Pendant la crise, la hausse des taux de perception a été plus progressive pour les prestations sociales soumises à conditions de ressources (graphique 1.22) :

Graphique 1.22. De nombreux jeunes vivent dans des ménages percevant une aide sociale ou une allocation logement



Note : Les jeunes sont considérés comme bénéficiaires de prestations s'ils ont perçu des prestations de revenu minimum ou des allocations logement à n'importe quel moment au cours de l'année précédente ou s'ils vivaient dans un ménage ayant perçu de telles prestations. Résultats pour les 16-29 ans, sauf pour l'Allemagne (17-29 ans) et les États-Unis (16-24 ans).

Partie B : Résultats de 2014 sauf pour l'Australie, le Chili et la Suisse (2013), le Danemark et la Turquie (2012) et le Canada (2011).

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur les Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC), l'enquête Household, Income and Labour Dynamics in Australia (HILDA), l'Enquête du Canada sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), l'enquête CASEN du Chili, le Panel socio-économique allemand (SOEP), l'enquête ENIGH du Mexique et l'enquête sur la population des États-Unis (CPS).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933412395>

- Les taux de perception des prestations d'aide sociale ont augmenté pendant la crise, mais sont revenus depuis à leur niveau antérieur à la crise. Ces prestations jouent un rôle important, notamment en Suisse et aux États-Unis, où peu de jeunes touchent des prestations de chômage. Aux États-Unis, le *Supplemental Nutrition Assistance Program* (SNAP, précédemment connu sous le nom de *Food Stamps*), ainsi que le programme *Temporary Assistance for Needy Families* (TANF) viennent en aide aux jeunes à faible revenu.
- La part des jeunes vivant dans des ménages percevant une allocation logement a suivi une tendance à la hausse, avant de chuter en 2014. Cela est principalement dû à une baisse notable de la part des jeunes bénéficiaires en Espagne, en Irlande et en Islande, où de nombreux jeunes vivent dans des ménages percevant une allocation logement. Ces prestations sont largement versées dans d'autres pays d'Europe du Nord (Danemark et Finlande) et en France, où les ménages à bas revenu peuvent percevoir une allocation logement.

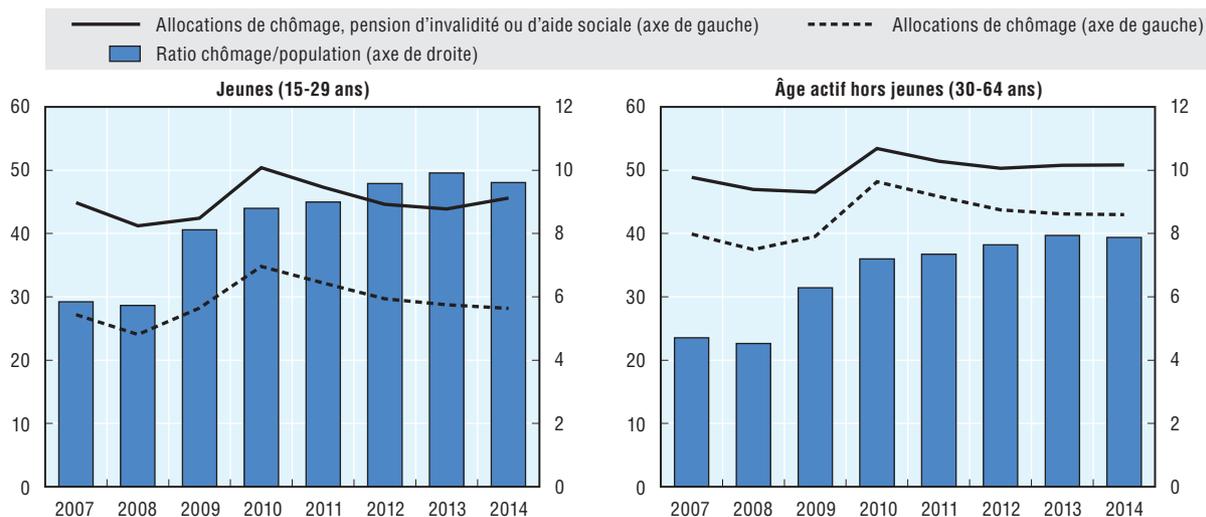
Plus d'un tiers des jeunes perçoivent une forme de prestations familiales (graphique 1.A2.2 en annexe).

Les jeunes sont moins bien couverts par les prestations hors emploi

Puisque les jeunes bénéficient relativement peu des prestations de chômage, la couverture des prestations – c'est-à-dire la part des jeunes *chômeurs* qui perçoivent ces prestations – est également faible (graphique 1.23). Moins de 30 % de l'ensemble des jeunes chômeurs perçoivent des prestations de chômage, contre 43 % des chômeurs plus âgés.

Graphique 1.23. La part des chômeurs percevant des prestations est plus faible chez les jeunes que chez les adultes d'âge très actif

Pourcentages de chômeurs jeunes et non jeunes d'âge actif touchant des allocations de chômage, ou une pension d'invalidité ou une aide sociale, et chômeurs en pourcentage de la population dans les mêmes groupes d'âge, moyennes de l'OCDE, 2007-14



Note de lecture : Les personnes sont considérées comme bénéficiaires de prestations chômage, invalidité ou de revenu minimum, si elles ont perçu ces prestations à n'importe quel moment au cours de l'année précédente, ou si un membre de leur ménage a perçu un revenu minimum au cours de la même période. En 2014, on comptait en moyenne 10 % de chômeurs parmi l'ensemble des jeunes (barres grises) dans l'OCDE. La part des jeunes chômeurs percevant des allocations de chômage (ligne pointillée) était de 28 %. La part des jeunes chômeurs percevant des allocations de chômage, une pension d'invalidité ou une aide sociale (ligne continue) était de 46 %.

Note : Les personnes suivant des études formelles ne sont pas comptées parmi les chômeurs.

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur les Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC), l'enquête Household, Income and Labour Dynamics in Australia (HILDA), l'enquête CASEN du Chili, le Panel socio-économique allemand (SOEP), et l'enquête sur la population des États-Unis (CPS).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933412404>

Une fois les pensions d'invalidité et l'aide sociale prises en compte, la part des jeunes chômeurs parmi les bénéficiaires des prestations passe à environ 45 %, un taux toujours inférieur au taux de 50 % enregistré chez les adultes chômeurs âgés de 30 ans et plus.

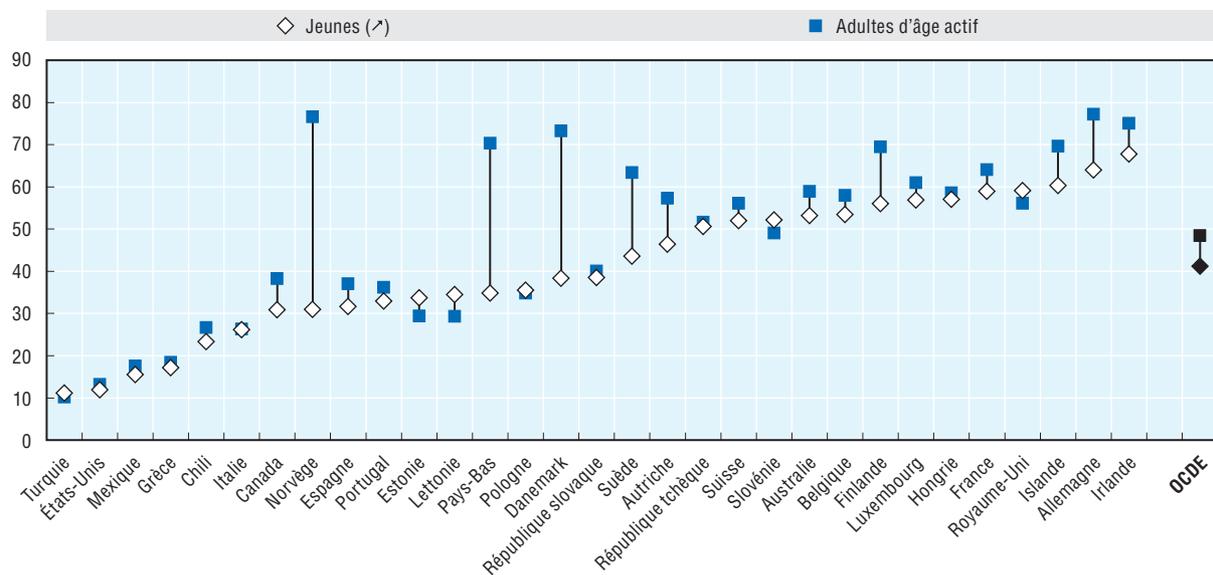
Les prestations sont souvent moins adaptées pour les jeunes

L'efficacité d'un système de prestations ne peut pas être évaluée sur la seule base de sa couverture – le montant des prestations est essentiel pour les ressources du ménage. L'une des façons d'examiner l'efficacité d'un système de prestation est de se demander combien de ménages il préserve de la pauvreté. Combien de ménages ne sont pas pauvres grâce aux prestations ?

Dans la zone OCDE, 22 % des adultes d'âge actif de moins de 30 ans, et 18 % de ceux âgés de plus de 30 ans seraient pauvres s'ils ne touchaient pas de prestations. Le graphique 1.24 montre combien d'entre eux perçoivent des prestations suffisamment élevées pour faire passer leur revenu au-dessus du seuil de pauvreté¹⁶. En moyenne, 49 % des adultes d'âge actifs de plus de 30 ans qui seraient pauvres avant transferts sociaux, passent au-dessus du seuil de pauvreté grâce aux transferts. Cette part est beaucoup plus faible chez les jeunes (41 %). Les pays qui luttent le plus efficacement contre la pauvreté de la population d'âge actif affichent les écarts les plus importants entre les plus de 30 ans et les moins de 30 ans

Graphique 1.24. Les prestations sociales sont moins efficaces pour maintenir les jeunes au-dessus du seuil de pauvreté

Part, en pourcentage, des individus dont les revenus avant transferts sont inférieurs au seuil de pauvreté, et qui passent au-dessus après avoir touché les transferts publics, jeunes (16-29 ans) et adultes d'âge actif (30-64 ans), 2014



Note : Les données des États-Unis relatives aux jeunes font référence aux 16-24 ans.

Données de 2011 pour le Canada, de 2012 pour la Turquie, et de 2013 pour le Chili et la Suisse.

Les individus sont pauvres s'ils vivent dans un ménage dont le revenu équivalent (c'est-à-dire ajusté en fonction du nombre de membres du ménage) est inférieur à 50 % du revenu médian.

Le graphique présente le pourcentage d'individus d'âge actif jeunes et non jeunes qui étaient pauvres avant les transferts publics, et qui ne sont plus pauvres après les transferts publics.

Les transferts publics incluent les allocations familiales, les pensions d'invalidité, les prestations de chômage et l'aide sociale. Ils excluent uniquement les pensions publiques.

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur les Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC), l'enquête Household, Income and Labour Dynamics in Australia (HILDA), l'enquête CASEN du Chili, et l'enquête sur la population des États-Unis (CPS).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933412411>

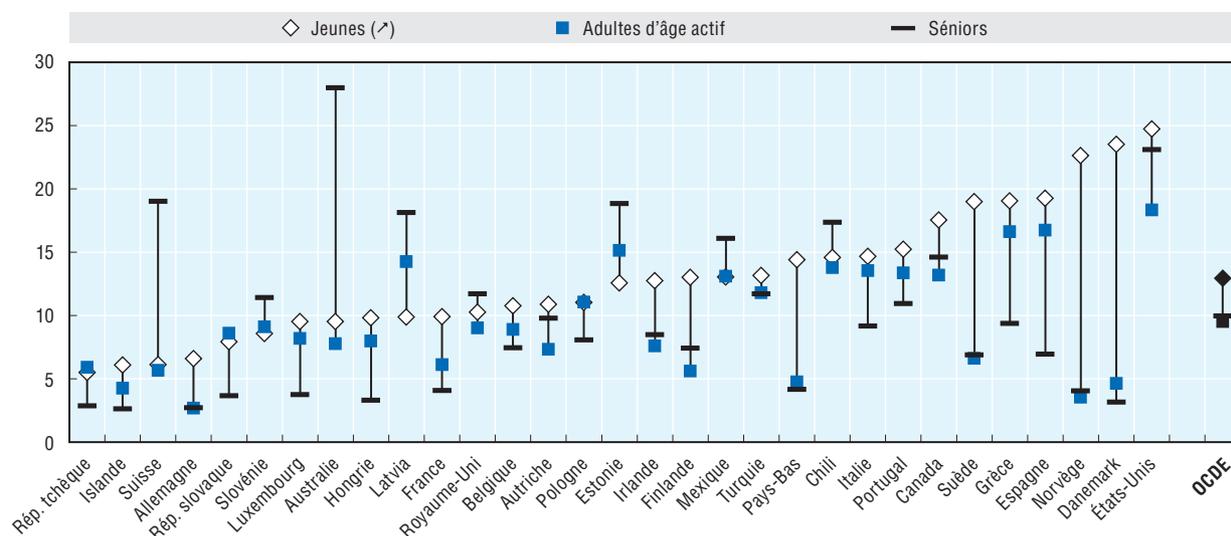
préservés de la pauvreté. En Norvège et au Danemark, par exemple, les transferts publics maintiennent plus des trois quarts des adultes d'âge actif de plus de 30 ans risquant de passer sous le seuil de pauvreté au-dessus de ce seuil. Cette proportion est inférieure à un tiers chez les jeunes. Il n'y a qu'en Estonie et en Lettonie, et dans une moindre mesure au Royaume-Uni, que les moins de 30 ans sont plus nombreux que les plus de 30 ans à être maintenus au-dessus du seuil de pauvreté grâce à l'aide publique.

Les jeunes sont plus exposés au risque de pauvreté que les groupes plus âgés

Les jeunes ont aujourd'hui plus de risques d'être pauvres que les seniors (graphique 1.25). À l'exception de l'Australie, où de nombreux retraités touchent leurs pensions sous la forme d'une somme forfaitaire au lieu de toucher une rente mensuelle¹⁷, le taux de pauvreté des jeunes est supérieur à celui des seniors dans la plupart des pays de l'OCDE.

Graphique 1.25. **Les jeunes ont aujourd'hui plus de risques d'être pauvres que les seniors dans la plupart des pays de l'OCDE**

Taux de pauvreté chez les jeunes (16-29 ans), les individus d'âge actif non jeunes (30-64 ans) et les seniors (65 et plus), en pourcentages, 2014



Note : Les individus sont définis comme pauvres s'ils vivent dans un ménage dont le revenu équivalent (revenu du ménage ajusté en fonction du nombre de membres du ménage) est inférieur à 50 % du revenu médian.

Les données des États-Unis relatives aux jeunes font référence aux 16-24 ans.

Données de 2011 pour le Canada, 2012 pour la Turquie, et 2013 pour le Chili et la Suisse.

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur les Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC), l'enquête Household, Income and Labour Dynamics in Australia (HILDA), l'enquête CASEN du Chili, et l'enquête sur la population des États-Unis (CPS).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933412422>

Environ un jeune sur huit est pauvre dans la zone OCDE. Le taux de pauvreté des jeunes est particulièrement élevé dans les pays nordiques, où les jeunes ont tendance à quitter le domicile de leurs parents plus tôt que dans les autres pays, et ne bénéficient donc plus de leurs revenus. Il est également élevé aux États-Unis, bien que la population soit un peu plus jeune (voir note du graphique sur la tranche d'âge des jeunes aux États-Unis). C'est en Islande, en République tchèque et en Suisse que l'incidence de la pauvreté des jeunes est la plus faible – autour de 5 %.

4. Mesures visant à promouvoir l'autonomie des jeunes

Bien que l'aide au revenu soit en elle-même essentielle pour lutter contre la pauvreté des jeunes, elle est rarement suffisante pour les remettre sur la voie de l'autonomie. Toutefois, le meilleur moyen de parvenir à une sécurité financière durable est d'obtenir un emploi stable. Pour de nombreuses jeunes femmes, un manque de gardes d'enfants abordables est un obstacle majeur pour participer au marché du travail (voir encadré 1.3). Beaucoup d'autres n'ont pas les compétences requises pour trouver un emploi, comme le montre la section 3. Cette situation est particulièrement difficile dans le sillage de la crise, un nombre élevé de jeunes ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences pour répondre aux besoins des employeurs dans des secteurs où ils n'ont jamais travaillé auparavant. L'aide publique doit donc viser à garantir que tous les jeunes obtiennent les qualifications nécessaires pour réussir sur le marché du travail. À cette fin, l'action publique doit mettre en place une aide sociale intensive et ciblée pour empêcher les jeunes vulnérables de passer entre les mailles du filet.

Cette section présente les mesures visant à régler le problème des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif et à favoriser l'autonomie de la jeunesse. Elle présente les stratégies visant à prévenir une sortie prématurée du système éducatif et à faciliter le passage de l'école à la vie active par le biais d'un enseignement professionnel de haute qualité. Elle examine ensuite les programmes de prise de contact avec les jeunes démotivés et les dispositifs permettant aux jeunes sans emploi et sortis du système éducatif de trouver du travail ou de reprendre des études. L'analyse s'appuie sur les données tirées des recherches sur les programmes en faveur des jeunes et les résultats de la série d'examen par pays de l'OCDE intitulée *Investir dans la jeunesse*.

Il est essentiel de lutter contre l'abandon prématuré de la scolarité pour remédier au problème des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif

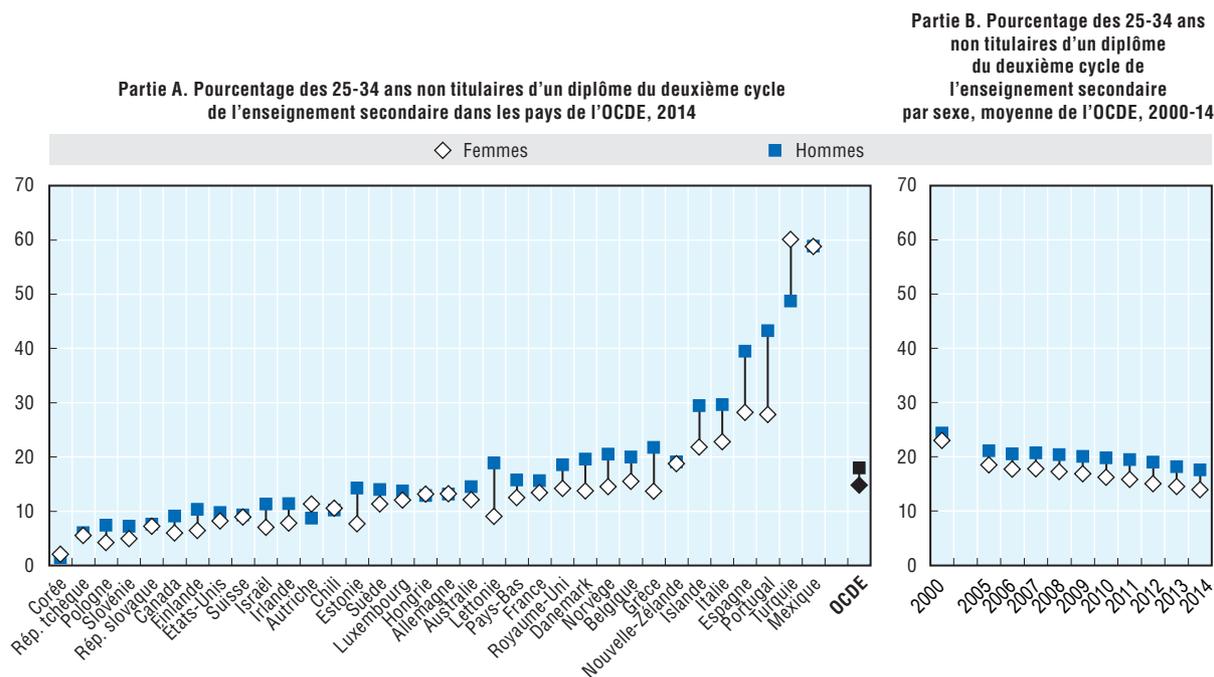
Pour lutter efficacement contre ce problème, les pouvoirs publics doivent s'assurer que tous les jeunes obtiennent un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire qui leur permette de poursuivre des études ou leur donne les compétences professionnelles nécessaires pour réussir sur le marché du travail. Les pays de l'OCDE ont fait des progrès considérables au cours de la dernière décennie en ce qui concerne la réduction du taux de jeunes quittant le système éducatif prématurément, c'est-à-dire de la part de jeunes qui ne parviennent pas à terminer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (graphique 1.26). Toutefois, environ un jeune sur six parmi les 25-34 ans ne possède pas de diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, et ce taux est considérablement supérieur dans les pays d'Europe du Sud comme l'Espagne, l'Italie, le Portugal et la Turquie.

Pour réduire encore le nombre de jeunes quittant le deuxième cycle de l'enseignement secondaire sans diplôme, les mesures mises en œuvre doivent permettre de détecter les signes de démotivation suffisamment tôt et d'apporter aux jeunes risquant d'abandonner l'école l'aide dont ils ont besoin pour terminer leurs études.

Un contrôle systématique de la fréquentation scolaire permet d'identifier les jeunes vulnérables

Les stratégies visant à maintenir les élèves vulnérables dans le système éducatif obtiennent les résultats les plus encourageants lorsqu'elles éliminent les obstacles à la scolarisation à un stade précoce. L'abandon n'est généralement pas un événement soudain

Graphique 1.26. **Les sorties précoces du système éducatif diminuent mais demeurent fréquentes, notamment dans les pays d'Europe du Sud**



- « Inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire » désigne un niveau d'instruction inférieur au niveau 3C court de la Classification internationale type de l'éducation (CITE). La classification de la CITE a connu une interruption structurelle en 2014.
- Pas de données sur le Japon. Dans la partie B, la moyenne de l'OCDE exclut l'Australie, le Chili, la Corée, Israël, le Mexique et la Nouvelle-Zélande pour les années 2000-14, et l'Autriche, l'Islande et la Norvège pour l'année 2000.

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur l'EFT UE, les enquêtes nationales sur la main-d'œuvre et la base de données 2015 *National Educational Attainment Classification (NEAC)* de l'OCDE, https://stats.oecd.org/Index.aspx?datasetcode=EAG_NEAC#.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933412435>

et inattendu, mais plutôt la conséquence d'un long processus de désengagement (Lyche, 2010). Il peut être causé par différents facteurs – difficultés d'apprentissage, troubles psychiques, problèmes familiaux, attitude des parents vis-à-vis de l'école ou expérience scolaire – qui, généralement, sont liés et s'aggravent au fil du temps (OCDE, 2012b). Pour empêcher un jeune d'abandonner, ces difficultés doivent être traitées dès leur apparition.

Les écoles doivent systématiquement contrôler l'assiduité des élèves et informer les principales parties prenantes – notamment les parents et les services sociaux – afin que les élèves à problèmes soient identifiés et reçoivent l'attention dont ils ont besoin. En Lettonie, par exemple, la plupart des établissements secondaires utilisent des plateformes en ligne pour collecter des informations sur l'emploi du temps des élèves, leur assiduité en classe, leurs résultats et les éventuels devoirs à rendre. Les professeurs saisissent ces informations dans le système, mais les élèves, leurs parents et l'administration scolaire y ont accès. Bien que le contrôle et la déclaration de la fréquentation scolaire soient habituels pendant les années de scolarité obligatoire dans la plupart des pays, cette pratique est toutefois moins courante dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire non obligatoire. Une pratique semble efficace en Suède, où les établissements du deuxième cycle du secondaire sont légalement obligés de déclarer les élèves de moins de 20 ans sortis prématurément du système éducatif et les élèves à fort taux d'absentéisme aux autorités locales dans le cadre de leur « responsabilité d'activité ». Les communes tentent alors d'entrer en contact avec les

élèves concernés, de se renseigner sur leur situation et de leur proposer des activités pour leur permettre de reprendre leur scolarité.

L'obligation de déclarer la fréquentation scolaire aux autorités nationales en charge de l'éducation permet de s'assurer que les enseignants, les écoles et les communes prennent l'absentéisme au sérieux. Parfois, les écoles peuvent en effet tarder à réagir à l'absentéisme d'un élève, soit parce qu'elles manquent de ressources, soit parce que l'absentéisme d'un élève « à problèmes » est jugé bénéfique pour la classe. En Suède, les communes ont l'obligation de signaler tous les six mois aux autorités la situation des jeunes élèves jugés vulnérables ainsi que les interventions menées. En Norvège, les établissements primaires et du premier cycle du secondaire doivent transmettre les listes de présence aux autorités nationales trois fois par an, et indiquer s'ils ont réussi à assurer le suivi des élèves qui ne sont pas venus en classe. Au niveau national, ces données sur l'absentéisme peuvent être une ressource précieuse pour les responsables publics, par exemple pour évaluer la qualité des programmes pédagogiques et l'adéquation des aides destinées aux élèves. On peut s'interroger toutefois sur la fiabilité de la collecte régulière d'informations sur la fréquentation scolaire, les écoles n'étant pas forcément incitées à signaler rapidement un abandon, notamment si leur financement dépend du nombre d'inscrits.

Les élèves vulnérables et leurs familles ont besoin d'une aide globale

Lorsque de mauvais résultats scolaires et l'absentéisme sont causés ou aggravés par des facteurs non éducatifs – comme des problèmes familiaux, des problèmes de santé ou la consommation de drogues –, ces facteurs doivent être éliminés pour qu'il y ait une amélioration durable des résultats scolaires.

Du personnel de soutien spécialisé dans l'enceinte des établissements scolaires est essentiel pour identifier rapidement et résoudre les problèmes auxquels un jeune perturbé peut être confronté. Des psychologues ou des travailleurs sociaux formés peuvent être les premiers interlocuteurs importants pour les élèves, les parents et les enseignants lorsque des problèmes surviennent. Lorsque les établissements ne disposent pas de ce genre de personnel spécialisé, du personnel enseignant désigné ayant suivi une formation adéquate peut être très utile. En Norvège, par exemple, les écoles ont la possibilité de dispenser les enseignants de certaines de leurs tâches afin qu'ils puissent venir en aide aux élèves perturbés et aux absents. Ces enseignants peuvent sortir de la classe pendant une heure avec les élèves qui ont des problèmes de concentration ou de comportement, ou se rendre au domicile d'un élève le matin pour aller le chercher s'il ne s'est pas présenté à l'école.

Les réseaux de soutien périscolaires – par exemple les services sociaux et de santé, services publics de l'emploi et éventuellement, ONG – jouent un rôle important dans la lutte contre les problèmes plus graves ou durables que les écoles sont incapables de régler elles-mêmes. En fonction des besoins, les travailleurs sociaux ou les autres personnels de soutien peuvent aider à régler les problèmes familiaux, remédier à des conditions de logement difficiles, mettre le jeune en contact avec les services de santé, ou jouer un rôle de médiateur entre le jeune et la police ou les tribunaux. Parfois, les services sociaux ont déjà travaillé avec la famille d'un jeune, par exemple parce ses parents touchaient des prestations. Au Portugal, le programme Territoires éducatifs d'intervention prioritaire (TEIP) crée des partenariats entre les écoles « prioritaires » dans certains quartiers défavorisés et des entités publiques et privées comme les centres de soins, les associations de bénévoles, et différents organismes de soutien. L'objectif est de proposer aux élèves risquant d'abandonner l'école une formation professionnelle et des options autres que la scolarité traditionnelle. Le ministère de

l'Éducation contrôle régulièrement les effets du programme, comme l'amélioration des résultats scolaires, de l'assiduité, du comportement et du risque d'abandon. Les taux d'abandon dans les quartiers prioritaires ont constamment diminué depuis le lancement de ce programme, et en 2010, quatre ans après le déploiement de la seconde version, ils ont convergé vers les taux nationaux (Dias et Tomas, 2012).

L'intervention d'experts extérieurs est particulièrement importante pour venir en aide aux élèves atteints de troubles psychiques. Une part importante des jeunes des pays de l'OCDE se sent régulièrement stressée (OCDE, 2013), et la prévalence de maladies comme les troubles de l'alimentation, l'anxiété ou la dépression est élevée et en augmentation, notamment chez les jeunes femmes (OCDE, 2012a). L'identification des problèmes de santé mentale n'est cependant pas facile, et les parents et les enseignants ne sont pas suffisamment informés sur les symptômes. Les jeunes eux-mêmes peuvent, en outre, se montrer réticents à demander de l'aide à une personne de leur entourage, par peur de ressentir de l'embarras ou de la honte. Les services psychologiques dans les écoles ont un rôle important à jouer pour dépister les troubles psychiques dès leur apparition et fournir des informations et une aide aux enseignants, élèves et parents. Des services de santé externes, comme ceux dirigés par la Fondation nationale australienne pour la santé mentale des jeunes *Headspace*, constituent une approche innovante pour dépister et traiter les troubles de la santé mentale chez les jeunes. Dans les centres *Headspace*, les jeunes peuvent chercher de l'aide de manière confidentielle en dehors de leur environnement social et éducatif immédiat. *Headspace* leur propose également une éducation sexuelle et des moyens de contraception (voir encadré 1.4).

Des environnements scolaires flexibles peuvent être bénéfiques pour les jeunes les plus désavantagés

La plupart des pays cherchent à freiner la marginalisation des jeunes atteints de troubles mentaux et physiques en les maintenant dans le système scolaire ordinaire et en leur proposant une aide spécialisée (OCDE, 2007). Une scolarité ordinaire est généralement bénéfique tout au long du deuxième cycle du secondaire pour les élèves présentant des difficultés d'apprentissage, car ils peuvent se mêler à d'autres jeunes (OCDE, 2012c). Les politiques devraient donc, autant que possible, encourager un environnement pédagogique suffisamment souple et encourageant pour accueillir les élèves vulnérables dans les écoles ordinaires, et minimiser le nombre de jeunes inscrits dans des programmes pédagogiques spéciaux séparés. Mais il est difficile et coûteux de créer un cadre de ce type, et les établissements ordinaires ne disposent pas toujours des ressources nécessaires pour offrir aux élèves défavorisés l'aide dont ils ont besoin.

Un certain nombre de voies ont été explorées dans le cadre des efforts visant à améliorer l'aide aux élèves défavorisés dans les environnements scolaires ordinaires :

- Des classes plus réduites peuvent aider les plus désavantagés, bien qu'elles tendent à être plus bénéfiques pour les enfants que pour les adolescents. Une expérience menée dans l'État du Tennessee aux États-Unis a montré que le fait de placer les très jeunes élèves (de la maternelle à la troisième année du primaire) dans des classes de taille réduite était associé à des changements de personnalité positifs et à des revenus plus élevés à l'âge adulte, mesurés jusqu'à l'âge de 27 ans¹⁸. L'amélioration observée était en outre deux fois plus importante chez les enfants issus des minorités que chez leurs pairs des populations dominantes (Dee et West, 2008 ; Chetty et al., 2011). Il semble que le taux d'encadrement plus élevé ait été un facteur essentiel, qui a contribué à améliorer des compétences non

Encadré 1.4. **Headspace : une aide pour les jeunes atteints de troubles mentaux en Australie**

La Fondation nationale pour la santé mentale des jeunes *Headspace* a été créée en 2006 par le gouvernement australien pour répondre à l'insuffisance des services de prise en charge des troubles mentaux des jeunes. Elle offre des services intégrés d'intervention précoce pour les 12-25 ans atteints de troubles mentaux légers à modérés, ou risquant de présenter de tels troubles. Elle vise à promouvoir et à faciliter l'amélioration de l'état de santé, du bien-être social et de la participation économique. On compte actuellement 95 centres *Headspace* à travers le pays (juillet 2016), où les jeunes reçoivent l'aide de professionnels comme des psychologues, des travailleurs sociaux, des addictologues et des médecins généralistes, ainsi que des conseillers d'orientation, des enseignants en formation professionnelle et des délégués à la jeunesse. L'aide porte sur quatre domaines essentiels : la santé psychique, la santé physique, la consommation d'alcool et de drogues, et le soutien scolaire/professionnel.

Le service est adapté aux jeunes et leur permet d'accéder facilement à des conseils médicaux et des traitements. Les centres *Headspace* sont généralement situés dans des endroits faciles d'accès, et pratiquent une politique dite « de la porte ouverte » qui permet aux jeunes et à leur famille d'entrer et de recevoir de l'aide anonymement. Les services sont fournis gratuitement ou pour un coût dérisoire, et garantissent un niveau de confidentialité élevé. Les jeunes qui vivent dans une zone où il n'existe pas de centre *Headspace* local ou ceux qui hésitent à franchir la porte pour demander de l'aide peuvent bénéficier de conseils en ligne et par téléphone.

Headspace a réussi à atteindre la population ciblée. Une évaluation indépendante a examiné les recommandations fréquentes des services médicaux, éducatifs et locaux aux centres *Headspace*, et a conclu que *Headspace* avait réussi à sensibiliser la population (SPRC, 2009). Une équipe d'examineurs de l'OCDE a tiré la même conclusion au cours d'une mission exploratoire, en constatant que les services *Headspace* étaient bien intégrés aux collectivités locales. Des données récentes montrent que les centres *Headspace* sont très fréquentés par des jeunes appartenant à des groupes marginalisés ou vulnérables, comme les SDF, les populations indigènes, les lesbiennes, gays ou bisexuels, les transgenres ou les intersexués (SPRC, 2015). La plupart des jeunes (72.7 %) qui visitent les centres *Headspace* souffrent de troubles mentaux ou comportementaux, principalement d'anxiété ou de symptômes dépressifs, de problèmes situationnels comme le harcèlement, et de problèmes relationnels (13.4 %). La grande majorité a bénéficié d'une certaine forme de prise en charge de ses troubles mentaux, notamment d'une thérapie comportementale et cognitive, et de conseils (Rickwood et al., 2015a,b).

Il existe malheureusement peu de données concluantes à ce stade sur l'impact des services de *headspace*. Une étude récente menée dans les 30 premiers centres a montré que peu d'entre eux avaient mesuré l'efficacité de leurs services coordonnés, intégrés, ou réalisé des audits cliniques (Rickwood et al., 2015c).

Le gouvernement australien a levé des fonds considérables pour financer le programme : 411.7 millions AUD sur les cinq prochaines années à compter de 2013-14. Le nombre de centres *Headspace* devrait passer à 100 en 2016.

Source : OCDE (2015), *Mental Health and Work: Australia*, Éditions OCDE, Paris ; OCDE (2016), *Investing in Youth – Australia*, Éditions OCDE, Paris.

cognitives comme la concentration, l'assiduité ou l'esprit d'initiative. Piketty et Valdenaire (2006) ont constaté des résultats similaires en France, à l'instar d'Angrist et Lavy (1999) dans les écoles primaires en Israël.

- L'adaptation des méthodes d'enseignement et du contenu des programmes aux besoins des élèves défavorisés peut également contribuer à améliorer les résultats. Aux États-Unis, les *charter schools* sont des écoles publiques qui bénéficient d'une latitude plus importante en ce qui concerne la gestion du personnel, l'adaptation des programmes et l'organisation des temps d'enseignement. Elles doivent également remplir des objectifs prédéfinis et déclarer un ensemble d'indicateurs de performances. Les *charter schools* visent souvent les élèves issus de milieux défavorisés qui n'ont pas accès à des écoles publiques de qualité dans le voisinage ou qui ont des difficultés avec les programmes traditionnels. Elles disposent généralement de davantage de ressources (ce qui se traduit par des classes plus réduites et/ou un plus grand nombre d'heures de cours), de services complémentaires et d'enseignants mieux formés à la prise en charge des jeunes vulnérables. Un nombre considérable de recherches montrent que les *charter schools* peuvent avoir un impact important et durable sur les résultats scolaires puis sur l'emploi (Abdulkadiroglu et al., 2009 ; Angrist et al., 2016 ; Dobbie et al., 2011).

Reste à savoir dans quelle mesure les enseignements tirés de ces approches peuvent s'appliquer à grande échelle. Chaque école a ses propres caractéristiques, et les *charter schools* appliquent des méthodes très diverses. Angrist et al. (2012) par exemple recensent un grand nombre d'effets positifs estimés des *charter schools* dans un échantillon d'écoles du Massachusetts, et l'expérience montre également que certaines méthodes d'enseignement peuvent considérablement améliorer les résultats de la plupart des élèves défavorisés. Il reste maintenant à déterminer quels aspects particuliers de ces pratiques sont les plus prometteuses pour aider les élèves défavorisés à réduire l'écart avec les autres en termes de résultats scolaires.

Les programmes périscolaires sont particulièrement précieux pour les jeunes désavantagés

Des programmes périscolaires bien conçus peuvent apporter une contribution considérable au développement éducatif et social des jeunes. La possibilité attirante pour les jeunes de faire du sport, d'apprendre un instrument de musique ou de pratiquer une activité artisanale ou d'autres activités manuelles peut contribuer à renforcer les compétences sociales et professionnelles, tout en luttant contre le risque d'isolement. Des données empiriques confirment les effets positifs des activités périscolaires sur les résultats scolaires et les perspectives professionnelles (OCDE, 2012b, 2012d ; Carcillo et al., 2015), et ces effets sont en général plus importants pour les jeunes issus de milieux défavorisés (Heckman, 2008). Toutefois, comme la participation aux programmes périscolaires privés découle souvent de l'initiative des parents, les jeunes qui prennent part de ces activités sont issus en majorité de milieux favorisés (OCDE, 2011).

Dans l'idéal, des activités périscolaires devraient être proposées à tous les jeunes, quel que soit leur milieu, afin que les plus défavorisés y prennent part tout en évitant les éventuels effets stigmatisants associés aux programmes destinés à ces jeunes. Le fait de lier les programmes périscolaires aux établissements scolaires peut les rendre plus accessibles. En Lettonie, par exemple, les communes disposent d'un système complet « d'éducation d'intérêt » périscolaire, qui fonctionne la plupart du temps au sein de l'école. Les activités sont facultatives, mais comme elles sont attractives et gratuites, la plupart des jeunes y participent. Lorsque les activités ne sont pas publiques comme en Lettonie, mais proposées par des organisations privées comme des clubs sportifs ou des écoles de musique, les établissements scolaires et les prestataires privés peuvent se coordonner pour orienter les élèves vers les activités les plus bénéfiques pour eux. Les communes peuvent avoir besoin de

subventionner certaines activités pour permettre aux jeunes de familles modestes de payer les frais et le matériel ou équipement éventuellement nécessaire.

Toutefois, des programmes plus restreints conçus spécifiquement pour répondre aux besoins des plus défavorisés peuvent parfois être très bénéfiques. Des programmes attractifs dans les quartiers défavorisés peuvent aider les « jeunes des rues » et les faire participer à des activités intéressantes. Ces programmes peuvent également proposer une aide aux devoirs et une aide médicale ou psychologique.

Plusieurs programmes efficaces associent les activités périscolaires destinées aux jeunes défavorisés à un mentorat. L'objectif est de guider les jeunes qui ne font pas confiance à leurs enseignants et qui n'ont pas de figure d'autorité à la maison, et de leur offrir des modèles positifs. L'un des programmes les plus anciens et les plus importants de ce type est *Big Brothers Big Sisters of America* (BBBS), fondé aux États-Unis au début des années 1900. Ce programme fonctionne sur la base d'un modèle étroitement contrôlé. Les mentors et les jeunes participants sont sélectionnés par le biais d'un processus de sélection complexe, puis appariés en fonction de leurs intérêts communs. Du personnel spécialisé suit de près la relation mentor/protégé et conseille les mentors sur la manière d'améliorer la communication, de diversifier les activités, de favoriser le développement de l'enfant et de résoudre les éventuelles difficultés. Une évaluation a montré que les adolescents ayant bénéficié de ce mentorat pendant au moins un an se sont montrés moins violents, ont moins consommé de substances nocives, et que leur assiduité s'est améliorée, même si ce n'est pas le cas de leurs résultats scolaires (Grossman et Rhodes, 2002)¹⁹. Le programme BBBS a été étendu à 14 autres pays, dont l'Australie, l'Autriche, le Canada, l'Irlande, Israël, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et la Pologne²⁰.

Un certain nombre d'initiatives récentes utilisent le sport comme un vecteur pour toucher les jeunes, les éducateurs enseignant non seulement le sport, mais jouant également le rôle de mentors formés. Une intervention pilote menée aux États-Unis, par exemple, intitulée *Becoming a Man* (BAM), offre aux jeunes défavorisés souffrant de problèmes comportementaux un soutien non scolaire pendant l'année scolaire. BAM assure en outre une formation aux compétences sociales qui repose sur la thérapie comportementale et cognitive (TCC) et le sport. Cette initiative s'est montrée efficace pour réduire la criminalité et améliorer les résultats scolaires (Heller et al., 2015). En Australie, le programme *Sporting Chance*, fondé en 2006, encourage les jeunes aborigènes à mettre en œuvre l'esprit de compétition, la discipline et l'état d'esprit positif du rugby dans d'autres domaines de la vie, notamment la scolarité. Les participants se voient attribuer un mentor personnel d'origine aborigène et ensemble, ils établissent un plan qui engage le jeune à améliorer progressivement son comportement scolaire et ses résultats à l'aide d'objectifs définis explicitement et d'évaluations trimestrielles. L'impact de ce programme est en cours d'évaluation.

L'aide aux jeunes vulnérables est souvent difficile à coordonner

Un soutien exhaustif aux jeunes confrontés à de multiples obstacles nécessite souvent l'intervention et la collaboration de différents acteurs. Pour un aperçu complet des caractéristiques et du contexte individuels, sociaux et éducatifs propres à un individu, toutes les parties impliquées doivent partager leurs connaissances et leur expertise. À cette fin, les services sociaux doivent collaborer avec les parents et l'école du jeune, et, si besoin, avec la police, les représentants du système judiciaire, voire les prestataires d'activités périscolaires.

La gestion de cette collaboration qui fait intervenir de nombreux acteurs peut être complexe (OCDE, 2015e). Différents ministères de tutelle sont généralement responsables des politiques en faveur des jeunes, dont la mise en œuvre peut être confiée à un niveau d'administration différent (local, régional et national). Par conséquent, ces politiques sont souvent peu coordonnées, et la communication entre les différents services laisse à désirer. Des bases de données communes contenant des informations sur les bénéficiaires et accessibles à tous les niveaux d'administration peuvent être utiles. Toutefois, elles sont souvent indisponibles, sauf affaires privées ou raisons politiques. Les informations doivent donc être partagées sur une base ad hoc, au cas par cas, et nécessitent souvent le consentement explicite du jeune concerné ou de ses parents.

Des structures institutionnelles efficaces peuvent grandement contribuer à des échanges d'informations rapides et à une coopération étroite entre les acteurs. Le gouvernement australien a répondu à la nécessité de mieux coordonner les politiques de soutien des jeunes en établissant des *partnership brokers* (intermédiaires de partenariat) dans plus d'une centaine de régions²¹. Ces *partnership brokers* étaient chargés de faciliter et de renforcer les liens locaux entre les écoles, les entreprises, les groupes communautaires et les familles afin de promouvoir la réussite scolaire, la participation sociale et de faciliter le passage de l'école à la vie active pour les jeunes. Certaines de leurs tâches principales consistaient, en fonction du contexte local, à aider les jeunes défavorisés à accéder aux systèmes d'aide locaux et à les utiliser, à améliorer la collaboration des différents acteurs impliqués dans la prestation de services d'aide aux jeunes, et à identifier et combler les lacunes en matière de prestations de services. En Norvège, différents services sociaux et services pour l'emploi ont été placés sous la tutelle de l'agence norvégienne pour l'emploi et la protection sociale (NAV) dans le cadre de la « réforme de la NAV » mise en œuvre entre 2006 et 2010. La branche nationale de la NAV verse des prestations d'assurance et propose des services en lien avec l'emploi aux chômeurs inscrits, comme des politiques actives du marché du travail (PAMT) visant les jeunes chômeurs. La branche locale de la NAV verse des prestations d'assurance soumises à conditions de ressources et délivre des services sociaux auprès des personnes âgées de plus de 18 ans.

Un système d'enseignement et de formation professionnels de qualité peuvent contribuer à faciliter le passage de l'école à la vie active

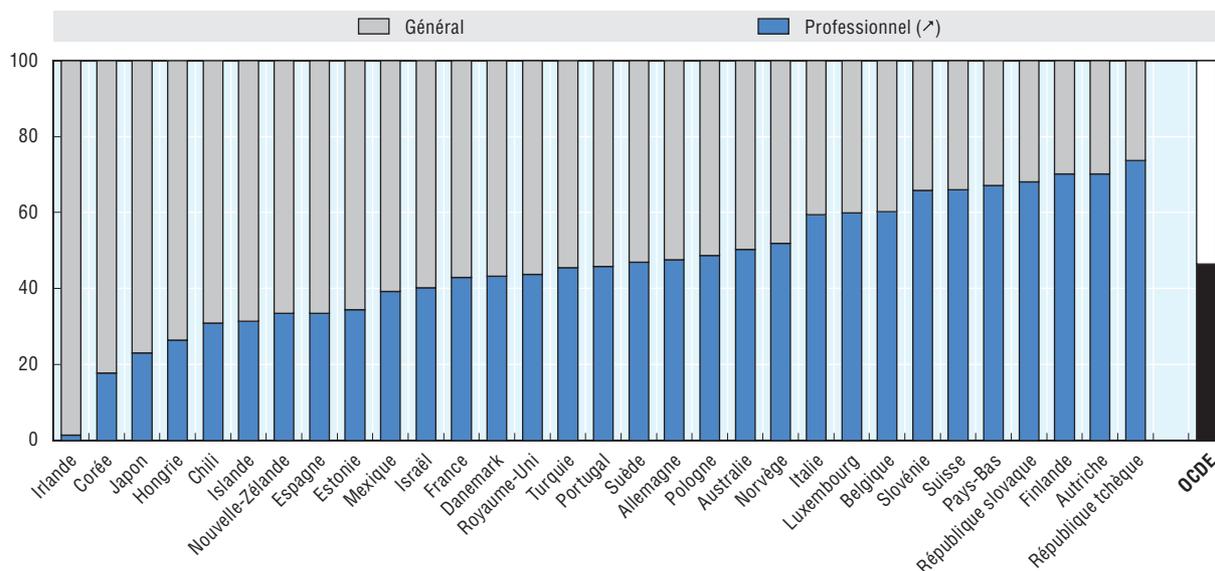
Un système d'enseignement et de formation professionnels (EFP) de qualité joue deux rôles essentiels : il prépare les jeunes au monde de l'entreprise et répond aux besoins du marché du travail en matière de compétences. L'EFP permet aux jeunes d'acquérir un ensemble de compétences générales et spécialisées, et les aide ainsi à acquérir les connaissances et les outils dont ils ont besoin pour trouver un emploi. En outre, la formation en alternance est une filière intéressante qui contribue à faciliter le passage de l'école à la vie active. Pour garantir la qualité et la pertinence de l'EFP, son volet pratique doit idéalement se dérouler en entreprise. En moyenne, moins de la moitié des élèves du deuxième cycle du secondaire dans l'OCDE suivent une filière professionnelle, bien que les proportions varient considérablement d'un pays à l'autre (graphique 1.27).

L'apprentissage est un moyen idéal de dispenser une formation pratique pertinente

Les cursus d'apprentissage, qui placent des élèves chez des employeurs du secteur public ou privé tôt au cours du programme, généralement pour plusieurs années, sont souvent considérés comme une solution idéale. Le fait d'associer une formation en

Graphique 1.27. Les taux d'inscription dans les filières professionnelles sont très variables selon les pays

Pourcentage d'élèves du deuxième cycle de l'enseignement secondaire inscrits dans des programmes généraux par rapport à des programmes professionnels, 2013



Note : Pas de résultats pour le Canada, la Grèce et les États-Unis.

Source : OCDE (2015), *Regards sur l'éducation 2015: Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2015-fr>.

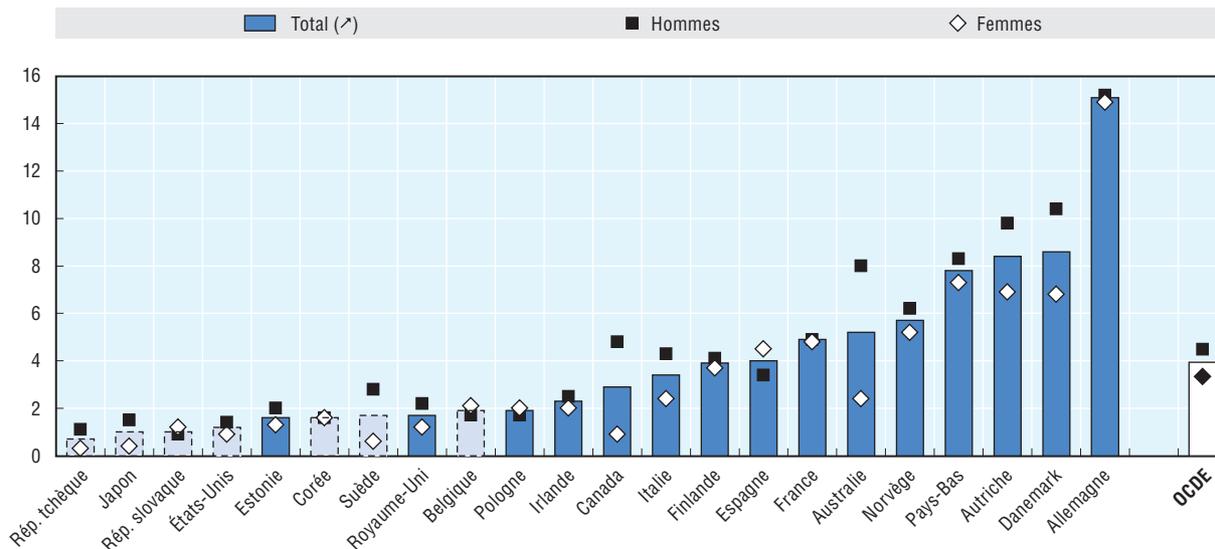
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933412445>

entreprise à un enseignement théorique, et la participation des partenaires sociaux à la conception des programmes, contribuent à répondre aux besoins des employeurs tout en offrant aux apprentis une première expérience professionnelle majeure. Idéalement, une relation apprenti-employeur réussie débouche sur un emploi. En effet, des recherches empiriques montrent que les contrats d'apprentissage ont un impact positif, qui se traduit par des salaires corrects et des emplois stables (Carcillo et al., 2015). Ils peuvent également se révéler efficaces pour lutter contre une sortie prématurée du système éducatif : ils s'adressent aux jeunes à l'esprit plus pragmatique, qui peuvent manquer de motivation pour suivre un enseignement théorique intensif, et réduisent les incitations à quitter l'école pour occuper un emploi rémunéré.

Les résultats positifs des programmes d'apprentissage – en particulier les résultats favorables des jeunes sur le marché du travail dans les pays possédant une forte tradition de formation en apprentissage, comme l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse – ont ravivé l'intérêt pour l'apprentissage. De nombreux gouvernements ont longtemps délaissé l'EFP au profit de l'enseignement universitaire, considéré comme la voie royale vers un emploi de qualité. Dans de nombreux pays, les programmes d'enseignement professionnel ne sont donc pas suffisamment attractifs (Commission européenne, 2011) et sont considérés comme une solution de repli par les jeunes qui ne réussissent pas l'université. Le taux d'inscription dans les programmes d'apprentissage est généralement faible dans l'ensemble des pays, à l'exception de quelques-uns (graphique 1.28). La situation évolue toutefois, les gouvernements veillant de plus en plus à promouvoir l'attractivité et la pertinence des programmes d'EFP afin de renforcer la participation. Un certain nombre de pays européens, comme l'Italie et l'Espagne, travaillent en étroite collaboration avec l'Allemagne pour renforcer leur système d'EFP, et la Corée a mis en place en 2014 un système d'apprentissage inspiré des

Graphique 1.28. Le taux d'inscription dans les programmes d'apprentissage est faible dans tous les pays sauf quelques-uns

Pourcentage de jeunes de 16 à 29 ans qui étaient apprentis en 2012 dans certains pays de l'OCDE



Note : Les estimations présentées en bleu clair sont fondées sur moins de 30 observations pour le total, et moins de 15 observations pour chaque sexe. Ces estimations doivent être interprétées avec prudence.

Les résultats de la Belgique et du Royaume-Uni font référence à, respectivement, la Flandre et l'Angleterre plus l'Irlande du Nord.

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur l'Enquête de l'OCDE sur les compétences des adultes (PIAAC), 2012.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933412454>

systèmes allemand, britannique et australien. Les jeunes les plus défavorisés peuvent toutefois avoir des difficultés à entrer en apprentissage, parce qu'ils ne possèdent pas les qualifications scolaires ou les compétences de base nécessaires, que les employeurs peuvent être réticents à les prendre, ou qu'ils sont en concurrence avec des pairs plus qualifiés.

Un engagement ferme de la part des employeurs est essentiel pour valoriser les systèmes d'apprentissage en tant que passerelle reconnue vers la vie active. Dans la plupart des pays, la principale difficulté ne réside pas forcément dans la mise à disposition d'établissements de formation de qualité, mais de places d'apprentissage en nombre suffisant dans les entreprises. La charge financière en termes de coûts salariaux et non salariaux décourage certaines entreprises de prendre des apprentis. Par conséquent, un certain nombre de pays de l'OCDE ont mis en place des incitations financières pour rendre la création de places d'apprentissage plus intéressante pour les employeurs (encadré 1.5).

Le préapprentissage peut préparer les jeunes qui ne sont pas encore prêts

Les programmes de préapprentissage peuvent préparer les jeunes les plus défavorisés aux programmes d'EFPP, en les aidant à combler leurs lacunes à l'écrit ou en calcul, en améliorant leur motivation, en leur donnant des habitudes de travail, voire en leur permettant de travailler en entreprise sur de courtes périodes.

En Allemagne, les jeunes qui ne parviennent pas à trouver un apprentissage – en raison de leurs mauvais résultats scolaires, de leurs difficultés d'apprentissage ou d'autres désavantages – peuvent poser leur candidature à une formation préprofessionnelle. Ces programmes durent jusqu'à un an, présentent différents secteurs professionnels aux stagiaires, et les placent dans des entreprises dans le cadre de stages subventionnés. Ils enseignent le programme de la première année de formation professionnelle. Les cursus

Encadré 1.5. **Inciter les employeurs à proposer des places d'apprentissage**

Subventions directes

Plusieurs pays versent des subventions directes aux employeurs afin qu'ils prennent des apprentis. Au Royaume-Uni, le *National Apprenticeship Service* offre des bourses d'apprentissage de 1 500 GBP aux entreprises jusqu'à 1 000 salariés qui recrutent des jeunes de 16 à 24 ans. Les employeurs qui y ont droit sont ceux qui n'ont jamais employé un apprenti auparavant, et ceux qui n'en ont pas recruté au cours des 12 derniers mois. Jusqu'à 10 subventions peuvent être accordées à un même employeur. En Autriche, les entreprises reçoivent un dédommagement financier pour chaque apprenti supplémentaire embauché en sus du nombre recruté l'année précédente. Elles reçoivent également une subvention si elles recommencent à embaucher des apprentis après une période d'interruption.

Dans le cadre du programme australien *Apprenticeships Incentives Program*, les entreprises ont droit à des incitations quand les apprentis commencent et achèvent le programme – jusqu'à 4 000 AUD en tout. Les employeurs des apprentis et des jeunes en formation qui ont eu à faire face à des obstacles à la formation et à l'emploi peuvent recevoir une aide additionnelle. Il ressort d'une évaluation de ces subventions qu'elles ont un impact considérable au début, bien que des efforts supplémentaires soient nécessaires pour retenir les apprentis et les dissuader d'abandonner (Deloitte Access Economics, 2012).

Crédits d'impôt et baisses de cotisations sociales

Une autre façon de subventionner la création de places d'apprentissages est d'accorder des crédits d'impôt et/ou des baisses de cotisations sociales. Le gouvernement français accorde à certaines entreprises un crédit d'impôt de 1 600 EUR par apprenti, qui passe à 2 200 EUR si l'apprenti est handicapé ou s'il est considéré comme défavorisé. Les entreprises peuvent également être exonérées de cotisations sociales pour les apprentis qu'elles embauchent. Outre les crédits d'impôt, chaque région accorde des subventions supplémentaires pour l'embauche d'apprentis. Au Canada, les employeurs peuvent obtenir jusqu'à 2 000 CAD par an pour chaque apprenti répondant aux critères définis, dans le cadre du dispositif de crédit d'impôt pour la création d'emplois d'apprentis.

Salaire minimum

Le coût d'embauche des apprentis peut également être réduit en convenant d'un salaire spécial inférieur au minimum légal. Plusieurs pays ont recours à cette pratique. En France, le salaire minimum des apprentis dépend de leur âge et de leur année de formation, et commence à 25 % du salaire minimum national pour les moins de 18 ans en première année, avant de passer à 93 % pour les plus de 20 ans en quatrième année. En Allemagne, une « allocation de formation » est fixée par les partenaires sociaux, et varie également en fonction de l'âge de l'apprenti et de son ancienneté au sein de l'entreprise.

Trouver des financements

Un mécanisme indirect intéressant pour inciter les entreprises à proposer des places d'apprentissage consiste à leur demander de cotiser à un fonds de formation spécial qui profite uniquement aux entreprises qui embauchent des apprentis. Toutes les entreprises du Danemark versent une cotisation annuelle de près de 400 EUR par salarié au *Fonds des employeurs pour le financement de la formation (AER)*. Ce fonds indemnise les entreprises tous les 24 mois pour chaque apprenti embauché. En France, la formation en entreprise est financée par une taxe d'apprentissage payée par toutes les entreprises. Elle est fixée à 0.05 % de la masse salariale pour les entreprises de moins de 250 salariés, et à 0.06 % pour les entreprises de plus de 250 salariés. Les entreprises peuvent être exonérées de la taxe si elles forment un certain nombre d'apprentis.

Source : OCDE (2014), *Investing in Youth: Brazil*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264208988-en>.

préprofessionnels sont ouverts aux jeunes sans diplôme du premier cycle de l'enseignement secondaire, qui peuvent aller à l'école à temps partiel pendant leur préapprentissage pour obtenir leur diplôme de premier cycle. L'objectif est d'aider les participants à intégrer un apprentissage ordinaire une fois le programme terminé (OCDE, 2012e). Les résultats de la formation préprofessionnelle allemande sont bons sur le plan de l'emploi, bien que cela ne concerne pas les élèves les plus défavorisés (Caliendo et al., 2011).

Le préapprentissage est également une caractéristique importante du système d'EFPP australien. Il se concentre sur des professions spécifiques ou sur un ensemble de domaines, et implique généralement des cours d'EFPP en classe et des stages. Les élèves qui fréquentent encore l'école peuvent y participer à temps partiel. Le système australien vise à présenter un secteur aux jeunes, à renforcer leur motivation avant qu'ils ne commencent un apprentissage, à améliorer leurs compétences de base et leurs connaissances techniques, et donc leurs chances de trouver une place en apprentissage²².

Des programmes de type apprentissage peuvent également être intégrés aux programmes des écoles secondaires ordinaires pour donner aux élèves désavantagés de meilleures chances d'être admis dans les programmes d'EFPP. Aux États-Unis, le vaste réseau des *Career Academies*, déployé dans environ 5 000 établissements secondaires du deuxième cycle, cherche à renforcer la motivation des élèves et à les préparer à des études postsecondaires et à l'emploi. Ces *Career Academies* allient une formation universitaire et une formation technique thématique à caractère professionnel, et établissent des partenariats avec les employeurs locaux pour sensibiliser les élèves à la vie professionnelle et leur offrir des possibilités d'apprentissage en entreprise. Les *Career Academies* fonctionnent sous la forme de groupes d'apprentissage d'environ 150 à 200 élèves de la fin du premier cycle ou du début de deuxième cycle de l'enseignement secondaire jusqu'à la dernière année pour les plus grands établissements. Les recherches indiquent que les diplômés des *Career Academies* touchent environ 2 000 USD supplémentaires par an au cours des huit années de suivi. Il a également été démontré que le programme avait un effet positif sur un ensemble de résultats d'ordre social, comme la probabilité de mener une vie autonome avec des enfants et un conjoint. Toutefois, le niveau d'instruction n'est pas meilleur (Kemple, 2008).

Les stages peuvent donner aux élèves un premier aperçu du marché du travail

Les programmes de stage d'été peuvent être l'occasion pour les jeunes d'essayer les secteurs qui les intéressent, d'acquérir une première expérience professionnelle, et de nouer des liens avec les employeurs locaux. Ils peuvent être particulièrement avantageux pour les jeunes défavorisés, plus susceptibles que leurs homologues aisés d'être désœuvrés pendant les vacances. En permettant aux jeunes d'acquérir une expérience professionnelle intéressante, les stages peuvent contribuer à compenser les connaissances oubliées pendant les vacances scolaires et empêcher les jeunes de se lancer dans des activités illicites. Toutefois, il n'est pas facile de trouver un stage de qualité, notamment pour les jeunes dont les parents n'ont pas de relations. Les stages disponibles ne comportent pas toujours un volet pratique suffisamment solide pour être intéressant, ou ils ne sont pas rémunérés et les jeunes défavorisés n'ont pas les moyens de les suivre.

Des programmes publics ciblés sont parfois la solution. La ville de New York subventionne les emplois d'été pour les jeunes défavorisés depuis les années 60 par le biais de son programme *Summer Youth Employment*, le plus important de ce type aux États-Unis. Il permet d'acquérir de l'expérience professionnelle et une formation visant à transmettre aux jeunes les compétences nécessaires pour réussir leurs études ou trouver un emploi

stable. Il est ouvert aux 14-24 ans issus de familles modestes ou vivant dans des quartiers pauvres. On comptait en 2015 130 000 candidats, dont 54 000 ont obtenu un emploi. Il a été démontré que le dispositif présentait un bon rapport coût-efficacité – la pauvreté, la criminalité et la mortalité étaient moins importants chez les participants que chez les candidats non retenus (Gelber et al., 2016)²³. Encouragé par les résultats positifs du programme et d’initiatives similaires, le ministère américain du Travail élabore actuellement un projet intitulé *Summer Opportunity Project* en collaboration avec le monde des affaires, qui offrira aux jeunes défavorisés des possibilités d’emploi et une formation théorique.

L’orientation professionnelle permet d’aider les élèves à faire les bons choix

Une orientation professionnelle de qualité peut stimuler les taux de réussite en améliorant l’adéquation entre les jeunes et la filière choisie. Elle peut renforcer la mobilité sociale en informant les jeunes sur des voies professionnelles que leur famille et les réseaux sociaux ne suggèrent pas forcément, et en les encourageant à choisir des filières plus susceptibles de déboucher sur un emploi stable. L’orientation professionnelle est particulièrement importante pour les jeunes qui envisagent des programmes d’EFP – notamment l’apprentissage – puisque ces derniers ont un impact plus direct sur leurs perspectives de carrière que les programmes de l’enseignement secondaire général.

Les jeunes ont plus facilement recours à l’orientation professionnelle lorsqu’elle est assurée au sein de l’école. Le point négatif est que les conseillers d’orientation des établissements scolaires ont tendance à privilégier la voie universitaire en mettant en avant les filières générales au détriment de l’EFP (OCDE, 2014a) ou les programmes proposés par leur établissement au détriment d’autres programmes extérieurs (Watts, 2009). L’intervention d’employeurs ou de spécialistes de l’orientation professionnelle extérieurs à l’établissement permet de donner des informations plus complètes et plus conformes aux réalités du marché du travail (Sweet, 2009).

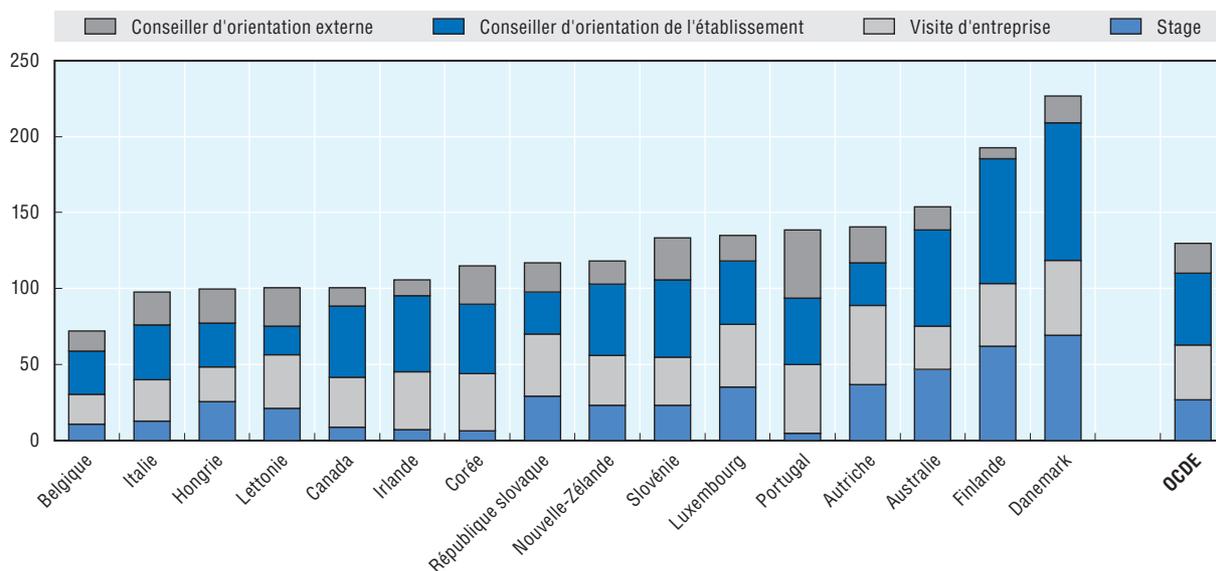
Au Danemark, le ministère de l’Éducation gère les centres et services nationaux d’orientation, comme le portail national de l’orientation et un centre d’appel. Les centres d’orientation travaillent avec différents acteurs – y compris les partenaires sociaux dans l’industrie et le commerce et les collectivités locales – pour proposer un éventail d’activités dans différents contextes au sein de l’école et en dehors (ateliers, séminaires, salons professionnels, conseils individuels, etc.). La collaboration des centres avec les établissements d’enseignement et les institutions du marché du travail rend leur orientation pertinente pour les acteurs du système éducatif et du marché du travail (Field et al., 2012), et la participation des élèves à l’orientation professionnelle est élevée (graphique 1.29).

Des programmes complets comme les garanties pour la jeunesse sont nécessaires pour remettre les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif sur la voie de l’emploi, des études ou de la formation

En raison des conséquences négatives du chômage et de l’inactivité précoces sur les perspectives professionnelles des jeunes, il est important que tous les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif qui ont des difficultés à trouver un emploi ou une filière adaptée participent à des programmes actifs pour surmonter les obstacles éducatifs et non éducatifs qu’ils rencontrent. De nombreux pays se sont engagés – par le biais de « garanties pour la jeunesse » – à proposer à tous ces jeunes une solution convenable, le cas le plus emblématique étant la garantie pour la jeunesse de l’Union européenne, lancée en 2013²⁴. Elle vise à s’assurer que tous les jeunes de moins de 25 ans – qu’ils soient inscrits ou non auprès des services de

Graphique 1.29. La plupart des jeunes bénéficient d'une certaine forme d'orientation professionnelle

Pourcentage des élèves de 15 ans déclarant avoir eu accès à différents types d'orientation professionnelle, certains pays de l'OCDE, 2012



Note : Les pays sont classés par ordre croissant de la part des élèves ayant eu accès aux quatre formes d'orientation professionnelle.

Source : OCDE PISA 2012, www.oecd.org/pisa/pisaproducts/pisa2012database-downloadabledata.htm.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933412461>

l'emploi – reçoivent une offre d'emploi, de formation continue, d'apprentissage ou de stage de qualité dans les quatre mois suivant l'arrêt des études ou le début du chômage. Ces initiatives peuvent être un outil utile pour améliorer les perspectives d'emploi des jeunes chômeurs. Leur efficacité repose toutefois sur une bonne prise de contact avec les jeunes inactifs et déconnectés. La qualité des options proposées est également importante, et les solutions doivent être adaptées aux besoins individuels des jeunes chômeurs.

Il peut être difficile de prendre contact avec les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif non inscrits au chômage

Il est essentiel de prendre contact avec les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif le plus tôt possible pour éviter qu'ils ne basculent dans l'inactivité à long terme. Pour de nombreux jeunes au chômage, la disponibilité de prestations – que ce soit sous la forme de versements en espèces ou d'une aide en nature comme un logement ou des soins – est une incitation à se mettre en contact avec les services sociaux ou de l'emploi et à s'inscrire au chômage. Certains d'entre eux peuvent toutefois hésiter à demander des prestations aux organismes publics, et tenter plutôt de se débrouiller par eux-mêmes pendant un moment ou de demander de l'aide à leur famille ou leurs amis. Les possibilités de prendre contact avec ces jeunes peuvent disparaître rapidement, l'arrêt de l'école ou du travail étant susceptible de coïncider avec leur départ du domicile parental, certains finissant même par se retrouver à la rue. Dans certains cas, les jeunes marginalisés peuvent même ne plus avoir accès à un téléphone mobile ni à internet pendant un moment. Il devient de plus en plus difficile de les remettre sur la voie des études ou de l'emploi après de longues périodes d'inactivité, puisqu'ils sortent de leur routine et n'ont plus l'habitude de se lever tôt et de participer à des activités structurées.

La collaboration entre les écoles et les services publics de l'emploi (SPE) est souvent un volet important des stratégies de prise de contact efficaces. En collaboration avec la direction des établissements d'enseignement et les enseignants, les SPE peuvent donner des conseils d'orientation en amont, informer les jeunes sur les services proposés, et détecter les jeunes vulnérables suffisamment tôt pour leur offrir une aide rapide et diminuer le risque d'inactivité après l'arrêt des études. Bien que dans la plupart des pays, le SPE et les écoles ne soient que faiblement intégrés, le Japon et la Norvège appliquent des modèles de collaboration étroite qui tiennent leurs promesses :

- Les SPE japonais *Hello Work* se mettent en contact avec les élèves des établissements scolaires et des universités par le biais de services spécialisés destinés aux jeunes (*Hello Work pour les jeunes diplômés*), afin de leur proposer des conseils, une aide à la recherche d'emploi (par exemple formation et préparation aux entretiens, séminaires et salons de l'emploi) et des stages. Ils informent également les établissements des offres d'emploi, dispensent régulièrement des conseils directement dans les établissements, et assistent les conseillers d'orientation. La collaboration entre les écoles et les SPE se révèle extrêmement efficace : la quasi-totalité des élèves japonais qui ont choisi de ne pas suivre d'études supérieures et qui aimeraient travailler reçoivent une offre d'emploi lorsqu'ils obtiennent leur diplôme de fin d'études secondaires.
- La Norvège dirige actuellement un projet pilote qui place des spécialistes de la jeunesse issus de l'agence norvégienne pour l'emploi et la protection sociale, la NAV, dans des établissements du deuxième cycle de l'enseignement secondaire quatre jours par semaine. L'objectif de ce projet est de prévenir et de réduire l'abandon scolaire en proposant une orientation professionnelle, en aidant les élèves à trouver des possibilités d'emploi et en facilitant le passage de l'école à la vie active. L'accent est également mis sur la détection précoce et l'aide des jeunes confrontés à divers obstacles.

Dans de nombreux pays, les acteurs non gouvernementaux jouent également un rôle central dans la prise de contact avec les jeunes marginalisés. Alors que leurs anciens professeurs, les travailleurs sociaux municipaux et d'autres autorités publiques peuvent avoir des difficultés à les suivre et à les remotiver, les jeunes marginalisés sont susceptibles de continuer à fréquenter le centre local pour la jeunesse ou un club sportif. Un réseau étroit de prestataires non gouvernementaux d'activités pour la jeunesse peut donc contribuer à éviter que les jeunes qui ne vont plus à l'école ou au travail régulièrement perdent complètement le contact. Si ces acteurs sont informés de la situation sociale et éducative des jeunes à qui ils ont affaire, ils peuvent tenter de les mettre en relation avec les services sociaux (OCDE-LEED, 2014).

Un certain nombre de pays mettent en œuvre des stratégies de prise de contact actives qui s'appuient sur les services d'organismes non gouvernementaux. Dans le cadre du précédent programme *Youth Connections*, le gouvernement australien rémunèrait des prestataires privés – dont la plupart sont à but non lucratif – pour venir en aide aux jeunes qui risquent de quitter le système éducatif et ne parviennent pas à faire la transition vers l'emploi²⁵. *Youth Connections* utilisait une approche de gestion individuelle des cas afin d'offrir des services de conseil et de mentorat. Les prestataires se rendaient également sur le terrain, visitant les endroits fréquentés par les jeunes afin de nouer des contacts et de convaincre les jeunes marginalisés de rejoindre leurs programmes. Au Japon, la prise de contact avec les jeunes *hikikomori*, c'est-à-dire à l'écart de la société, qui parfois ne quittent plus le domicile familial pendant des mois, voire des années, relève de la responsabilité des centres locaux non gouvernementaux de soutien aux *hikikomori*, financés par les préfectures.

Une approche très prometteuse, bien que coûteuse, consiste à confier la prise de contact à un seul acteur, qui passe en revue tous les adolescents afin de détecter les jeunes à la dérive. En Norvège, les services de suivi des comtés sont chargés de contacter tous les jeunes de moins de 21 ans qui quittent l'école (avec ou sans diplôme) afin d'évaluer leur situation. Ceux qu'ils parviennent à retrouver et qui sont sans emploi et sortis du système éducatif reçoivent des conseils ou une formation, ou sont mis en contact avec les services sociaux ou l'agence locale pour l'emploi. Dans le cadre de leur « responsabilité d'activité », les communes suédoises sont chargées d'entrer en contact avec les jeunes de moins de 20 ans ayant quitté le système éducatif prématurément afin d'évaluer leur situation et de les aider à terminer leurs études secondaires. Les services de suivi sont confrontés cependant à une difficulté : ils ne peuvent généralement pas obtenir d'informations sur les raisons pour lesquelles un élève a quitté l'école. Ils risquent donc de passer une bonne partie de leur temps à courir après des élèves qui n'ont tout simplement pas pensé à se désinscrire auprès de la commune lorsqu'ils sont partis vivre dans une autre ville, et n'ont besoin d'aucune aide.

Il est nécessaire d'établir le profil des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif pour déterminer l'aide dont ils ont besoin, ce qui peut permettre de faire des économies

Une fois que les jeunes chômeurs s'inscrivent auprès des services publics de l'emploi, il convient d'établir leur profil complet afin de s'assurer qu'ils recevront le type et le niveau d'aide dont ils ont besoin. L'établissement de leur profil permet aux conseillers d'évaluer la volonté de travailler des jeunes chômeurs, ainsi que leurs compétences et leurs besoins de formation. C'est également l'occasion d'identifier les obstacles matériels comme l'absence de logement ou la faible mobilité, les difficultés sociales ou les troubles psychiques ou physiques qui peuvent les empêcher de participer à un programme ou de travailler.

L'Australie évalue le niveau de handicap de chaque bénéficiaire des prestations, et détermine les difficultés auxquelles il risque d'être confronté pour trouver ou conserver un emploi. Cette procédure peut comporter un examen par un professionnel de santé, généralement un psychologue ou une infirmière. Les chômeurs se voient alors affecter à l'un des trois niveaux d'aide, en fonction des résultats de l'évaluation. De même, la NAV, l'agence norvégienne pour l'emploi et la protection sociale, répartit ses usagers entre quatre catégories de chômeurs en fonction du niveau d'aide nécessaire.

Un profilage soigneux doit également être envisagé au titre de la maîtrise des coûts, afin de contribuer à diriger efficacement les interventions coûteuses vers les chômeurs qui en ont besoin et qui sont les plus susceptibles d'en bénéficier. En Australie, les ressources mises à disposition des prestataires de services d'emploi non gouvernementaux varient considérablement en fonction du niveau d'aide, les prestataires recevant davantage de ressources pour placer les usagers les plus défavorisés dans un emploi. En Norvège, l'aide de la NAV vise principalement les chômeurs appartenant aux deux catégories les plus nécessiteuses, qui peuvent participer au programme dès qu'ils sont inscrits à l'agence publique pour l'emploi. Les chômeurs des deux autres catégories se contentent généralement de participer à un petit séminaire sur la recherche d'emploi. Ils doivent ensuite trouver un emploi et reçoivent peu ou pas d'aide au cours des deux à trois premiers mois. Ces directives strictes minimisent également le risque que les conseillers choisissent les jeunes chômeurs qui participeront aux programmes, et concentrent leur attention et les ressources sur les moins défavorisés qui, bien qu'ils soient très motivés, n'ont pas besoin d'une intervention coûteuse pour trouver un emploi.

Les programmes efficaces en faveur des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif doivent être étroitement ciblés

L'impact des différentes interventions pour améliorer le devenir scolaire et professionnel des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif dans les pays de l'OCDE dépend fortement de la qualité de leur conception et de leur cible. Des études empiriques montrent qu'une amélioration durable des résultats professionnels et sociaux est difficile à obtenir, notamment pour les jeunes les plus défavorisés, et que les programmes efficaces sont souvent très coûteux. Étant donné les ressources financières limitées, les contraintes de capacité qui pèsent sur les services publics de l'emploi et les services sociaux, et le fait que les programmes efficaces ne sont généralement pas faciles à mettre en œuvre ou à reproduire, il est essentiel que les programmes existants ciblent les personnes qui sont le plus susceptible d'en bénéficier.

Le type d'intervention le mieux adapté à un jeune chômeur dépend des obstacles éducatifs et non éducatifs :

- « L'éducation avant tout » est l'approche adoptée par de nombreux pays vis-à-vis des jeunes ayant quitté le système éducatif prématurément, qui ont peu de chances de trouver un emploi de qualité. Les services sociaux et les services publics de l'emploi travaillent avec les autorités en charge de l'éducation pour réintégrer ces jeunes dans le système scolaire ordinaire. Certains pays lient même les droits à des prestations d'aide au revenu à un retour dans le système éducatif. Citons par exemple l'Australie et son dispositif *learn or earn*, et le Danemark.
- Des programmes éducatifs de la deuxième chance complets et à temps plein peuvent être une solution convenable pour les jeunes sortis prématurément du système éducatif et qui ne sont pas en mesure de retourner à l'école ou n'en ont pas la volonté, peut-être parce qu'ils sont restés en dehors du système éducatif trop longtemps ou qu'ils rencontrent d'autres obstacles, comme des problèmes familiaux ou des troubles mentaux. Ces programmes associent des cours de rattrapage des compétences de base à une formation, des conseils et une orientation professionnels, et permettent souvent aux participants d'obtenir un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (encadré 1.6). Les programmes de la deuxième chance peuvent également convenir aux jeunes titulaires d'un diplôme du deuxième cycle du secondaire, mais ne possédant pas les compétences de base nécessaires pour suivre une formation ou trouver un emploi.
- Les programmes d'insertion professionnelle ou les cursus de formation courts comportant un important volet pratique peuvent être attractifs pour les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif qui ne peuvent ou ne veulent pas retourner à l'école parce qu'ils ont été frustrés par leur précédente expérience scolaire ou parce qu'ils souffrent de problèmes de santé ou d'ordre social. Ils peuvent aider les jeunes défavorisés à retrouver l'estime de soi et des habitudes de travail. Et ils peuvent les préparer à participer plus tard à des programmes d'enseignement ou de formation.
- Les mesures d'insertion professionnelle doivent toutefois toujours cibler les jeunes les plus défavorisés. De nombreuses données internationales démontrent aujourd'hui que les programmes courts d'emploi dans le secteur public n'améliorent généralement pas les perspectives professionnelles des chômeurs sur le marché du travail ordinaire (Card et al., 2010, 2015 ; Kluve, 2010). Cela peut probablement s'expliquer par le fait que la plupart de ces dispositifs comportent, dans le meilleur des cas, un volet de formation limité, et que les employeurs du secteur privé accordent peu de valeur à l'expérience acquise par le biais

de ces programmes. Il a même été démontré que certains programmes étaient préjudiciables, au sens où les participants délaissent leur recherche d'emploi – effets dits de « rétention ». Il existe également un risque que les salariés réguliers soient remplacés, voire « évincés » par les participants au programme qui travaillent gratuitement ou en contrepartie d'une rémunération subventionnée.

- On sait que les subventions aux entreprises privées qui embauchent des chômeurs sont un outil efficace pour améliorer les perspectives d'emploi des chômeurs, notamment lorsque les participants au programme sont jeunes. Les subventions doivent toutefois cibler uniquement les chômeurs peu qualifiés et de longue durée afin de minimiser les risques que les employeurs empochent les subventions pour recruter des chômeurs qu'ils auraient recrutés de toute façon – effet dit « d'aubaine » (Cahuc et al., 2014).
- Les interventions à bas coût et minimales comme l'aide à la recherche d'emploi, les conseils et les sessions de formation courtes (à la rédaction d'un CV et aux techniques d'entretien) peuvent suffire pour les usagers qui rencontrent peu d'obstacles à l'entrée sur le marché du travail. Ils peuvent également être utiles pour tester la volonté d'un jeune de prendre part à des activités plus intensives.

La participation active aux programmes doit idéalement commencer dès l'inscription du jeune au chômage. Pour garantir la continuité de son engagement, il est possible d'adopter un mécanisme d'obligations mutuelles, qui soumet l'aide au revenu aux efforts du chômeur pour trouver une formation ou un emploi adaptés, ou à sa participation active au programme²⁶.

Encadré 1.6. Programmes de la deuxième chance pour les jeunes qui ont quitté le système éducatif prématurément : possibilités et difficultés

Les jeunes sortis prématurément du système éducatif ont généralement des difficultés à retourner à l'école puisque les facteurs éducatifs, sociaux ou personnels à l'origine de l'abandon initial persistent souvent, et demeurent un obstacle. En fonction de leur niveau scolaire et du délai écoulé depuis qu'ils ont quitté l'école, ces jeunes peuvent également être dépourvus des compétences élémentaires nécessaires pour poursuivre leur scolarité ou suivre un programme de formation professionnelle.

Les programmes de la deuxième chance proposent un environnement pédagogique flexible – souvent associé à un hébergement – bien adapté aux besoins de ces jeunes, et conçu pour les aider à se réinsérer dans le système éducatif. Ils associent généralement des cours de rattrapage en lecture, écriture et calcul à une formation professionnelle, des conseils intensifs, une aide médicale et une orientation professionnelle. Une simple expérience professionnelle ou des travaux collectifs – dans la restauration ou les soins aux personnes âgées, par exemple – peuvent les aider à retrouver un rythme de travail.

Le programme de la deuxième chance probablement le plus important et le plus connu est le programme *Job Corps* des États-Unis, en vigueur depuis 1964. Il vise les jeunes défavorisés âgés entre 16 et 24 ans et leur offre une formation universitaire, une formation professionnelle, des conseils et une formation aux compétences sociales. Il dispense également des soins et organise des stages. Autre programme important – et qui s'est étendu au-delà des États-Unis – *YouthBuild*, qui permet d'acquérir des compétences et une expérience professionnelle dans le secteur de la construction. Ces deux dispositifs reposent sur des liens solides avec des employeurs locaux, et tous deux comportent un important volet de formation non cognitive visant à renforcer la motivation, le sérieux et

Encadré 1.6. Programmes de la deuxième chance pour les jeunes qui ont quitté le système éducatif prématurément : possibilités et difficultés (suite)

les qualités relationnelles. Pour certains jeunes, le *Job Corps* et *YouthBuild* fonctionnent comme un apprentissage complet, alors que pour d'autres, ils sont un tremplin vers l'enseignement supérieur. En France, l'École de la deuxième chance propose un programme similaire. Les établissements suédois d'enseignement pour adultes offrent aux jeunes âgés de 18 ans et plus des conseils, une formation aux compétences sociales et au savoir-être, ainsi qu'un enseignement formel. Ils utilisent leur propre système de notation qui évalue non seulement les performances scolaires, mais également les compétences sociales. Les universités publiques ont mis en place des quotas pour les diplômés des établissements d'enseignement pour adultes. En Australie et au Royaume-Uni, des programmes de la deuxième chance de plus petite envergure sont proposés dans des « foyers pour jeunes », qui proposent une formation, un hébergement et une aide sociale et psychologique aux jeunes sans domicile fixe, et sont souvent situés à proximité des établissements de formation professionnelle.

Le coût élevé des programmes de la deuxième chance fait obstacle à leur déploiement à grande échelle. Pour être efficaces, ils nécessitent du personnel bien formé, très motivé et capable d'assurer une aide et une supervision intensives. Les infrastructures nécessaires sont par ailleurs importantes, parce que les installations de formation, d'hébergement, de loisirs et même de santé doivent être situées au même endroit. Malgré leur coût immédiat élevé, les programmes de la deuxième chance se révèlent rentables pour des groupes spécifiques à moyen et long terme, réduisant de manière permanente la dépendance aux prestations et la criminalité, et augmentant les revenus des anciens participants (Schochet et al., 2008 ; Cohen et Piquero, 2010, 2015). Étant donné la capacité actuellement limitée des programmes de la deuxième chance, ils doivent soigneusement cibler des jeunes motivés et aptes à participer à des programmes aussi intensifs.

Notes

1. Sauf mention contraire, « les jeunes » et « la jeunesse » désignent les personnes âgées de 15 ou 16 ans à 29 ans.
2. Les facteurs contribuant à cet « effet de stigmatisation » sont la dépréciation du capital humain et le délitement des réseaux professionnels pendant les périodes d'inactivité. Les employeurs peuvent également considérer les périodes de chômage précoce comme le signe que le jeune est moins productif ou moins motivé. Cette stigmatisation peut même avoir un impact négatif sur la préférence d'un jeune pour le travail (Heckman et Borjas, 1980 ; Ellwood, 1982).
3. La population jeune a fortement diminué entre 2007 et 2014 dans plusieurs pays de l'OCDE, notamment en Irlande (-22 %), en Lettonie (-20 %), en Espagne, (-19 %), et en République tchèque et en Slovaquie (-16 % dans chacun de ces pays).
4. Cette moyenne pondérée donne davantage de poids aux pays comptant une population importante de jeunes, comme la Turquie et le Mexique, alors que l'OCDE calcule le taux de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif pour chaque pays, puis fait une simple moyenne.
5. Ces jeunes sont définis comme :
 - « sans emploi » : jeunes déclarant être soit « au chômage », soit « inactifs » ;
 - « sortis du système éducatif » : jeunes qui ne sont pas inscrits dans un cursus formel d'enseignement ou de formation, comme une école, une université ou un programme d'apprentissage. Selon cette définition, les jeunes qui suivent uniquement un cursus informel ne font pas partie du système éducatif.

Selon la définition d'Eurostat, les jeunes qui suivent un cursus informel n'appartiennent pas à la catégorie des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif, ce qui conduit à une baisse

considérable du taux de jeunes classés dans cette catégorie dans certains pays, par exemple en 2013 en Espagne (moins 5 points de pourcentage), au Danemark (moins 4 points), et en Suède (moins 3 points). Ce rapport inclut uniquement l'enseignement formel dans sa définition de l'enseignement parce que les liens de l'enseignement informel avec le marché du travail ne sont pas clairs, dans la mesure où il peut s'agir d'activités de loisirs, et que les informations sur l'enseignement informel ne sont pas disponibles dans les pays non européens, ce qui peut fausser les comparaisons au sein de la zone OCDE.

6. Cette estimation ne tient pas compte des éventuels effets d'équilibre général d'une hausse des taux d'emploi des jeunes – dans les pays enregistrant des taux élevés de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif en particulier, le fait qu'une part considérable des jeunes de cette catégorie trouve un emploi augmenterait de manière significative l'offre globale de main-d'œuvre, ce qui pourrait entraîner une baisse des salaires. Mais une hausse de l'emploi des jeunes stimulerait également la demande, et influencerait sur les prix et les salaires agrégés.
7. Cette estimation impute les salaires des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif en fonction de leurs caractéristiques observables, comme le niveau d'instruction, l'âge, l'expérience professionnelle, le sexe et les caractéristiques du ménage, en tenant compte du fait que les jeunes qui se voient offrir les meilleurs salaires sont plus susceptibles de travailler. Les salaires sont calculés à l'aide de la *correction de Heckman* qui corrige les *effets de sélection* au regard de l'emploi. Les salaires ne sont observés que pour les jeunes qui occupent un emploi, et ces derniers affichent vraisemblablement un potentiel de revenu supérieur et/ou un coût du travail moindre par rapport aux jeunes qui ne travaillent pas. Ainsi, les prévisions salariales des jeunes qui ne travaillent pas à l'aide des données des jeunes qui travaillent peuvent être biaisées. La *correction de Heckman* remédie à cela en estimant directement la probabilité de travailler pour chaque jeune, et en utilisant cette probabilité pour ajuster les estimations de l'équation des salaires. Le modèle estime les salaires horaires des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif en utilisant les micro-données de l'EU-SILC, de l'enquête HILDA (Australie), de l'EDTR (Canada), de l'enquête CASEN (Chili), du SOEP (Allemagne), de l'enquête ENIGH (Mexique), de l'enquête SILC (Turquie) et de la CPS (États-Unis). Dans certains pays, on regroupe les données de plusieurs années afin d'accroître la taille de l'échantillon. Les variables explicatives sont le niveau d'instruction (inférieur au deuxième cycle du secondaire, deuxième cycle du secondaire et enseignement postsecondaire non supérieur, et enseignement supérieur), l'expérience professionnelle potentielle (et un terme quadratique), le sexe, la région, l'état matrimonial, et une variable de contrôle des années le cas échéant. Pour les pays où les informations sur l'expérience professionnelle potentielle ne sont pas disponibles ou de mauvaise qualité, on utilise l'âge et son terme quadratique. L'équation de sélection tient compte de plusieurs caractéristiques des ménages : la présence d'un enfant de moins de 5 ans, le fait de vivre avec ses parents et le revenu perçu par les autres membres du ménage. L'effet de la présence d'un enfant ou d'un conjoint peut également varier entre les hommes et les femmes. Le fait d'être en mauvaise santé peut également peser sur la sélection au regard de l'emploi. Le modèle est estimé séparément pour chaque pays. Les salaires et les coûts imputés se rapportent uniquement au revenu du travail, sauf pour la Turquie, où les informations sur le nombre de mois travaillés pendant l'année sont disponibles uniquement pour le travail salarié et indépendant. Les données sont celles de l'année 2014, sauf pour le Chili et la Suisse (2013), la Turquie (2012) et le Canada (2011), toutefois, ces valeurs sont converties en USD de 2014. Les données nécessaires à cette estimation n'étaient pas disponibles pour la Corée, Israël, le Japon et la Nouvelle-Zélande.
8. Les coûts salariaux annuels moyens (c'est-à-dire le revenu du travail brut moyen annuel plus les cotisations patronales) sont calculés pour chaque pays pour les 15-19 ans, les 20-24 ans, et les 25-29 ans, pour chaque sexe. La multiplication de ces coûts par le nombre de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif pour chaque sexe et chaque groupe d'âge permet d'obtenir l'estimation haute. Pour l'estimation basse, les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif de chaque sexe et groupe d'âge se voient attribuer à la place un salaire correspondant à 67 % du salaire médian de leur groupe.
9. Ces estimations sont conformes à une estimation récente effectuée pour les pays de l'UE en 2011 (Eurofound, 2012).
10. Une limite importante de ces calculs statistiques est que le niveau d'instruction des parents est observé uniquement chez les jeunes qui vivent chez leurs parents. Les résultats peuvent donc être sujets à caution si la décision de quitter le domicile parental est liée au niveau d'instruction des parents (par exemple, parce que le niveau d'instruction des parents pèse sur leurs revenus) et si elle diffère entre les jeunes sans emploi et sortis de l'éducation et les jeunes qui ne sont pas dans cette situation.
11. La transmission intergénérationnelle a été examinée en détail en ce qui concerne le niveau d'instruction et la pauvreté – ainsi qu'un large éventail d'autres principes et comportements, par exemple Diekmann et Schmidheiny (2008) sur la transmission intergénérationnelle du divorce, et Min et al. (2012) sur la transmission intergénérationnelle des valeurs.

12. Le programme *Perry Preschool*, mené entre 1962 et 67, ciblait les enfants noirs à faible revenu avec un QI initial inférieur à 85 à l'âge de 3 ans. Des sessions préscolaires de 2.5 heures étaient organisées chaque matin tous les jours de la semaine. Le taux d'encadrement moyen était de 6 enfants pour un enseignant. Le programme mettait l'accent sur les compétences sociales et l'apprentissage actif, et les enfants entreprenaient des activités telles que : i) prise de décision et résolution de problèmes, ii) des activités planifiées, organisées et passées en revue par les enfants eux-mêmes, avec l'aide des adultes et iii) des activités impliquant la collaboration avec d'autres enfants en cas de problème. En outre, des visites à domicile étaient organisées afin d'encourager les interactions parent-enfant. Le programme a pris fin au bout de deux ans. Les participants ont été suivis pendant plus de 40 ans.
13. L'analyse a suivi les 15-29 ans sur une période de quatre ans, de 2009 à 2012. Les jeunes ont été suivis et leur situation a été examinée chaque mois pendant quatre ans (voir l'annexe de ce chapitre pour plus d'informations sur les données et l'analyse). Les données nécessaires à l'analyse n'étaient disponibles que pour 16 pays de l'OCDE.
14. La *Youth Allowance* de l'Australie, principale prestation d'aide au revenu destinée aux jeunes chômeurs âgés de 16 à 21 ans, fait exception.
15. Les prestations de chômage incluent les prestations d'assurance chômage ainsi que l'assistance chômage moins généreuse disponible dans certains pays.
16. Les pensions publiques (et donc les seniors) sont exclues de cette analyse, parce que les pensions élèveraient logiquement une large partie des seniors au-dessus du seuil de pauvreté et rendraient difficiles une comparaison entre les pays dotés d'un régime public de retraite et ceux dotés d'un système par capitalisation.
17. Comme le taux de pauvreté est fondé sur le revenu mensuel, les retraités qui puisent dans leur fonds de retraite paraissent pauvres selon ces statistiques, parce qu'ils ne perçoivent pas un revenu régulier.
18. Dans le cadre du projet STAR (*Student/Teacher Achievement Ratio*), les élèves ont été affectés aléatoirement à des classes de 15 à 22 élèves en moyenne. L'expérience a été menée dans 79 écoles du Tennessee entre 1985 et 1989, et les résultats des jeunes participants ont été suivis jusqu'à l'âge de 27 ans.
19. Les adolescents plus âgés et ceux victimes de violences psychologiques, sexuelles ou physiques étaient plus susceptibles d'écourter la relation avec leur mentor.
20. Le succès des programmes de mentorat dépend essentiellement de la participation de mentors charismatiques et crédibles. Ils doivent être issus d'un milieu auquel le jeune peut s'identifier, et ils doivent avoir suffisamment de temps pour s'investir dans la relation avec leur protégé, afin d'établir une relation de confiance pour que le programme ait un impact (DuBois et al., 2002 ; Rhodes, 2008). Ainsi, le principal obstacle à l'expansion des programmes de mentorat est le recrutement de mentors bénévoles compétents. Une approche prometteuse consiste à trouver des mentors par le biais de partenariats avec des entreprises privées. Les réunions avec les protégés peuvent avoir lieu directement sur place, afin d'éviter aux mentors de se déplacer. Autre approche, les partenariats avec les écoles. *BIG Futures*, une nouvelle initiative australienne, va tenter d'importer le modèle BBBS directement dans les écoles australiennes. Le programme australien *iTrack* propose aux élèves du deuxième cycle du secondaire d'être suivis par un mentor pendant une période de 18 mois pour les inciter à terminer leur scolarité et les aider à s'orienter.
21. Le précédent programme *School Business Community Partnership Broker* était une composante du *National Partnership for Youth Attainment and Transitions*, un ensemble d'initiatives convenues en 2009 par le gouvernement du Commonwealth et les gouvernements des États/territoires afin d'améliorer les résultats scolaires et le passage de l'école à la vie active. Ce *National Partnership* a expiré en 2013, mais le programme *Partnership Brokers* a été prolongé d'une année avant de prendre fin en 2014.
22. On estime que 28 % de l'ensemble des apprentis avaient suivi un préapprentissage en 2010.
23. Cela est vrai, même si toutes les possibilités d'emploi ne provenaient pas du secteur privé, ce qui a probablement réduit l'impact du programme.
24. Les garanties pour la jeunesse sont apparues pour la première fois dans les pays nordiques à la fin des années 80.
25. *Youth Connections*, à l'instar du programme *School Business Community Partnership Broker*, faisait partie du *National Partnership for Youth Attainment and Transitions*, qui a pris fin en 2014. En principe, l'aide aux jeunes d'âge scolaire relève de la responsabilité des États et territoires australiens.

26. En fait, le concept « d'obligations mutuelles » a été initialement lancé en Australie et concernait uniquement les jeunes chômeurs employables, leur imposant d'entreprendre une activité telle qu'un travail à temps partiel, un travail bénévole ou une formation en contrepartie d'une aide au revenu (OCDE, 2012f).

Références

- Abdulkadiroglu, A. et al. (2009), « Accountability and Flexibility in Public Schools: Evidence from Boston's Charters and Pilots », *NBER Working Paper*, n° 15549, www.nber.org/papers/w15549.
- Almlund, M. et al. (2011), « Personality Psychology and Economics », *Handbook of the Economics of Education*, vol. 4.
- Angrist, J.D. et V. Lavy (1999), « Using Maimonides' Rule to Estimate the Effect of Class Size on Scholastic Achievement », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 114, n° 2, pp. 533-575.
- Angrist, J.D. et al. (2016), « Stand and Deliver: Effects of Boston's Charter High Schools on College Preparation, Entry, and Choice », *Journal of Human Resources*, vol. 49, n° 3, pp. 572-610.
- Angrist, J.D. et al. (2012), « Who Benefits from KIPP? », *Journal of Policy Analysis and Management*, vol. 31, n° 4, pp. 837-860.
- Báron, J.D. et D.A. Cobb-Clark (2010), « Are Young People's Educational Outcomes Linked to Their Sense of Control? », *IZA Discussion Paper*, n° 4907, Bonn.
- Brunello, G. et M. Schlotter (2011), « Non Cognitive Skills and Personality Traits: Labour Market Relevance and their Development in Education & Training Systems », *IZA Discussion Paper*, n° 5743, Bonn.
- Budig, M. et P. England, (2001), « The Wage Penalty for Motherhood », *American Sociological Review*, vol. 66, n° 2, pp. 204-225, avril.
- Cahuc, P., S. Carcillo et K.F. Zimmermann (2013), « The Employment of the Low-Skilled Youth in France », *Les notes du conseil d'analyse économique*, n° 4, avril.
- Cahuc, P., S. Carcillo et A. Zylberberg (2014), *Labor Economics*, 2e édition, MIT Press, Boston.
- Caliendo, M., S. Künn et R. Schmidl (2011), « Fighting Youth Unemployment: The Effects of Active Labour Market Policies », *IZA Discussion Paper*, Bonn, <http://ftp.iza.org/dp6222.pdf>.
- Carcillo, S. et al. (2015), « NEET Youth in the Aftermath of the Crisis: Challenges and Policies », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 164, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5js6363503f6-en>.
- Card, D., J. Kluve et A. Weber (2015), « What Works? A Meta Analysis of Recent Active Labor Market Program Evaluations », *IZA Discussion Paper*, n° 9236, Bonn.
- Card, D., J. Kluve et A. Weber (2010), « Active Labour Market Policy Evaluations: A Meta-Analysis », *Economic Journal*, vol. 120, n° 548, pp. F452-F477.
- Chetty, R. et al. (2011), « How Does Your Kindergarten Classroom Affect Your Earnings? Evidence from Project Star », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 126, n° 4, pp. 1593-1660.
- Clark, G. (2014), *The Son Also Rises: Surnames and the History of Social Mobility*, Princeton University Press.
- Cohen, M.A. et A.R. Piquero (2015), « Benefits and Costs of a Targeted Intervention Program for Youthful Offenders: The YouthBuild USA Offender Project », *Journal of Benefit-Cost Analysis*, vol. 6, n° 3, pp. 603-624.
- Cohen, M.A. et A.R. Piquero (2010), « An Outcome Evaluation of the YouthBuild USA Offender Project », *Youth Violence and Juvenile Justice*, vol. 8, n° 4, pp. 373-385.
- Commission européenne (2011), « Attitudes Towards Vocational Education and Training », *Special Eurobarometer*, n° 369, http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_369_en.pdf.
- Cunha, F. et J.J. Heckman (2007), « The Technology of Skill Formation », *American Economic Review*, vol. 97, n° 2, pp. 31-47.
- Cunha, F. et al. (2006), « Interpreting the Evidence on Life Cycle Skill Formation », in E.A. Hanushek et F. Welch (dir. pub.), *Handbook of the Economics of Education*, chapitre 12, pp. 697-812, Amsterdam.
- Dee, T. et M. West (2008), « The Non-Cognitive Returns to Class Size », *NBER Working Paper*, n° 13994, Cambridge, États-Unis, www.nber.org/papers/w13994.

- Deloitte Access Economics (2012), « Econometric Analysis of the Australian Apprenticeships Incentives Program », Department of Education, Employment and Workplace Relations, [www.australianapprenticeships.gov.au/sites/prod.australianapprenticeships.gov.au/files/publication-documents/Econometric AnalysisAAIP.pdf](http://www.australianapprenticeships.gov.au/sites/prod.australianapprenticeships.gov.au/files/publication-documents/Econometric%20AnalysisAAIP.pdf).
- Dias, M. et C. Tomas (2012), « Education and Equity in Semi-peripheral Countries: Current Trends in the Field of Priority Education in Portugal », *Procedia – Social and Behavioral Sciences*, vol. 47, pp. 1092-1096.
- Diekmann, A. et K. Schmidheiny (2008), « The Intergenerational Transmission of Divorce: A Fifteen-Country Study with the Fertility and Family Survey », *Comparative Sociology*, vol. 12, n° 2.
- Dobbie, W., Jr. Fryer et G. Roland (2011), « Are High Quality Schools Enough to Close the Achievement Gap? Evidence from a Social Experiment in Harlem », *American Economic Journal: Applied Economics*, vol. 3, n° 3.
- DuBois, D.L. et al. (2002), « Effectiveness of mentoring programs for youth: A meta-analytic review », *American Journal of Community Psychology*, vol. 30, n° 2, pp. 157-197.
- Ellwood, D. (1982), « Teenage Unemployment: Permanent Scars or Temporary Blemishes? », in R.B. Freeman et D.A. Wise (dir. pub.), *The Youth Labor Market Problem: Its Nature, Causes, and Consequences*, University of Chicago Press, pp. 349-390.
- Eurofound (2012), *NEETs – Young People Not in Employment, Education or Training: Characteristics Costs and Policy Responses in Europe*, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.
- Field, S. et al. (2012), *A Skills beyond School Review of Denmark*, Examens de l'OCDE sur l'éducation et la formation professionnelles, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264173668-en>.
- Gelber, A., A. Isen et J.B. Kessler (2016), « The Effects of Youth Employment: Evidence from New York City Lotteries », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 131, n° 1, pp. 423-460.
- Goldberg, L.R. et al. (1998), « Demographic Variables and Personality: The Effects of Gender, Age, Education, and Ethnic/Racial Status on Self-Descriptions of Personality Attributes », *Personality and Individual Differences*, vol. 24, n° 3, pp. 393-403.
- Grossman, J.B. et J.E. Rhodes (2002), « The Test of Time: Predictors and Effects of Duration in Youth Mentoring Programs », *American Journal of Community Psychology*, vol. 30, n° 2, pp. 199-206.
- Heckman, J. (2008), « Early Childhood Education and Care: The Case for Investing in Disadvantaged Children », *CESifo DICE*, vol. 6, n° 2.
- Heckman, J.J. et G.J. Borjas (1980), « Does Unemployment Cause Future Unemployment? Definitions, Questions and Answers from a Continuous Time Model of Heterogeneity and State Dependence », *Economica*, vol. 42, n° 187, pp. 247-283.
- Heckman, J.J., J. Stixrud et S. Urzua (2006), « The Effects of Cognitive and Noncognitive Abilities on Labor Market Outcomes and Social Behavior », *Journal of Labor Economics*, vol. 24, n° 3, pp. 411-482.
- Heckman, J.J. et al. (2009), « The Rate of Return to the High/Scope Perry Preschool Program », *Journal of Public Economics*, vol. 94, n° 1-2, pp. 114-128.
- Heller, S.B. et al. (2015), « Thinking, Fast and Slow? Some Field Experiments to Reduce Crime and Dropout in Chicago », *NBER Working Paper*, n° 21178, Cambridge, États-Unis, www.nber.org/papers/w21178.
- Jorm, A.F. (2015), « How Effective Are 'Headspace' Youth Mental Health Services? », *Australian & New Zealand Journal of Psychiatry*, vol. 49, n° 10, pp. 861-862.
- Kautz, T. et al. (2015), « Fostering and Measuring Skills: Improving Cognitive and Non-Cognitive Skills to Promote Lifetime Success », *OECD Education Working Papers*, n° 110, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jxsr7vr78f7-en>.
- Kemple, J.J. (2008), « Career Academies – Long-term Impacts on Labor Market Outcomes, Educational Attainment, and Transitions to Adulthood », MDRC, www.mdrc.org/sites/default/files/full_50.pdf.
- Kluve, J. (2010), « The Effectiveness of European Active Labour Market Programs », *Labour Economics*, vol. 17, pp. 904-918.
- Kramarz, F. et O.N. Skans (2013), « When Strong Ties Are Strong: Family Networks and Youth Labour Market Entry », *CEPR Discussion Paper*, n° 9620, à paraître in *Review of Economic Studies*.
- Lee, K. (2008), « The Effects of Children's Age at Entering Head Start on their Short- and Long-term Developmental Outcomes », *Social Service Review*, vol. 82, n° 4, pp. 663-702.

- Lyche, C. (2010), « Taking on the Completion Challenge: A Literature Review on Policies to Prevent Dropout and Early School Leaving », *OECD Education Working Papers*, n° 53, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5km4m2t59cmr-en>.
- McIntosh, S. (2004), « The Impact of Vocational Qualifications on the Labour Market Outcomes of Low-Achieving School-Leavers », *CEP Discussion Paper*, n° 621, Centre for Economic Performance, London School of Economics and Political Science, Londres, <http://eprints.lse.ac.uk/19982/>.
- Min, J., M. Silverstein et J. Lendon (2012), « Intergenerational Transmission of Values Over the Family Life Course », *Advances in Life Course Research*, vol. 17, n° 3.
- Möller, J. et M. Umkehrer (2014), « Are There Long-Term Earnings Scars from Youth Unemployment in Germany? », *ZEW Discussion Paper*, n° 14-089, Centre for European Economic Research, Mannheim.
- National Mental Health Commission (2014), *Report of the National Review of Mental Health Programmes and Services – vol. 1*, NMHC, Sydney.
- OCDE (2016), *Investing in Youth: Australia*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264257498-en>.
- OCDE (2015a), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2015*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2015-fr.
- OCDE (2015b), *Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2015: Les jeunes, les compétences et l'employabilité*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264235465-fr>.
- OCDE (2015c), *Santé mentale et insertion professionnelle: De la théorie à la pratique*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264242074-fr>.
- OCDE (2015d), *Mental Health and Work: Australia*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264246591-en>.
- OCDE (2015e), *Integrating the Delivery of Social Services for Vulnerable Groups*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264233775-en>.
- OCDE (2015f), *Regards sur l'éducation 2015: Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2015-fr>.
- OCDE (2014), *Apprendre au-delà de l'école : Rapport de synthèse*, Examens de l'OCDE sur l'éducation et la formation professionnelles, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264230408-fr>.
- OCDE (2013), *Résultats de PISA 2012 : Des élèves prêts à apprendre (Volume III): Engagement, motivation et image de soi*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264205345-fr>.
- OCDE (2012a), *Mal-être au travail ? : Mythes et réalités sur la santé mentale et l'emploi*, Éditions OCDE, Paris, www.oecd.org/fr/els/mal-etre-au-travail-mythes-et-realites-sur-la-sante-mentale-et-l-emploi-9789264124561-fr.htm.
- OCDE (2012b), *Regards sur l'éducation 2012: Panorama*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/eag_highlights-2012-fr.
- OCDE (2012c), *Équité et qualité dans l'éducation: Comment soutenir les élèves et les établissements défavorisés*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264028050-fr>.
- OCDE (2012d), « PISA à la loupe 2012/07 (juillet) », Éditions OCDE, Paris, [www.oecd.org/pisa/pisaproducts/pisainfocus/pisa%20in%20focus%20n%18%20\(fra\)--Final.pdf](http://www.oecd.org/pisa/pisaproducts/pisainfocus/pisa%20in%20focus%20n%18%20(fra)--Final.pdf).
- OCDE (2012e), « OECD Note on 'Quality Apprenticeships' for the G20 Task Force on Employment », 26 septembre 2016, www.oecd.org/els/emp/OECD%20Apprenticeship%20Note%2026%20Sept.pdf.
- OCDE (2012f), *Activating Jobseekers – How Australia Does It*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264185920-en>.
- OCDE (2011), *Quality Time for Students: Learning In and Out of School*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264087057-en>.
- OCDE (2010), *Maladie, invalidité et travail : Surmonter les obstacles: Synthèse des résultats dans les pays de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264088870-fr>.
- OCDE (2007), *Élèves présentant des déficiences, des difficultés et des désavantages sociaux: Politiques, statistiques et indicateurs*, Éditions OCDE, Paris, www.oecd.org/fr/edu/scolaire/elevespresentantdesdeficiencesdesdifficultesetdesdesavantagessociauxpolitiquesstatistiquesetindicateurs-edition2007.htm.
- OCDE-LEED (2014), *Local Implementations of Youth Guarantee: Emerging Lessons from European Experiences*, Éditions OCDE, Paris, www.oecd.org/cfe/leed/THE%20LOCAL%20IMPLEMENTATION%20OF%20YOUTH%20GUARANTEES_FINAL2015.pdf.

- Pellizzari, M. (2010), « Do Friends and Relatives Really Help in Getting a Good Job? », *Industrial and Labor Relations Review*, vol. 63, pp. 49-510.
- Piketty, T. et M. Valdenaire (2006), « L'impact de la taille des classes sur la réussite scolaire dans les écoles, collèges et lycées français », *Les dossiers évaluations et statistiques*, n° 173, ministère de l'Éducation nationale, mars.
- Poropat, A.E. (2009), « A Meta-Analysis of the Five-Factor Model of Personality and Academic Performance », *Psychological Bulletin*, vol. 135, n° 2, pp. 322-338.
- Quintini, G. et S. Martin (2014), « Same Same but Different: School-to-work Transitions in Emerging and Advanced Economies », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 154, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jzbb2t1rcwc-en>.
- Rhodes, J.E. (2008), « Improving Youth Mentoring Interventions Through: Research-based Practice », *American Journal of Community Psychology*, vol. 41, pp. 35-42.
- Rickwood, D.J. et al. (2015a), « The Services Provided to Young People by Headspace Centres in Australia », *Medical Journal of Australia*, vol. 202, n° 10, pp. 533-537.
- Rickwood, D.J. et al. (2015b), « Changes in Psychological Distress and Psychosocial Functioning in Young People Visiting Headspace Centres for Mental Health Problems », *Medical Journal of Australia*, vol. 202, n° 10, pp. 537-542.
- Rickwood, D. et al. (2015c), « Innovation in Youth Mental Health Services in Australia: Common Characteristics Across the First Headspace Centres », *Early Intervention in Psychiatry*, vol. 9, n° 1, pp. 29-37.
- Schmillen, A. et M. Umkehrer (2013), « The Scars of Youth: Effects of Early-career Unemployment on Future Unemployment Experience », *IAB Discussion Paper*, vol. 6/2013, Institute for Employment Research, Nuremberg.
- Schochet, P.Z., J. Burghart et S. McConnell (2008), « Does Job Corps Work? Impact Findings from the National Job Corps Study », *American Economic Review*, vol. 98, n° 5, pp. 1864-1886, décembre.
- SPRC - Social Policy Research Centre (2015), « Is Headspace Making a Difference to Young People's Lives? Final Report of the Independent Evaluation of the Headspace Program », *SPRC Report*, vol. 08/2015, Social Policy Research Centre, Sydney.
- SPRC (2009), « Headspace Evaluation Report – Independent Evaluation of Headspace: The National Youth Mental Health Foundation », *SPRC Report*, vol. 09/2009, Social Policy Research Centre, Sydney.
- Sweet, R. (2009), « Apprenticeship, Pathways and Career Guidance: A Cautionary Tale », in F. Rauner et al. (dir. pub.), *Innovative Apprenticeships. Promoting Successful School-to-Work Transitions*, Conference Proceedings, InAp Conference, Turin.
- Umkehrer, M. (2015), « The Impact of Changing Youth Employment Patterns on Future Wages », *IAB Discussion Paper*, vol. 31/2015, Institute for Employment Research, Nuremberg.
- Van Eijck, K. et P.M. de Graaf (2004), « The Big Five at School: The Impact of Personality on Educational Attainment », *Netherlands' Journal of Social Sciences*, vol. 40, n° 1, pp. 24-40.
- Watts, A.G. (2009), « The Relationship of Career Guidance to VET », Éditions OCDE, Paris, www.oecd.org/edu/skills-beyond-school/44246616.pdf.

ANNEXE 1.A1

Données et méthodologie de l'analyse longitudinale

L'analyse de la dynamique de la situation des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif requière une grande quantité de données. L'identification du parcours de ces jeunes doit être fondée sur des données longitudinales individuelles déterminant leur situation au regard des études et leur taux d'activité sur une longue période et sur une base mensuelle pour chaque année. Puisque l'analyse met principalement l'accent sur les périodes de chômage ou d'inactivité, le nombre de personnes de l'échantillon doit être important, afin d'identifier un nombre suffisant de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif.

Les données utilisées dans cette analyse proviennent de deux sources différentes :

- les Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) de 2012, portant sur une sélection de pays européens ;
- les vagues 2009-12 de l'enquête *Household, Income and Labour Dynamics in Australia* (HILDA).

Ces deux enquêtes donnent des informations mensuelles sur la situation au regard de l'activité – y compris sur les éventuelles périodes de chômage ou d'inactivité – sur une période de 48 mois comprise entre janvier 2009 et décembre 2012. L'échantillon a été restreint aux individus âgés de 15 à 29 ans au début de la période d'observation, quel que soit leur situation initiale au regard de l'emploi. Les personnes pour lesquelles on ne dispose pas d'informations pendant un ou plusieurs mois ont été exclues. Un pays était inclus dans l'analyse dans la mesure où moins de 10 % de l'ensemble des parcours observés étaient incomplets. Bien que l'enquête HILDA observe les ménages sur une base annuelle depuis 2001, l'EU-SILC s'étend sur quatre ans seulement. L'analyse a donc été restreinte à quatre ans.

Les périodes passées sans emploi et en dehors du système éducatif sont donc définies comme le nombre de mois consécutifs pendant lesquels un jeune déclare avoir été sans emploi et ne pas avoir suivi d'études ni de formation. Deux périodes interrompues par un seul mois d'études ou d'emploi sont considérées comme deux périodes distinctes. Aucune distinction n'a été faite entre l'inactivité et le chômage des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif, du fait de la petite taille de l'échantillon.

ANNEXE 1.A2

*Aperçu des prestations d'aide au revenu***Tableau 1.2A.1. Les jeunes chômeurs n'ayant jamais travaillé ont accès à des prestations soumises à conditions de ressources dans la quasi-totalité des pays**

Prestations accessibles à un jeune de 20 ans n'ayant jamais travaillé, 2014

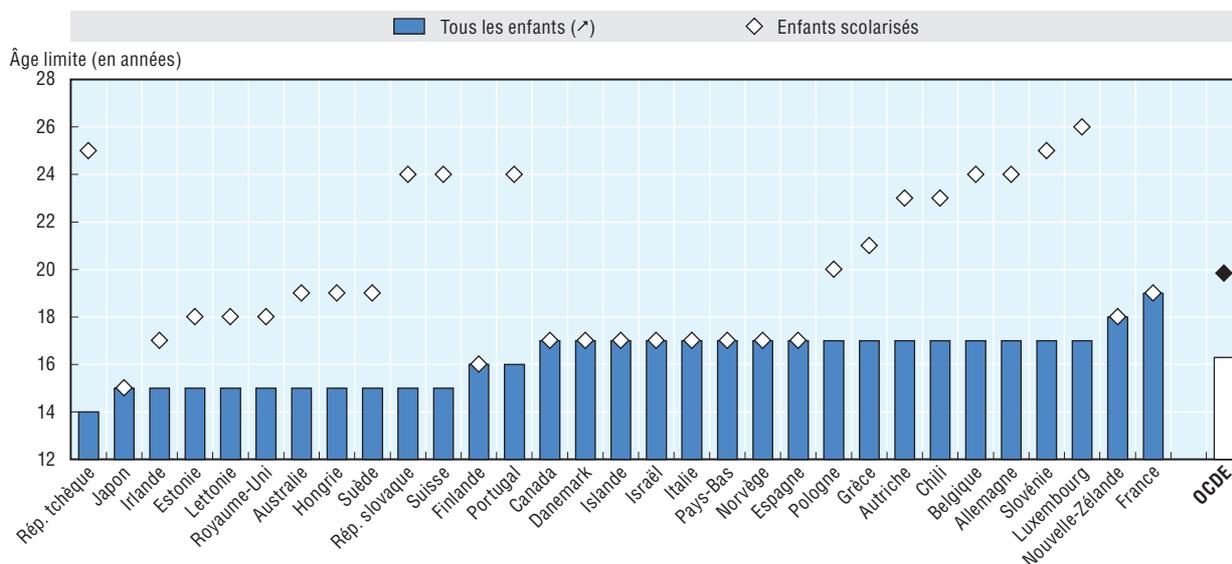
	Prestations de chômage (PC)		Prestations de revenu minimum		Prestations supplémentaires liées à la présence d'enfants	
	UI	UA	AS	AL	AF	PI
Allemagne			•	•	•	•
Australie		•	•	•	•	•
Autriche			•	•	•	•
Belgique			•		•	
Canada			•		•	•
Chili					•	
Corée			•	•		•
Danemark			•	•	•	•
Espagne					•	
Estonie			•		•	•
États-Unis			•		•	
Finlande		•	•	•	•	•
France				•	•	•
Grèce		•			•	•
Hongrie			•	•	•	•
Irlande		•	•	•	•	•
Islande			•	•	•	•
Israël			•	•	•	•
Italie				•		•
Japon			•		•	•
Lettonie			•	•	•	•
Luxembourg	•				•	•
Norvège			•	•	•	•
Nouvelle-Zélande		•		•	•	•
Pays-Bas				•	•	•
Pologne			•	•	•	•
Portugal			•	•	•	•
République slovaque			•		•	•
République tchèque			•	•	•	
Royaume-Uni		•	•	•	•	•
Slovénie			•	•	•	•
Suède		•	•	•	•	
Suisse			•	•	•	
Turquie						

Note : « AF » = allocations familiales ; « AL » = allocation logement ; « AS » = prestations d'aide sociale ; « PI » = allocations de parent isolé ; « UA » = prestations d'assistance chômage ; « UI » = prestations d'assurance chômage .

Source : Modèles impôts-prestations de l'OCDE, www.oecd.org/social/benefits-and-wages.htm.

Graphique 1.A2.1. Les prestations familiales sont généralement versées jusqu'aux 16 ou 17 ans de l'enfant, sauf s'il suit des études

Limite d'âge pour les prestations familiales en espèces ou les crédits d'impôts récupérables (c'est-à-dire remboursables) pour les jeunes et les étudiants vivant avec leurs parents, 2014



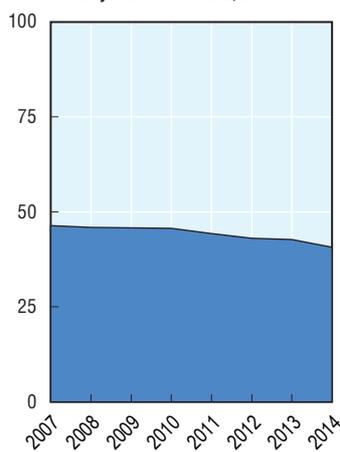
Note : Pour le Canada : Province de l'Ontario ; pour la Suisse : Zurich.

Source : Modèles impôts-prestations de l'OCDE, www.oecd.org/social/benefits-and-wages.htm.

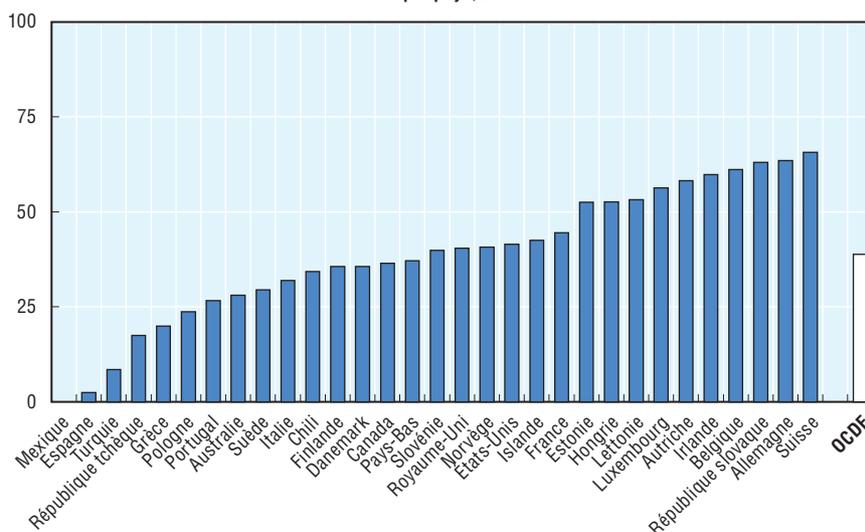
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933412471>

Graphique 1.A2.2. Plus d'un tiers de l'ensemble de jeunes perçoivent des prestations familiales

Partie A. Pourcentage de jeunes (16-29 ans) touchant des prestations familiales, moyenne de l'OCDE, 2007-14



Partie B. Pourcentage de jeunes (16-29 ans) touchant des prestations familiales, par pays, 2014



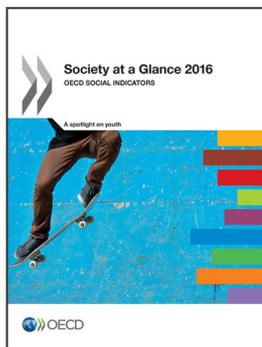
Note : Les jeunes sont définis comme bénéficiaires de prestations s'ils vivent dans un ménage ayant touché des prestations l'année précédente.

Les résultats se rapportent aux 16-29 ans sauf pour l'Allemagne (17-29 ans) et les États-Unis (16-24 ans).

Dans la partie B, les résultats font référence à l'année 2014, sauf pour le Chili et la Suisse (2013), la Turquie (2012) et le Canada (2011). Les pays sont classés de gauche à droite par ordre croissant du taux de perception de prestations.

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur les Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC), l'enquête Household, Income and Labour Dynamics in Australia (HILDA), l'Enquête du Canada sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), l'enquête CASEN du Chili, le Panel socio-économique allemand (SOEP), l'enquête ENIGH du Mexique et l'enquête sur la population des États-Unis (CPS).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933412488>



Extrait de :
Society at a Glance 2016
OECD Social Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/9789264261488-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2017), « Jeunes sans emploi et sortis du système éducatif : quelles mesures adopter ? », dans *Society at a Glance 2016 : OECD Social Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/soc_glance-2016-4-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.